DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN | VETERINAIRES SANS FRONTIERES
BELGIUM

RESEAU WIMA

RAPPORT DEFINITIF

DE L'EVALUATION FINALE
DU
PROMELVU
(PROMOTION DE L'ELEVAGE CHEZ LES VULNÉRABLES URBAINS DE BUTEMBO)

Mis en œuvre par
Vétérinaires Sans Frontières (VSF-B) et WIMA
Co Financé par la Direction Générale du Développement

Dr Christian BAUDOUX

Octobre 2013

PROMELVU

PROMOTION DE L'ELEVAGE CHEZ LES VULNÉRABLES URBAINS DE BUTEMBO - RDC

Partenaires Locaux Principaux :	Réseau WIMA
Durée de l'intervention:	3 ans
Date du démarrage de l'intervention:	1 janvier 2011
Zone d'intervention :	République Démocratique du Congo – Province du Nord Kivu – Ville de Butembo
Groupes cibles :	ménages vulnérables, enfants en difficulté et situation de précarité, détenteurs d'animaux
Contribution DGD:	283.499,7 Euros
Contribution VSF-B :	70.874,9 Euros
Contribution totale:	354.374,6 Euros
Secteurs d'intervention:	Agriculture et Élevage

Résumé

Objectif global	La contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages est optimisée
Objectif spécifique	Réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine par la promotion du petit élevage
Résultats attendus	R 1 : Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel R 2 : Les conditions de l'élevage de basse cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain R 3 : Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires R 4 : Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix. R 5 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles.

TABLE DES MATIÈRES

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF 5

2. INTRODUCTION 8

2.1. BRÈVE PRÉSENTATION DU PROJET 8
2.2. L'ÉVALUATION FINALE 8
2.3. MÉTHODOLOGIE DE LA MISSION 9

3. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROJET 10

3.1. MILIEU ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE BUTEMBO 10
3.2. LES SERVICES ÉTATIQUES ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES INSTITUTIONNELLES 11
3.3. ANTÉCÉDENTS HISTORIQUES DE L'INTERVENTION 11
3.4. DESCRIPTION DU PROJET 12
3.5. ASPECTS INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIFS 15
3.6. AJUSTEMENTS STRATÉGIQUES 16
3.7. CHANGEMENTS DANS LE CONTEXTE LOCAL 16

4. APPRÉCIATION CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE 17

4.1. RÉSULTAT 1 : LES BÉNÉFICIAIRES CIBLES SONT IDENTIFIÉS ET REÇOIVENT UN APPUI MULTIDIMENSIONNEL 17
4.2. RÉSULTAT 2 : LES CONDITIONS DE L'ÉLEVAGE DE BASSE COUR SONT AMÉLIORÉES ET S'INTÈGRENT BIEN DANS LE MILIEU URBAIN 24
4.3. RÉSULTAT 3 : LE DISPOSITIF DE SANTÉ ANIMALE EN MILIEU URBAIN EST PLUS EFFICACE ET PERMET UNE PROTECTION SATISFAISANTE DANS LES ÉLEVAGES BÉNÉFICIAIRES 28
4.4. RÉSULTAT 4 : LES PRODUCTIONS DES ÉLEVAGES BÉNÉFICIAIRES SONT ÉCOULÉES FACILEMENT ET À JUSTE PRIX 34
4.5. RÉSULTAT 4 : LES PARTENAIRES SONT RENFORCÉS DANS LEURS CAPACITÉS D'EXÉCUTION DE LEURS RÔLES. 36

5. ÉVALUATION 40

5.1. PERTINENCE 40
5.2. EFFICACITÉ 47
5.3. L'EFFICIENCE 52
5.4. EFFETS / IMPACTS 56
5.5. DURABILITÉ 60
5.6. CONCLUSIONS 64

6. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS 68

6.1. STRATÉGIE DU PROMELVU 68
6.2. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS 69

7. ANNEXES 74

7.1. ANNEXE 1 : CARTE DE LA ZONE D'INTERVENTION 75
7.2. ANNEXE 2 : ARBRE À PROBLÈMES ET AXES STRATÉGIQUES 76
7.3. ANNEXE 3 : RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS 77
7.4. ANNEXE 4 : ÉTAT DE RÉALISATION DES IOV 85
7.5 ANNEXE 5 : PROGRAMME DE LA MISSION 89
7.6 ANNEXE 6 : RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION 91

Liste des abréviations et des dénominations

AGRIPEL	Ministère de l'AGRIculture, Pêche et ELevage
BCZ	Bureau Central de la Zone de santé
CCS	« Comité Chaîne de Solidarité » *(comité CS chargé d'identifier les ménages vulnérables bénéficiaires et de suivre le programme de crédit rotatif)*
CSAC	Chargé Suivi Appui Conseils
CVR	Clinique Vétérinaire Rurale
CVU	Clinique Vétérinaire Urbaine
DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement
GCP	Gestion du Cycle de Projet
LUVUPEL	LUtte contre la VUlnérabilité par le Petit Elevage
LUSAPEL	LUtte pour la Sécurité Alimentaire par le Petit Elevage
MARP	Méthodes Accélérées de Recherche Participative
NCD	NewCastle Disease (maladie de Newcastle)
OB	Organisation de Base
OB VU	Organisation de Base des Vulnérables Urbains
PESALE	Petit Elevage et Sécurité Alimentaire et Economique (assoc. villageoise de bénéficiaires)
PLP	Partenaire Local Principal
PROMELVU	PROMotion de l'Elevage chez les Vulnérables Urbains
PTF	Partenaire Technique et Financier
PVVS	Personne Vivant avec le Virus du Sida
RDC	République Démocratique du Congo
Réseau WIMA	Watu Imara kwa Maendeleo katika Amani (Des Personnes Engagées au Développement dans la Paix)
S/E	Suivi & Evaluation
SA	Santé Animale
SE	Secrétaire Exécutif du PLP (Réseau WIMA)
UCG	Université Catholique du Graben à Butembo
VECO	VredesEilanden Country
VP	Vétérinaire Privé

1. Résumé exécutif

Le PROMELVU est l'un des objectifs du second programme triennal 2011-2013 (inclus dans le cadre stratégique à 6 ans) financé par la DGD. En vue d'atteindre l'objectif spécifique de ce programme, qui est d'améliorer durablement l'économie et la vie sociale des ménages par l'optimisation de l'élevage paysan, le PROMELVU, vise à « renforcer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des familles bénéficiaires grâce à une amélioration des conditions d'élevage et à une approche intégrée des exploitations».

Le Projet PROMELVU constitue le volet urbain du Projet LUVUPEL démarré en juin 2007 dans les Territoires de Lubéro et Béni dans la Province du Nord Kivu en République Démocratique du Congo. Il vise à répondre à la demande de la population de la ville de Butembo désirant disposer à son tour d'un réseau de santé animale de proximité et percevant dans le petit élevage un moyen d'améliorer la situation alimentaire et les revenus de sa population. Le PROMELVU est entièrement exécuté par le partenaire local WIMA.

Il cible comme bénéficiaires :

(i) directs : les ménages très vulnérables qui comptent plus de la moitié de femmes et une vingtaine de PVVS, ainsi que les enfants en situation difficile ou en situation de précarité ;

(ii) intermédiaires regroupant les 2 vétérinaires privés (VPP), gestionnaires de clinique vétérinaire urbaine, les membres des Comités des Chaînes de Solidarité (CCS) dotés d'élevages de lapins ainsi que les services techniques de l'agriculture et de l'élevage, Agripel ;

(iii) indirects constitués des ménages urbains détenteurs de bétail et les autres acteurs de la filière lapin (restaurateurs, revendeurs).

Durant cette 1ère phase, le PROMELVU a produit les réalisations suivantes :

- l'appui à 327 ménages dont la majorité est considérée comme vulnérable et à 86 enfants en situation difficile et de précarité par l'installation d'élevages de lapins comprenant un abri, les cages et accessoires, 2 lapines et 1 mâle partagé ; la production de ces élevages a permis de diversifier la ration alimentaire des bénéficiaires et d'assurer quelques besoins essentiels (frais scolaires et achat de vivres) ;
- la formation de la majorité des bénéficiaires aux techniques d'élevage du lapin ainsi qu'une sensibilisation à l'amélioration de leurs habitudes de vie (nutrition, hygiène, planning familial, protection contre le virus du Sida) couplée à des séances d'information sur les droits des femmes et des enfants ;
- la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité par le renforcement en équipement, fonds de roulement et formations de 2 vétérinaires privés de proximité, déjà installés dans le milieu urbain, ainsi que l'appui principal à 2 campagnes de vaccination ayant enregistré la vaccination de près de 40.000 volailles / campagne.
- l'initiation d'activités en rapport avec la commercialisation de la production de lapins dont la plus significative est la création d'un comité de suivi des conclusions de l'atelier organisé en 2013 sur ce thème ;
- le renforcement du partenaire local principal, le réseau WIMA, ce qui lui a permis d'assurer partiellement ses missions d'encadrement et d'appui à ses ONG membres du réseau.

Au terme de cette analyse, la mission est en mesure de confirmer le niveau honorable atteint par le PROMELVU dans l'exécution de ses activités et l'atteinte des résultats programmés et se traduisant par un bilan satisfaisant enregistré pour les différents critères d'évaluation.

La pertinence générale de l'intervention a été confirmée à différents niveaux. Le projet a dirigé ses actions vers des bénéficiaires particulièrement vulnérables relevant de plusieurs catégories : les ménages vulnérables et notamment plus de 50 % de femmes chefs de ménage, des PVVS et des enfants en situation difficile ou de précarité. Le PROMELVU participe aussi à la relance du secteur de l'élevage en renforçant la reconstitution du cheptel décimé pendant le conflit par le développement du petit élevage familial, tel que défini dans la politique gouvernementale. Le recours au secteur privé : la mise en place des soins vétérinaires est également une priorité du gouvernement.

Les 5 résultats programmés contribuent tous à **l'efficacité** du PROMELVU dans l'atteinte de son objectif spécifique. L'apport de chacun de ces résultats est cependant variable. L'appui multidimensionnel fourni aux bénéficiaires (résultat 1) a surtout mis l'accent sur l'installation des

élevages de lapins chez les 413 bénéficiaires. Les formations en rapport avec l'éducation du ménage à certaines problématiques (nutrition, hygiène, planning familial, organisation des OB et activités communautaires) et en techniques d'élevage du lapin ont été réparties entre les résultats 1 et 2 et n'ont pu être toutes dispensées, ce qui est une cause de la faiblesse de mise en œuvre des activités du résultat 2 (amélioration et intégration de l'élevage de basse cour). L'absence de mise en place d'un système de suivi et d'encadrement des éleveurs peut être considérée comme le défaut majeur de l'intervention. Le réseau de santé animale de proximité (résultat 3) s'appuyant essentiellement sur 2 CVU soutient la sécurisation de la santé des lapins des bénéficiaires. Les 2 campagnes de vaccination des volailles contre la maladie de NewCastle ont à la fois sauvé un grand nombre de volailles et assuré la sensibilisation de la population aux soins vétérinaires et à l'existence de CVU capables de fournir des soins appropriés à des coûts supportables. Le résultat 4, (appui à la commercialisation) s'est limité à la promotion de la consommation du lapin et à la tenue d'un atelier de réflexion et la mise en place d'un comité de suivi des conclusions. C'est une première étape mais elle a été trop tardive et une partie de la production n'a pu être commercialisée à un prix compatible avec la rentabilité espérée. Au travers du résultat 5 WIMA a reçu un appui à son fonctionnement et a pu relancer la coordination entre les ONG membres du réseau. WIMA n'a pas su cependant concrétiser la diversification de ses partenariats ni entamer la restructuration de ses organes et sa relance opérationnelle.

L'efficience du projet est satisfaisante du fait qu'il existe une bonne adéquation et une gestion efficace des différentes ressources du projet pour réaliser les activités planifiées. WIMA assure l'entière responsabilité de la gestion technique et financière du PROMELVU. Le projet est mis en œuvre par une équipe composée du gestionnaire de projet et de 2 techniciens.

La planification et le rapportage sont réalisés conformément aux demandes de VSF-B et du bailleur de fonds et permettent un bon suivi du niveau de réalisation du projet. Les relations partenariales sont également jugées satisfaisantes par les 2 partenaires. La préoccupation première de VSF-B tient à la diminution des activités du PLP et à sa forte dépendance vis-à-vis de VSF-B.

WIMA estime que le projet répond à ses attentes en matière de développement socio-économique des ménages bénéficiaires. WIMA souhaite cependant que VSF-B améliore son appui en fournissant davantage de formations en méthodologie de formulation de projets, en orientant mieux WIMA vers les partenaires potentiels et vers les appels à projet porteurs et en ajustant le budget alloué aux formations afin d'avoir accès à des formations mieux adaptées.

Le budget général du PROMELVU est de 354.375 Euro et arrêté au 30/09/2013, l'utilisation budgétaire est de 93,54 %, ce qui traduit la bonne efficience du projet dans l'exécution de ces activités.

Les impacts produits par le projet ont été analysés à plusieurs niveaux.

- Au niveau social, les 327 ménages vulnérables et les 86 enfants en difficulté appuyés par le PROMELVU ont vu leur situation sociale s'améliorer sensiblement. Ils ont acquis un savoir technique qu'ils partagent volontiers et peuvent servir d'exemple par l'amélioration qu'ils apportent à leur mode de vie (valorisation des formations en éducation nutritionnelle, hygiène, planning familial, …). Les membres des CCS ont reçu les moyens d'agir et d'acquérir de nouvelles compétences, notamment en gestion de crédit rotatif. Le regroupement des bénéficiaires vulnérables en OB leur a fourni un lieu d'écoute et d'échange d'expérience et a jeté les bases d'une solidarité interpersonnelle.

- L'apport technologique du PROMELVU s'observe surtout au niveau du paquet technique relatif à l'élevage du lapin Il introduit l'élevage en claustration qui exige davantage de temps et de connaissances afin de maintenir des conditions d'hygiène optimales et de gérer les divers volets de la production animale. L'introduction de compostières et de cultures fourragères n'a pu encore développé d'impact mesurable. Le PROMELVU a testé la mise en place d'un RSAP se limitant à l'appui de 2 CVU et à l'organisation de campagnes de vaccination. Sa viabilité devra encore être mesurée.

- Quant aux effets économico- financiers, les premières enquêtes MARP ont déjà montré une amélioration de 2 paramètres en rapport avec l'alimentation (le nombre de repas journalier et le SDAM). L'élevage de 2 lapines procure un revenu annuel minimum de 100 $ mais la marge d'amélioration est large et ce revenu pourrait atteindre 320 $ en période de croisière. Les campagnes de vaccination ont permis de protéger une grande partie de la population de volailles

et l'effet cumulatif est appréciable (100.000 $ / an). Les 2 CVU ont aussi connu une augmentation de leur chiffre d'affaire bien qu'il soit difficile d'en estimer l'ampleur étant donné l'absence de suivi des données financières.

- WIMA est le principal bénéficiaire de l'impact institutionnel : en lui confiant la gestion technique et financière du projet et via une contribution financière directe à son fonctionnement, le PROMELVU a permis à WIMA de reprendre sa mission de coordination au profit des ONG membres et de consolider son implantation dans la ville de Butembo. Les appuis apportés au bureau de Butembo n'ont cependant pas permis de résoudre les problèmes identifiés lors de la formulation (manque de partenaires et de projets à exécuter, capitalisation insuffisante, nécessité d'une réorganisation structurelle et opérationnelle). .

Même si le PROMELVU n'a pas consacré un résultat spécifique au renforcement du rôle **de la femme** et de son pouvoir de décision au sein de son ménage et dans les instances auxquelles elle participe, le projet s'est amplement acquitté des engagements figurant dans le DTF. Les femmes représentent la moitié des bénéficiaires dans les différentes classes appuyées : les femmes seules chefs de ménages dans la catégorie des vulnérables, les écolières et les élèves dans la catégorie des enfants en situation difficile ou de précarité et les femmes membres des CCS.

Au même titre que la plupart des projets, le PROMELVU a intégré une composante protection de **l'environnement** par le biais de la récolte et de l'utilisation du fumier et de l'appui à l'installation de haies fourragères anti érosives. Les conditions d'exploitation des terres et leur fertilité ne s'étant pas encore trop dégradées, les bénéficiaires ont jugé ces thèmes moins pertinents et n'y ont pas apporté toute l'attention espérée.

Les perspectives de durabilité ont déjà enregistré quelques acquis mais ne pourront se concrétiser que dans l'option d'une reprise de certaines activités par le LUSAPEL.

La durabilité politique : le PROMELVU est en cohérence avec la politique nationale en matière de développement agricole. Les services Agripel assurent difficilement le suivi des actions de développement en matière d'élevage surtout par manque de temps. L'absence de loi en vigueur sur la pratique de la médecine vétérinaire limite leur champ d'intervention. Les services Agripel pourraient néanmoins jouer un rôle d'initiateur et de coordinateur des campagnes de vaccination.

La durabilité socio-culturelle : l'action de distribution de lapins par le crédit rotatif enclenchée par le PROMELVU a été à l'origine d'une conscientisation des bénéficiaires sur le rôle qu'ils ont à tenir dans la chaîne de solidarité. Il s'agit à présent de les persuader, de respecter les délais de remboursement et de procéder à l'avenir à un remboursement intégral du prêt afin de conserver le volume du fonds de départ indispensable à la continuité de la distribution. L'intégration de bénéficiaires plus instruits et plus entreprenants a amélioré l'organisation et l'efficacité des OB.

La durabilité technologique : le niveau d'éducation et la disponibilité en temps des bénéficiaires sont compatibles avec les exigences d'un élevage bien conduit. La capitalisation des équipements diffusés et des techniques d'élevage adaptées au milieu devrait être réactualisée avant d'envisager une large diffusion.

La durabilité institutionnelle : le réseau **WIMA** est certainement appelé à jouer un rôle dans la durabilité institutionnelle de l'intervention. Actuellement, il n'a pas encore été déterminé les voies et moyens par lesquels WIMA pourrait concrètement assurer ce rôle.

La durabilité économique et financière doit être analysée sous l'angle des investissements et de la rentabilité. L'investissement à consentir n'est pas très élevé (évalué à 29 lapins hors géniteurs) mais il faudra veiller à ce qu'il soit mis en place dans sa totalité : l'abri s'avère indispensable dans les conditions urbaines et périurbaines de Butembo. Dès à présent un dispositif de financement de l'abri doit être mis en place dans le cadre de la poursuite de l'intervention au sein du LUSAPEL. Les remboursements à venir seraient affectés à la constitution d'un fonds de garantie auprès d'une IMF qui gérerait le crédit alloué à la construction de l'abri. Le revenu procuré par l'élevage de lapin reste faible mais permet à beaucoup de familles vulnérables d'assumer certaines dépenses essentielles. Ces revenus peuvent être multipliés par 5 ou 6 chez des bénéficiaires performants.

La recommandation principale vise l'intégration des bénéficiaires et la poursuite des actions du PROMELVU au sein du LUSAPEL. Cette intégration produira quelques modifications dans la méthodologie d'approche et d'exécution. Quelques particularités pourraient néanmoins être prises en compte au niveau de l'installation, de l'encadrement et du suivi des bénéficiaires et des 2 CVU.

2. Introduction

2.1. Brève présentation du projet

Le Projet PROMELVU constitue le volet urbain du Projet LUVUPEL démarré en juin 2007 dans les Territoires de Lubéro et Béni dans la Province du Nord Kivu. Il vise à répondre à la demande de la population de la ville de Butembo désirant disposer à son tour d'un réseau de santé animale de proximité et percevant dans le petit élevage un moyen d'améliorer la situation alimentaire et les revenus de sa population. Le projet a démarré en 2011 et est cofinancé par la Direction Générale au Développement dans le cadre du financement du programme de VSF-B. Le PROMELVU est entièrement exécuté par le partenaire local WIMA et vise la promotion de l'élevage rationnel du lapin et dans une moindre mesure du cobaye comme moyen efficace d'amélioration des revenus et des conditions de vie des vulnérables urbains.

Pour répondre au problème central identifié (la faible contribution de l'élevage à l'amélioration des conditions de vie des ménages), le PROMELVU a construit sa stratégie d'intervention autour de 5 axes : (i) le premier vise à doter des bénéficiaires sélectionnés par la population pour leur état de vulnérabilité, de lapins génétiquement améliorés et de cobayes, (ii) les deuxième et troisième axes sont en rapport direct avec la gestion technique de l'élevage : la santé animale et les conditions d'élevage ; (iii) le quatrième axe se concentre sur des actions d'appui à la commercialisation et (iv) le cinquième axe aborde l'amélioration des conditions nutritionnelles et sanitaires de la population par le biais de l'éducation.

Les bénéficiaires directs sont constitués de 400 ménages très vulnérables sélectionnés par les structures représentatives de la population sur base d'une discrimination positive en faveur des femmes chefs de familles, des veuves, des filles-mères, et des enfants en difficulté. Pour étendre l'impact de son intervention à l'ensemble de la population de Butembo, le PROMELVU a exécuté 2 campagnes de vaccination des volailles détenues en grand nombre par la population urbaine et a entrepris la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité en appuyant le développement de 2 cliniques vétérinaires déjà en fonction. Un résultat spécifique est consacré au renforcement du PLP WIMA.

Cette première phase de l'intervention ne connaîtra pas de suite en tant que projet autonome mais est appelée à se poursuivre sous une forme intégrée au projet LUSAPEL, qui a succédé au LUVUPEL en 2013 toujours sous financement du FBSA..

2.2. L'évaluation finale

L'évaluation finale du projet PROMELVU est prévue dans le dispositif du monitoring et d'évaluation figurant dans le rapport de formulation.

Selon les termes de référence élaborés par la Direction de VSF-B, la mission d'évaluation a pour objectifs :

- examiner la pertinence de l'intervention (résolution des problèmes identifiés lors de la formulation), les niveaux de réalisation et de performance de l'action (efficacité et efficience) et dégager les leçons tirées pour de telles interventions pour une prochaine phase ;
- analyser la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP (approche stratégique, méthodologie de suivi/évaluation, degré de mise en œuvre des recommandations des monitorings précédents…) ;
- établir avec le projet, le partenaire local et les groupes bénéficiaires un bilan final du projet en vue d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention, analyser le degré d'appropriation et d'utilisation effective des services du projet, déterminer les effets et impacts de l'intervention et dégager les mesures éventuelles à prendre pour renforcer la pérennisation des actions ;
- établir un bilan global de la prestation aux fins d'une capitalisation efficace au sein des structures partenaires (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, méthodologies validées) ;
- formuler des recommandations claires et fixer des délais d'exécution pour les actions prioritaires à mener en vue de la fin de la prestation mais aussi pour conforter et orienter les choix stratégiques futurs.

L'exécution de l'Evaluation finale a été confiée à Christian Baudoux et s'est déroulée en octobre 2013.

2.3. Méthodologie de la mission

La mission s'est déroulée en 2 temps :

- La phase préparatoire :

  La préparation de la mission a comporté : *(i)* un briefing préparatoire au niveau du Siège de VSF-B à Bruxelles avec le coordinateur des programmes (20/09/2013) et avec le directeur régional Afrique Centrale (25/09/2013) ; *(ii)* la lecture préparatoire des rapports et documents ainsi que la préparation des fiches spécifiques pour les séances d'évaluation participative avec les différents partenaires,(fiches d'enquêtes de terrain).

- La phase d'analyse :
  La phase de terrain s'est déroulée à Butembo dimanche 6 au samedi 12 octobre 2013. Cette phase a été couplée à celle du projet voisin au Rwanda, et la phase de terrain de ces 2 missions ne pouvait dépasser 20 jours selon le souhait du commanditaire.

  Des visites d'exploitation, des entretiens sur base d'un questionnaire semi-ouvert et des réunions de travail ont ainsi été organisés L'évaluateur en concertation avec l'équipe du PROMELVU a recherché la diversité et la variété des situations dans l'échantillonnage des sites à visiter.

Avec les bénéficiaires directs:

Visite de terrain :

- 4 quartiers: Congo ya Sika, Vighole, Bwinongo, Kambali.
- 4 CCS et 8 éleveurs de lapins.

Au niveau des bénéficiaires secondaires et des partenaires :

- Le PLP Réseau WIMA.
- L'Inspection urbaine de l'agriculture, pêche et élevage, Agripel.
- Le Bureau des Affaires sociales du Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.
- CVU « Tout est Grâce »
- CVU « Clinique de l'Espoir »

Au niveau de l'équipe du projet :

Plusieurs séances de travail avec l'équipe de gestion et d'exécution du PROMELVU pour déterminer l'état de réalisation du projet et la situation actuelle de l'action vis-à-vis des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et d'impact.

La mission a tenu comme prévu un atelier de validation à Butembo avec les représentants des bénéficiaires, les membres de WIMA et l'équipe du PROMELVU en date du 12 octobre 2013. Il y a été exposé les constats, les conclusions et les propositions de la mission. Les participants y ont fait part de leurs considérations et suggestions que la mission s'est efforcée d'intégrer dans le présent rapport. Le compte rendu de l'atelier de restitution figure en Annexe 6.

La mission d'évaluation a adopté une approche résolument participative tant au niveau du groupe des bénéficiaires qu'à celui des agents et responsables du projet. Elle s'est efforcée de les associer à tous les niveaux de l'évaluation (analyse, diagnostic et recommandations) afin qu'ils en intègrent les résultats dans l'exécution de l'intervention à court et moyen terme. La mission a ainsi respecté la volonté du commanditaire de faire de cette évaluation un exercice d'apprentissage conduisant à des engagements des partenaires.

3. Contexte de l'intervention et description du projet

3.1. Milieu et situation socio-économique de Butembo

La ville de Butembo se situe dans l'extrême Nord-est du territoire de Lubero, en Province du Nord-Kivu. Le Nord-Kivu, situé à l'Est de la RDC, représente l'une des plus petites provinces du pays et couvre près de 59.631 km². La superficie de la ville de Butembo, limitée à environ 8 Km2 en 1980, est passée actuellement à 190 km². L'altitude moyenne de Butembo est de 1840 m, ce qui détermine un climat tempéré et doux. Les pluies sont abondantes toute l'année, avec une moyenne annuelle de 177 jours de pluie.

Elle comprend quatre communes subdivisées en vingt-huit quartiers. La ville est gérée par un maire Les personnes actives pratiquent diverses activités dont les plus importantes sont l'agriculture qui occupe 80% de la population, principalement dans les quartiers périphériques et le petit commerce informel. Toutes les infrastructures routières sont en terre, rarement stabilisées.

La population connaît une croissance démographique élevée (plus de 606.000 habitants en 2009) en raison d'un taux de natalité élevé et d'un exode rural dû à l'insécurité en milieu rural. La stabilité régnant dans la ville de Butembo a engendré des déplacements d'un grand nombre de ménages en provenance des territoires insécurisés du Sud, plus particulièrement dans le Sud-Lubero où la situation s'est dégradée depuis 2008. Ces populations paysannes se retrouvent sans emploi et cet exode ajouté aux effets désastreux de la guerre a entraîné une détérioration sensible des conditions de vie et une forte augmentation des cas de malnutrition surtout dans les périphéries de la ville. A Butembo, près de 30 % souffre de malnutrition chronique sévère alors que 5 % sont en état de malnutrition aigüe. Les victimes sont pour la plupart des enfants en bas âge. L'état de vulnérabilité s'est particulièrement aggravé pour certaines classes de la population victimes directes de cette tragédie : les veuves et les orphelins mais aussi chez les personnes qui vivaient déjà en état de pauvreté. Les ONGI essentiellement actives dans le domaine des actions d'urgence en faveur de ces déplacés qui étaient très nombreuses au plus fort de la crise politique se retirent progressivement créant un vide dans l'appui aux populations les plus fragiles.

Les terres cultivables se trouvent en périphérie du territoire urbain contraignant la population à de longs déplacements. Les terres sont intensément cultivées et les pâturages naturels ont disparu. Les pluies abondantes et bien réparties (800 à 1200 mm, réparties en 2 saisons: petite saison des pluies de septembre à décembre et grande saison des pluies de février à juin) permettent d'assurer une production agricole sur toute l'année. La bonne fertilité des sols due à leur origine volcanique offre encore des rendements appréciables pour les cultures vivrières (haricots, tubercules) et maraîchères mais cette situation risque de se dégrader rapidement sous l'effet de la pression démographique.

L'élevage est peu développé en raison du manque d'espace et concerne surtout les petites espèces (volailles, lapins porcs et petits ruminants). Le mode de conduite le plus fréquent est la divagation mais le risque de conflits de voisinage pousse de plus en plus d'éleveurs à tenir leurs animaux en claustration. La production d'aliments concentrés pour le bétail à partir des sous-produits tend à se développer au sein de petites unités de production afin de compenser les faibles ressources alimentaires.

Les effectifs du cheptel élevés dans la ville sont présentés dans le tableau ci-dessous

Tableau 1 : Estimation des effectifs des animaux en ville de Butembo (2009)

Espèces :	Caprins	Ovins	Porcins	Volailles	Lapins	Cobayes
Effectifs :	5.457	4.673	1.847	16.545	7.303	14.876

L'élevage constitue la petite ~~l'~~épargne sur pied de la population du Nord-Kivu qui, dans sa majorité n'a accès à aucun service financier. Le plus souvent, c'est une vente d'animaux qui permet de payer les frais médicaux, les frais de scolarité des enfants, la redevance des champs et la diversification des aliments. Du fait de la guerre et du caractère peu opérationnel des services vétérinaires, la situation zoo-sanitaire actuelle dans la région du Nord-Kivu reste encore assez mal connue.

La pathologie la plus importante et la plus meurtrière pour la santé animale est celle liée aux tiques (theilériose, babésiose, anaplasmose). Les verminoses gastro-intestinales ont un impact économique important en raison de la diminution des productions qu'elles induisent chez les sujets adultes et des

mortalités qu'elles provoquent chez les jeunes animaux. Les maladies bactériennes et virales sont également suspectées sans qu'il n'existe de relevé exhaustif.

3.2. Les services étatiques et les orientations stratégiques institutionnelles

La République Démocratique du Congo dispose de son document de Politique agricole et rurale. Son objectif est de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté conformément au premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations Unies.

Le Gouvernement, en référence au rôle dévolu au secteur agricole dans le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCRP), entend créer des richesses en milieu rural par une agriculture compétitive reposant sur la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles et d'élevage par des professionnels.

En vertu du principe irréversible du libéralisme économique et de la subsidiarité, l'Etat se désengage des fonctions de production et de commercialisation, pour se concentrer sur ses fonctions régaliennes, à savoir : le contrôle, la planification, la collecte, la production et la diffusion des informations utiles à la production, et à l'organisation des circuits de commercialisation de façon à favoriser une concurrence loyale entre les acteurs.

Le Gouvernement s'engage à augmenter progressivement le budget du secteur agricole et rural jusqu'à atteindre 10 % des ressources budgétaires (Déclaration de Maputo), et rédiger et appliquer un code agricole spécifique.

La nouvelle politique de développement agricole dans le cadre de la restructuration du Ministère de l'Agriculture entend s'appuyer sur la mise en place des Conseils agricoles ruraux de Gestion (CARG). Les CARG sont organisés au niveau de chaque territoire et sont souverain quant à leur programme d'intervention.

Le CARG est un partenariat entre la société civile, le secteur privé et le secteur public (l'inspecteur de l'Agriculture ou du Développement rural) dont l'objectif est de faciliter toutes les opérations qui concourent au développement de l'agriculture et du monde rural, et ce en :

- mettant en place, suivant et évaluant un plan de développement agricole constitué des projets répondant aux préoccupations locales;
- associant les bailleurs de fond et favorisant la synergie dans les actions sur le terrain ;
- rétablissant la confiance entre le secteur public et le secteur privé.

Le Conseil Consultatif Provincial (CCP) est la structure provinciale du CARG et fait rapport au niveau central.

La ville de Butembo ne dispose pas encore d'un CARG opérationnel.

L'administration publique est constituée de l'Inspection urbaine de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage dénommée Agripel. Elle est dirigée par l'inspecteur urbain et est représentée au niveau des 4 communes de la ville par une inspection communale. Celle-ci est également constituée de 4 cellules : Production et santé animales, Protection et défense des végétaux, Pêche, Marché et prix.

La cellule Production et santé animales a en charge l'encadrement des éleveurs et des associations, les soins vétérinaires et l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale.

3.3. Antécédents historiques de l'intervention

Le projet LUVUPEL, première intervention de VSF-B dans la Province du Nord Kivu en RD Congo a servi de matrice au PROMELVU dans sa conception et son exécution. Le LUVUPEL, visait les vulnérables ruraux et développait une approche originale qui a suscité l'attention de nombreux acteurs locaux : la promotion du petit élevage comme moyen d'amélioration de la sécurité alimentaire mais aussi de réduction de la pauvreté. Ainsi la population urbaine de Butembo, vivant principalement de l'agriculture et de l'élevage, a sollicité l'extension de l'approche du LUVUPEL en milieu urbain.

A l'instar des effets induits par le LUVUPEL, le principe de base de l'intervention était qu'un élevage de petites espèces à cycle court permet de répondre rapidement et de manière régulière aux besoins fondamentaux des familles démunies (scolarisation des enfants, accès aux soins médicaux, amélioration du statut nutritionnel…). En outre, les ménages sans terre ont la capacité de payer en

nature (lapins) la redevance pour la location des terres de culture, ce qui renforce leur sécurité alimentaire. La précarité de ces familles est ainsi fortement réduite. Le PROMELVU a donc exploité l'expérience et les leçons acquises du LUVUPEL tout en adaptant l'approche et les thématiques au contexte spécifique de Butembo. Les petites espèces retenues dans le cadre de la constitution des noyaux d'élevage pour les vulnérables se sont limitées aux lapins et aux cobayes en raison de leur élevage en claustration et de leurs faibles exigences en fourrages.

Les principales leçons apprises du LUVUPEL ont été exposées dans le DTF et se rapportent :

- la sélection efficace des sites d'intervention et des bénéficiaires par les différents responsables impliqués dans la gestion des villages / quartier regroupés au sein d'un comité de sélection ;
- l'utilité d'impliquer les comités de sélection dans le suivi technique des ménages ;
- la nécessité de mettre en place un système de suivi / évaluation des actions sur le terrain réalisé par l'équipe même d'exécution ;
- l'attention à apporter aux conditions d'élevage des lapins qui se sont révélées peu satisfaisantes au LUVUPEL (qualité des cages et boîtes à nid, adaptation du bâtiment)
- l'adaptation de la formation au niveau d'alphabétisation des bénéficiaires en retenant l'essentiel
- la pertinence du dispositif de santé animale de proximité en milieu rural visant notamment la consolidation de cliniques vétérinaires existantes sélectionnées de manière participative et transparente ;
- l'importance des actions de sensibilisation de la population au recours aux soins vétérinaires ;
- l'instauration d'un dispositif de suivi du RSAP par tous les acteurs (vétérinaires privés et vétérinaires publics Agripel) ;
- l'impact négatif de la gratuité des soins accordée la première année sur la prise en charge ultérieure de ces frais ;
- la pertinence de l'appui apporté aux familles touchées par le sida au travers de la sensibilisation des villageois et d'appuis directs aux personnes / ménages concernés ;
- la faiblesse des petites ONG locales en matière d'intervention dans la problématique du sida hypothéquant les chances de pérennisation des actions menées au travers de ces partenaires potentiels.

La formulation du PROMELVU a été réalisée en 2010 et la DGD a accordé son financement dans le cadre du Programme triennal 2011 – 2013 en tant qu'Objectif spécifique N° 6 PROMotion de l'ELevage chez les Vulnérables Urbains (de Butembo) – PROMELVU.

Le problème central en lien avec la vulnérabilité des familles urbaines et l'élevage est la très faible contribution de cette activité à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Les raisons tiennent en 3 causes majeures :

- l'absence de cheptel chez beaucoup de vulnérables (indigence, manque de parcelles, …). Ce problème concerne plus particulièrement les déplacés en provenance de zones à forte insécurité et les veuves qui sont souvent spoliées par la belle-famille (droits de succession défavorables aux femmes) ;
- la production des élevages de basse-cour. Celle-ci est la résultante de pertes élevées dues au manque de soins vétérinaires (manque d'intérêt pour l'élevage, faible efficacité des soins, insuffisance de moyens financiers…) et des mauvaises conditions d'élevage (absence ou inadéquation du logement et des équipements, hygiène médiocre, négligence dans l'abreuvement et niveau alimentaire très insuffisant). A ces facteurs viennent se greffer le manque de géniteurs de qualité (races locales souvent dégénérées) ainsi que la valorisation déficiente des produits à la vente par manque d'organisation du marché.
- le manque de connaissances des ménages en technique d'élevage en raison de l'absence de formation et d'un niveau insuffisant d'appui-conseil.

3.4. Description du projet

3.4.1. Stratégies de l'intervention

Le PROMELVU s'est fixé comme objectif spécifique de réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine par la promotion du petit élevage.

Les principes de la stratégie adoptés ont veillé à concilier les divers critères de la gestion axée sur les résultats : le projet se devait d'avoir un impact réel sur le niveau de vie d'un nombre minimal de

bénéficiaires et devait prendre en compte les contraintes opérationnelles en évitant la dispersion des ses moyens tant humains que financiers.

Le premier impératif a visé la concentration spatiale sur des sites bien déterminés pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des activités et assurer un appui-conseil efficace des bénéficiaires. Cette concentration sur des sites porteurs avait à prendre aussi en compte la faisabilité de la création d'organisations solidaires regroupant les bénéficiaires vulnérables. Le choix des sites d'intervention sera opéré en collaboration avec les structures les plus habilitées (Affaires Sociales, Centres Nutritionnels et PTF intervenant sur la même thématique dans la ville de Butembo).

Une très grande attention devait aussi être portée sur le choix des bénéficiaires, en raison de l'importance et de la diversité des groupes vulnérables, mais aussi pour éviter toute contestation ultérieure. Outre des conditions préalables évidentes (motivation / intérêt pour le petit élevage, aptitude physique à réaliser une activité d'élevage rationnel), la sélection prendra en considération des critères techniques (possibilité d'implantation des infrastructures, récolte de fourrages) ainsi que des critères socio-économiques à établir en collaboration avec les instances publiques (Affaires sociales) et communautaires. L'ensemble du processus se déroulera sur une base participative et transparente avec une priorité accordée aux ménages déplacés, aux veuves et aux écoles. (Centre de Promotion Sociale, écoles à forte proportion d'orphelins).

Les espèces retenues pour cette intervention se sont limitées aux lapins (forte productivité potentielle, élevage en claustration, faible exigence en aliments, rentrées financières rapides et régulières…) et aux cobayes (facilité d'élevage, absence de coûts d'investissement et d'entretien, lutte efficace contre le Kwashiorkor) étant donné les contraintes du milieu urbain (dimensions limitées des parcelles et des zones « à fourrages ») et des besoins de subsistance des vulnérables (nécessité d'un revenu régulier).

La stratégie du PROMELVU a été complétée par la volonté d'instaurer d'une nécessaire collaboration avec les principales structures ayant des actions visant à appuyer les groupes vulnérables dans la ville de Butembo. Cette collaboration sera menée de différentes façons : allant de la concertation (choix des sites d'intervention et des bénéficiaires, approches techniques et opérationnelles pour la promotion de l'élevage de basse-cour chez les vulnérables) à la synergie (actions multidimensionnelles conduites par différents partenaires sur les mêmes bénéficiaires en vue d'accroître l'efficacité des moyens de lutte contre la pauvreté) en passant par la collaboration (échanges d'informations et d'expériences, approvisionnement en géniteurs de qualité…).

La stratégie opérationnelle a défini 5 axes correspondant à chacun des résultats de l'intervention :

- Axe 1 : apporter un appui multidimensionnel aux vulnérables bénéficiaires par la récheptelisation et l'amélioration des conditions de vie par de meilleures habitudes sanitaires et nutritionnelles;
- Axe 2 : l'amélioration des conditions d'élevage (l'hygiène et l'alimentation) et la mise en place d'actions complémentaires compatibles avec le milieu périurbain de l'intervention (utilisation du fumier et la protection de l'environnement) ;
- Axe 3 : l'amélioration de la santé animale par la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité et la réalisation d'actions spécifiques (vaccination, soins aux animaux de la recheptelisation) ;
- Axe 4 : l'appui à la commercialisation à mener en collaboration avec le LUSAPEL ;
- Axe 5 : le renforcement du partenaire local principal, seul exécutant de l'intervention.

3.4.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique que le projet devra atteindre en fin de phase est libellé comme suit : ***Réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine par la promotion du petit élevage.***

3.4.3. Résultats intermédiaires et activités

1. Résultat 1 : **Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel**

Les actions à mener pour atteindre ce résultat concernent (i) l'identification participative des sites d'intervention et des bénéficiaires, (ii) la concertation en matière d'approche pour l'octroi des appuis aux vulnérables (clapiers, cages, géniteurs, soins vétérinaires…), (iii) la formation

préalable des ménages sur les bonnes pratiques de l'élevage, (iv) la mise en place des bâtiments et équipements d'élevage et (v) la diffusion de géniteurs (crédit rotatif).

Les actions d'éducation nutritionnelle et sanitaire (y compris le planning familial) dispensées par des structures compétentes viendront consolider les effets attendus de l'activité d'élevage.

2. Résultat 2 : **Les conditions de l'élevage de basse cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain**.

Les actions prévues pour assurer les conditions adéquates d'un élevage rationnel des lapins seront axées, d'une part, sur l'élaboration des modules et de supports appropriés de formation et, d'autre part, sur la mise en œuvre d'un dispositif durable de suivi et d'appui-conseils aux éleveurs.

En vue d'assurer une diversification et un développement durable des actions, sont également prévues dans le cadre de l'intégration agriculture –élevage des activités de valorisation du fumier, notamment par leur épandage sur des cultures maraîchères et des jardins de cuisine au sein de la parcelle d'habitation ainsi que des actions de protection de l'environnement : plantation d'arbustes fourragers ou fruitiers ; amélioration de la texture et de la fertilité des sols par le compostage ; réduction des nuisances liées à l'élevage urbain.

3. Résultat 3 : **Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires**

Les actions envisagées pour résoudre ces problèmes consistent principalement à appuyer 2 cabinets vétérinaires déjà opérationnels qui seront identifiés de manière participative avec l'Inspection vétérinaire de la ville, AGRIPEL sur la base de critères d'efficacité et de durabilité. Les appuis seront multiformes (équipements, moyens de déplacement, fonds de roulement, renforcement de compétences…).

Le projet, en collaboration avec les services vétérinaires étatiques assurera une sensibilisation élargie des ménages aux soins vétérinaires et appuiera la consolidation du dispositif de vaccination contre la NCD.

La collaboration avec les services vétérinaires « AGRIPEL » de la ville de Butembo sera étoffée par des actions de renforcement de leurs capacités en matière de rôles régaliens.

4. Résultat 4 : **Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix.**

Les actions prévues pour mieux valoriser la viande de lapins concernent la réalisation d'une étude de marché devant déboucher sur la mise en œuvre d'une stratégie concertée d'appui à la commercialisation du lapin. Parmi les actions envisagées, il convient de signaler l'organisation de la commercialisation au niveau des producteurs à travers les OB VU, la mise en place d'un fonds d'appui à la commercialisation (en collaboration avec d'autres partenaires dont le LUVUPEL) et la réalisation d'actions de promotion de la consommation de lapins.

5. **Résultat 5 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles.**

En concertation étroite avec le LUVUPEL, le représentant de VSF-B veillera à assurer la consolidation des capacités du Réseau WIMA à travers les actions suivantes : (i) appui au fonctionnement, à l'équipement et à la formation en vue de renforcer son rôle de coordination des projets VSF-B ; (ii) participation à la mise en place d'un dispositif efficace de S/E et d'appui conseil auprès des ONG membres ; (iii) contribution à la capitalisation du PLP ; (iv) consolidation des capacités en matière d'élaboration de projets et de recherche de partenariat.

3.5. Aspects institutionnel et administratifs

Le projet est mis en œuvre par une collaboration établie entre deux ONG : VSF-B de Belgique et WIMA.

Le Réseau WIMA est une plate-forme d'ONG locales engagées dans le développement et la paix en contact étroit avec le terrain. Le Réseau WIMA a été créé à Butembo en 1996 par les acteurs du développement des territoires de Béni et de Lubéro. Son assemblée générale constituante s'est tenue en mars 1998. Le Réseau WIMA se conforme à la législation nationale régissant les organisations non gouvernementales de développement en vigueur en RD Congo. Son siège social est à Butembo au Nord Kivu et son rayon d'action couvre toute la Province du Nord Kivu et particulièrement les territoires de Béni et Lubéro et les villes de Béni et Butembo. Regroupant à l'origine une trentaine d'ONG, WIMA compte actuellement 17 ONG réellement actives.

WIMA s'est fixé comme mission d'assurer un appui institutionnel et méthodologique à ses membres en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et la bonne gouvernance pour le bien être de la population du Nord Kivu.

Les domaines de compétences de l'ONG sont les suivantes : la formation et les échanges d'information entre les membres, le lobbying axé sur les problèmes d'environnement, la sécurité alimentaire via l'augmentation de la production agricole, la bonne gouvernance, la sensibilisation au VIH/SIDA, sur l'importance du genre (lutte contre les discriminations) et la protection de l'environnement.

L'ONG Réseau WIMA est partenaire de VSF Belgique depuis l'année 2007 dans le cadre de la mise en œuvre du LUVUPEL, du PROMELVU et du LUSAPEL.

Ce partenariat a constitué une plus-value importante pour la mise en œuvre des interventions de VSF-B dans le Nord-Kivu grâce à sa bonne connaissance du contexte local du point de vue institutionnel, sécuritaire et opérationnel (connaissance du milieu et des différents acteurs dont les ménages vulnérables et les ONG locales).

La poursuite du partenariat avec le Réseau WIMA semblait logique dans la mesure où ce PLP connaît déjà les méthodes d'approche de VSF-B et est capable de valoriser les acquis de la première intervention au profit du PROMELVU. Cette forte implication de WIMA en tant que gestionnaire administratif et financier et exécutant unique du PROMELVU devait permettre d'accroître le renforcement des capacités techniques et financières du PLP en vue d'une moins grande dépendance vis-à-vis de VSF-B.

Le Réseau WIMA et VSF Belgique disposent depuis 2007 d'un accord cadre de collaborations et d'une convention opérationnelle pour la mise en œuvre du PROMELVU.

Au sein du projet, VSF-B est représenté par le gestionnaire du LUSAPEL et les missions annuelles de monitoring par VSF-B ont d'abord été assurées par le siège de Bruxelles ; elles sont actuellement exécutées par le directeur régional pour l'Afrique centrale récemment entré en poste.

Le personnel technique en charge de l'atteinte des résultats et de l'exécution des activités est composé de 3 cadres : un assure la gestion technique et financière et les 2 autres sont affectés à l'exécution des activités de terrain, l'un en tant que zootechnicien, le second en tant que animateur. Le gestionnaire est appuyé par un comptable et une secrétaire, tous 2 affectés à mi-temps à partir du bureau de WIMA.

VSF-B a instauré un dispositif de suivi et de monitoring consistant en une mission annuelle ainsi que des missions d'appui ponctuel dans un domaine technique particulier ou dans la gestion du projet et des ressources humaines. Le projet relève également du bureau de coordination régional pour l'Afrique centrale ouvert par VSF-B depuis 2013 à Kigali. Le partenaire local, WIMA, effectue indépendamment un suivi du projet ; à l'origine trimestriel, il est à présent réalisé semestriellement.

3.6. Ajustements stratégiques

Au cours de la mise en œuvre du projet, peu d'ajustements ont été opérés, souvent suite aux missions de monitoring. Ces ajustements sont communiqués via le Rapport annuel destiné à la DGD.

2 ajustements ont ainsi été adoptés :

- Pour le résultat 1 : l'abandon de l'installation de clapiers dans des écoles. Ces clapiers devaient permettre de fournir une formation pratique à 1.200 élèves au niveau de 6 écoles (Indicateur 4) et d'apporter une aide financière à 190 élèves pour le payement du minerval. Le PROMELVU a abandonné cette option suite au constat que le corps professoral n'avait pas perçu l'exacte finalité de cet élevage et que les élèves n'en retiraient pas les bénéfices escomptés. L'appui aux élèves leur a été directement fourni.

- Le cadre logique a connu quelques modifications :
  - Un cinquième IOV est venu compléter l'évaluation de l'objectif spécifique et mesure le taux de solvabilité des élèves.
  - Pour le résultat 1 : outre la suppression des IOV 4 et 5 du résultat 1 cités plus haut, l'IOV 6 a été scindé en 2 afin d'opérer une distinction entre élèves en situation difficile (pour assurer leurs frais de scolarité) et élèves en situation de précarité représentés par les enfants de la rue. Le nombre total a été légèrement augmenté (de 78 à 2 X 40).
  - Pour le résultat 2, l'IOV 5 a été supprimé (30% des familles bénéficiaires ont mis en œuvre au moins 1 action de protection de l'environnement).
  - L'activité 5.4 axée sur le renforcement des capacités des Services Vétérinaires. AGRIPEL-Butembo dans ses rôles régaliens est passée au résultat 3, faisant de WIMA le seul bénéficiaire du résultat 5.

3.7. Changements dans le contexte local

3.7.1. La situation sécuritaire

Durant l'exécution du projet l'évolution de la sécurité dans Butembo et ses alentours est restée un point d'attention surtout qu'elle était l'objet d'un risque identifié dans le DTF. En 2011, des journées ville morte ont été décrétées par des organisations de la société civile en réaction à des exactions commises sur la population. Mais les activités ont rapidement repris ne pénalisant pas trop l'exécution du projet.

L'occupation de la ville de Goma par les rebelles de M 23 en novembre 2012 a entrainé un déplacement des autorités provinciales sur la ville de Beni et provoqué un mécontentement populaire et le retrait de nombreux coopérants de l'Est de la RDC. Cette occupation de la ville de Goma, chef – lieu de la Province du Nord – Kivu a provoqué un ralentissement momentané des activités du projet.

Le PROMELVU n'a heureusement pas eu à souffrir d'actes criminels dus à la circulation d'armes dans la région.

4. Appréciation critique et constructive

La mission a dressé avec l'équipe du projet un état de réalisation des activités programmées par l'équipe d'exécution lors de ses diverses planifications annuelles. L'état ci-dessous reprend les éléments les plus importants de l'exécution et des acquis de chaque activité. Malgré le caractère fort narratif de cet exposé, la mission le juge indispensable car il constitue la base de son analyse et des recommandations. Elle a tenté d'en atténuer l'effet narratif en adoptant un style résolument synthétique. Il a aussi été jugé utile pour faciliter la compréhension de faire suivre le détail de ces activités par l'état de réalisation des indicateurs ainsi que des leçons apprises et des recommandations globales pour le résultat traité. Un tableau récapitulatif des activités complété par les points forts et faibles, base des commentaires figure en annexe 3. Les indicateurs de réalisation ont été collectés soit pour les 2 premières années (2011/12) soit avec la prévision de réalisation de l'année 2013 incluse (2011- 2013) et cette période est indiquée entre parenthèses.

4.1. Résultat 1 : Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel

4.1.1. 1.1. Etablir de manière participative l'approche pour la mise en œuvre du volet

Cette activité a consisté en la tenue de l'atelier de lancement du projet suivi de la tenue d'ateliers au sein de chaque quartier sélectionné.

L'atelier de lancement du PROMELVU en juin 2011 a servi à exposer les objectifs et les activités du projet aux autorités administratives de la ville et des communes, les services techniques et les partenaires potentiels à l'exécution du projet (membres du réseau WIMA). Il s'est essentiellement limité à exposer le choix du déploiement spatial et les modalités de sélection des bénéficiaires.

Pour la durée totale du projet, le PROMELVU avait planifié d'intervenir dans 2 quartiers de chacune des 4 communes de la ville soit 8 quartiers. 4 ateliers ont été tenus durant le mois de novembre 2011. Ces ateliers dénommés atelier de restitution de l'atelier de lancement dans les communes avait pour objectif premier d'exposer les modes d'intervention du PROMELVU au niveau des communes et de définir les modalités de sélection des bénéficiaires. 4 quartiers ont été concernés par ces ateliers et ils ont abouti à la mise en place des comités de chaîne de solidarité (CCS).

Les ateliers ont réuni à chaque fois 45 personnes représentant l'ensemble de la société civile du quartier et les responsables locaux : les chefs de quartiers et de cellules, les membres des associations et les chargés de développement (santé, agriculture), les directeurs d'école, les responsables des églises. La constitution des CCS a visé à obtenir une représentativité équitable des différentes catégories de la population. Chaque catégorie a ainsi envoyé un représentant élu au sein du CCS.

Les 4 ateliers destinés aux 4 autres quartiers se sont tenus en 2012. Au total 8 CCS ont été mis en place dans les quartiers appuyés, 6 CCS au niveau des écoles et des centres de récupération et 1 CSS pour les PVVS (personnes vivant avec le virus du Sida).

Le démarrage du projet a connu du retard attribué à la passation devant s'effectuer au sein du Projet LUVUPEL puisque le co-gestionnaire du LUVUPEL devenait gestionnaire du PROMELVU, à la réception de la 1ere tranche de financement arrivée assez tardivement en mai 2011 et à l'engagement des 2 techniciens en juin 2011.

Ce démarrage du projet s'est caractérisé par une approche participative et objective dans la sélection des quartiers et des bénéficiaires dans les 4 communes de Butembo (ateliers d'informations, de restitution, constitution de Comité de Chaîne de Solidarité (CCS). Cette approche a été appréciée et n'a pas souffert de contestation. Les CCS ont bien compris leur mission et l'ont mené consciencieusement. Ils sont de ce fait bien acceptés par la population et les bénéficiaires.

Au fil du temps il est apparu que les CCS comptaient trop de membres (12) et certains n'avaient aucune expérience d'agro-éleveurs : une nécessaire restructuration a été réalisée et a réduit le nombre de membres à 6.

4.1.2. *1.2 Mettre en œuvre les conditions préalables aux actions de développement du petit élevage chez les bénéficiaires*

Cette activité regroupait

1. la formation des CCS à leur mission du moment à savoir la sélection des bénéficiaires sur base des critères locaux de pauvreté. Il appartenait aux CCS de définir les critères de sélection des vulnérables ; chaque CCS a établi sa propre liste de critères et une synthèse a abouti à la définition de 4 catégories de vulnérables :
   - la catégorie 1 réunit 20 critères et s'applique aux bénéficiaires adultes de la 1ere génération des 4 premiers quartiers appuyés (Bwinongo, Congo ya Sika, Vighole et Kambali). Elle constitue la catégorie des très vulnérables ;
   - la catégorie 2 ne contient plus que 10 critères définissant les bénéficiaires adultes moyennement vulnérables et est entré en vigueur pour les 4 quartiers complémentaires (Evêché, Wayene, Malende et Vutetse) et les générations suivantes des 4 premiers quartiers ;
   - la catégorie 3 regroupe 9 critères destinés au choix des enfants en difficultés ;
   - la catégorie 4 est spécifique à la sélection des PVVS et compte 8 critères.

2. La sélection des bénéficiaires par les CCS : les CCS ont sillonné les quartiers à la recherche de bénéficiaires potentiels et après un premier contact destiné à la récolte des informations de base, le CCS confirmait la sélection éventuelle. Cette action a abouti à la sélection de 327 adultes (y compris les 24 PVVS et 24 membres des comités d'écoles et des centres de récupération), 42 enfants issus des centres de récupération et 44 enfants sélectionnés au sein des écoles ciblées soit un total de 413 bénéficiaires. Le critère genre a été pris puisque 223 bénéficiaires sont des femmes ou des jeunes filles. Un IOV spécifique pour traduire cette répartition n'avait cependant pas été défini.

3. La formation des 413 bénéficiaires aux techniques de l'élevage du lapin et à la valorisation des déchets de l'élevage. Cette formation s'est appuyée sur 3 modules : (i) sur l'élevage du lapin, (ii) sur l'alimentation du lapin à base de concentrés, (iii) sur l'aménagement de compostières.

Comme déjà constaté, la sélection des bénéficiaires a été menée de manière transparente et objective selon des critères connus de tous. Un point faible est que ce processus de sélection des bénéficiaires n'a pas été objectivement rapporté dans un document exposant pour chaque bénéficiaire, les critères, leur pondération, le cumul des critères par bénéficiaire retenu, et la décision finale argumentée de choix des bénéficiaires. La définition des critères aurait dû également faire l'objet d'une rationalisation et d'une classification de la part du projet. Plutôt que de les lister sans ordre, ces critères auraient dû être regroupés par catégorie : 1. Appartenance à un groupe cible (famille nombreuse, fille-mère, veuve, …) ; 2. Conditions obligatoires (possession d'une parcelle, bonnes vie et mœurs, …) ; 3. Signe de vulnérabilité (nombre de repas par jour, non paiement des frais scolaires, absence de soins pour les malades, …).

Un changement a été opéré dans les critères de sélection suite notamment à l'atelier organisé par VSF/B à Ouagadougou en novembre 2011. Il a été recommandé de ne plus cibler les ménages les plus pauvres ou les plus vulnérables car leur état de dénuement et leur niveau de compréhension sont un frein à leur capacité et leur motivation d'entreprendre une telle démarche, notamment à suivre les formations et à maîtriser le dispositif de suivi de l'application des thèmes. Cette classe de la population doit bénéficier d'autres types d'aide.

Les supports des modules de formation représentent déjà un acquis mais ils devraient être revus et actualisés en fonction des enseignements récoltés. Il serait indispensable d'y ajouter des modèles détaillés de cages à lapins, une description des plantes pouvant servir de fourrages, leur valeur alimentaire et leur association en vue d'obtenir des rations équilibrées, un programme prophylactique précis, … .

4.1.3. *1.3 Mettre en place les bâtiments et équipements d'élevage*

Cette activité a consisté en :

- La construction des abris destinés à réceptionner les clapiers : l'apport du bénéficiaire a été de préparer le terrain, de fournir les sticks de bambous et les cordes, de fournir et mettre la terre de remplissage. Le projet fournissait le bois, les tôles, les planches, la quincaillerie et la main d'œuvre pour la confection de la structure et du toit. Les CSS ont assuré le suivi du chantier. L'abri a été fourni sous forme de crédit et le remboursement s'élève à 20 lapins. Il

faut y ajouter 2 lapins destinés au paiement des soins vétérinaires dispensés par les CVU et 2 lapins alloués au CSS en guise de rémunérations pour le suivi.

- La fabrication des équipements : les cages à lapins, les abreuvoirs, les mangeoires et les boîtes à nid ; la fabrication a été sous-traitée à des artisans de la place.
- La distribution des équipements : chaque bénéficiaire a reçu 3 cages à lapin, 2 boîtes à nid, 4 mangeoires et 4 abreuvoirs. Le CSS en a également supervisé la distribution ; le montant du remboursement de ce kit est fixé à 9 lapins (hors les 2 géniteurs de fondation du troupeau). Sur ce kit se greffent également 1 lapin destiné au CVU et 1 lapin pour le CSS.

Cette activités s'est déroulée selon les prévisions et a même permis un rattrapage du retard d'exécution. En juillet 2013 les constructions étaient terminées et en septembre 2013 tous les bénéficiaires étaient équipés.

Le montant de remboursement de l'abri a été jugé trop important et a été réduit de 30 % : le remboursement de l'abri est ramené à 13 lapins auxquels s'ajoutent les 4 lapins destinés au CVU et au CSS.

Le montant du remboursement du kit a été également réduit portant à 7 le nombre de lapins à rembourser auxquels 2 lapins sont ajoutés pour la CVU et le CSS.

Le total de lapins à rembourser pour l'abri, le kit équipement et le suivi sanitaire (CVU) et technique (CSS) est de 26 lapins et de 28 en y ajoutant les 2 géniteurs de départ. Les enfants en difficulté ont reçu une réduction plus importante : ils ont à rembourser 15 lapins auxquels s'ajoutent 3 lapins destinés à couvrir les interventions des CVU pendant 3 semestres.

La valorisation de ce crédit dépend évidemment du prix de vente des lapins. Le projet n'avait pas encore eu à revendre des lapins en surplus car le rythme actuel du remboursement laissé à l'appréciation du bénéficiaire limite la quantité de lapins à replacer. Il est cependant à craindre que le fonds de crédit de départ ne connaisse une forte dépréciation due à la réduction du remboursement, au format souvent insuffisant des lapins servant au remboursement et au prix de vente variable.

Le modèle de cage a été modifié en cours de projet : le plancher conçu au départ en grillage est à présent confectionné en bois. Les bénéficiaires attendaient que le projet prenne en charge la réparation du grillage. Une espèce de bois a été retenue pour sa bonne résistance au grignotage par les lapins. Le modèle de cage diffusé respecte les normes d'élevage et permet le maintien d'une bonne hygiène à condition que les cages soient régulièrement nettoyées. La désinfection annuelle devrait être rigoureusement observée. Ce modèle est adapté aux conditions locales et peut être aisément reproduits par les artisans locaux.

4.1.4. 1.4. Réaliser la diffusion des géniteurs pour le peuplement des élevages

Cette activité présente 2 volets :

La distribution des lapins

Les 413 bénéficiaires sélectionnés ont été fournis en géniteurs soit 826 lapines distribuées et 104 mâles reproducteurs. Cette opération a nécessité l'achat de 483 lapins femelles et mâles, le reste des approvisionnements se faisant à partir des remboursements. Les achats ont été effectués en grande partie chez les éleveurs du LUVUPEL au prix de 3 $ par kilo malgré la concurrence d'un autre projet offrant un prix plus élevé. Le projet assurait le remplacement des lapins morts ou présentant des problèmes de fécondité durant les 3 premiers mois. Ce remplacement a été coordonné par les CSS. Les CSS étaient également responsables des suivis de remboursements et à ce titre ont géré la distribution des lapins remboursés vers les bénéficiaires à fournir.

Dans un premier temps le PROMELVU a également distribué des cobayes : 330 cobayes (5 Femelles pour 1 mâle) ont été donnés à 56 familles. Cet élevage ne s'est pas révélé intéressant car les cobayes s'adaptaient mal aux clapiers et étaient la proie des chiens et des chats de l'habitation.

Quant au rythme de distribution, les 2 premiers quartiers (dont Binwongo) ont été servis en décembre 2011 ; ce quartier de Binwongo est le seul à avoir entamé un 3eme tour de distribution et il compte 66 bénéficiaires. 3 autres quartiers (Congo ya Sika, Vighole et Kambali) en sont à leur 2eme génération de bénéficiaires et comptent chacun 45 bénéficiaires ; les 4 autres quartiers ont été approvisionnés en 2013 et comptent chacun de 20 (Wayene, Malende) à 21 (l'Evêché et Vutetse) bénéficiaires chacun à l'exception qui comptent chacun 21 bénéficiaires.

A cette distribution des lapins est lié le problème de la valeur génétique des lapins. Malgré que l'approvisionnement principal se fasse auprès du LUVUPEL, un risque de dégénérescence, surtout due à la consanguinité, existe. Une tentative d'importation de 10 lapins mâles californiens en provenance de la Belgique n'a pas produit les effets escomptés : 4 sont morts pendant le transport par route et les 6 survivants confiés aux unités de production (UP) n'ont pas été performants.

La gestion du crédit rotatif

La gestion du crédit rotatif est du ressort principal des CSS. Les membres du comité sont chargés du suivi de l'élevage, essentiellement de l'évolution des effectifs, ainsi que de la sensibilisation au remboursement. Chaque crédit fait l'objet de 2 contrats signés entre le bénéficiaire et le gestionnaire du PROMELVU : l'un pour le kit équipement et les géniteurs, l'autre pour l'abri. Le contrat est cosigné par le président du CCS.

La planification du projet prévoyait le remboursement de 25 crédits en 2012 soit 275 lapins et 300 crédits en 2013 soit 2060 lapins. Cette planification ne semble pas intégrer le remboursement de l'abri.

Le bilan des remboursements s'établit comme suit

- 981 lapins remboursés par éleveurs installés en 2011 et 2012 :
- 117 éleveurs ont remboursé au moins 3 lapins et sont considérés avoir commencé le remboursement. Ce nombre correspond à 82 % des 142 bénéficiaires installés en 2011 et 2012 soit la 1ere génération des 4 premiers quartiers et la 2eme génération de Bwinongo et Congo Ya Sika. 30 bénéficiaires ont remboursé totalement le kit équipement (hors abri) et 3 ont remboursé totalement l'abri (kit 2) ; 22 ont débuté ce remboursement de l'abri. ; 13 n'ont pas encore entamé le remboursement.
- 586 lapins (dont 90 % de femelles) ont été affectés à la recheptelisation, 222 lapins ont servis de rémunération aux CVU et 173 aux CCS.

Quelques constats s'imposent :

- L'action des CCS dans la distribution des reproducteurs, le suivi des effectifs et le remboursement a été consciencieusement et efficacement exécutée.
- Les bénéficiaires semblent conscients de l'importance du remboursement pour la poursuite des actions.
- Le financement d'un abri a provoqué une augmentation du coût du crédit : il est actuellement de 13 lapins sans compter les 4 lapins cédés à la CVU et aux CSS ; les bénéficiaires l'estiment à raison indispensable dans les conditions urbaines et périurbaines de Butembo. Les capacités de construction de cet abri par les bénéficiaires sont plus limitées qu'en zone rurale.
- Les échéances des remboursements sont décidées par les bénéficiaires en fonction de leur possibilité pécuniaire et de la disponibilité en lapins ; cette option a été avalisée par le projet et se justifie sans doute par l'état de pauvreté de la population cible ; cependant cette option est en contradiction avec les termes du contrat qui prévoit que le remboursement soit effectué dans les 12 mois suivant l'octroi du kit équipement – lapins et le remboursement de l'abri doit se faire dans les 12 mois qui suivent la fin du premier remboursement. D'après les explications du projet, une prolongation tacite de la période normale de remboursement de 6 mois a été accordée sur chacun des 2 lots ; ce qui porte à 36 mois la durée maximale de remboursement.
- Les 4 autres quartiers (Evêché, Wayene, Malende et Vutetse) ainsi que les PVVS installés fin 2012 et au cours de 2013 n'ont pas encore entamé les remboursements.

Dans l'absolu, le nombre de lapins remboursés pour les 2 crédits et hors contribution aux CVU et CSS est faible 586 / 8.260 (soit 20 lapins X 413 bénéficiaires). Le taux actuel est de 7,1 %, ce qui mesure l'ampleur de la tâche à mener. Les remboursements continueront à intervenir après la fin du projet et aucune disposition en vue d'assurer sa pérennité n'a encore été prise.

Il est donc grand temps de concevoir un système de gestion du crédit pour l'après-projet. Il devra tenir compte de :

- la reprise de la zone d'intervention du PROMELVU par le LUSAPEL,
- la poursuite du financement de l'abri par le projet et de ses conditions d'octroi : comme le LUSAPEL n'accorde pas ce financement de l'abri, le financement de l'abri pour les bénéficiaires à venir situés dans la ville de Butembo et placés sous la coupole du LUSAPEL devra trouver une autre source. Il pourrait se faire à partir d'un fonds qui sera constitué par les remboursements des kits et abris des bénéficiaires du PROMELVU. Ce prêt serait alors

remboursable à 100 %. Le fonds qui pourrait être constitué peut être évalué à +/- 50.000 $ (7000 lapins à 7 $ pièce.).

Il est regrettable que la gestion du crédit rotatif n'ait pas fait l'objet d'une activité distincte affectée d'un ou plusieurs indicateurs spécifiques. Dans la situation actuelle, le suivi des performances du crédit rotatif est extrêmement compliqué.

4.1.5. 1.5. Assurer un programme d'éducation nutritionnelle auprès des ménages bénéficiaires

Cette activité s'est focalisée sur la sensibilisation des bénéficiaires sur l'importance du fruit dans l'organisme humain : 2 ateliers en 2011 (60 participants), 5 ateliers réunissant 69 couples en 2012, 9 formations en 2013 (201 participants). Ces formations ont été exécutées par l'ONG CEAPRONUT, membre du réseau WIMA.

Les ateliers sur les techniques culinaires de préparation du lapin peuvent y être rattachés et partagés avec le résultat 4 : 2 en 2012 (45 participants) et 4 en 2013 (102 participants).

Ni la sensibilisation programmée sur l'importance des groupes d'aliments dans les repas, ni le suivi des ateliers d'éducation nutritionnelle n'ont été organisés.

L'impact de cette activité est difficile à évaluer : d'une part le thème est assez limité et d'autre part aucune enquête n'a enregistré un changement éventuel de comportement alimentaire.

4.1.6. 1.6. Renforcer l'éducation sanitaire des familles bénéficiaires

4.1.7. 1.7. Contribuer à la mise en place d'actions permettant de limiter la démographie familiale

Ces 2 activités ont été traitées ensemble au cours de séances de formation :

- 2012 : 4 séances réunissant 100 participants hommes et femmes en parité égale ;
- 2013 : 4 séances réunissant 96 participants.

Les formations ont été données par le personnel des Zones de santé rurale de Butembo et de Katwa. Les formations n'ont pas été dispensées à l'ensemble des bénéficiaires. Selon l'équipe du projet, la réalisation de ces formations si elles sont dispensées à tous les bénéficiaires représenteraient une lourde charge financière et en temps.

4.1.8. 1.8. Organiser les bénéficiaires en associations de base et développer des actions « communautaires »

Cette activité s'est limitée à l'année 2012 où les bénéficiaires des 4 premiers quartiers de l'intervention ont participé à 2 séances dédiées à l'importance des associations de bases et à leur structuration. Les 4 autres quartiers n'ont pu recevoir ces formations par faute de temps.

4 organisations de base sont donc créées (les membres ont payé une cotisation !) mais pas structurées car elles ne disposent pas de leurs statuts, ni de règlement d'ordre intérieur. Certaines ont mis en place un fonds commun servant de mutuelle de santé animale. La création de la mutuelle de santé animale constitue un thème porteur apte à mobiliser les membres.

L'objectif est que toutes les OB créées dans le cadre des interventions de VSF-B adoptent les mêmes textes légaux tout en agissant en toute indépendance.

4.1.9. 1.9. Organiser des sensibilisations des BF sur le genre, les droits des femmes et des enfants

Cette activité s'est également réalisée au travers de formations :

- 2012 : 2 sur le sujet ont réuni 47 personnes
- 2013 : 6 ont réuni 147 personnes.

Ces formations ont été données par l'Association des Femmes Juristes de Butembo et a concerné 4 quartiers et 3 écoles de récupération.

4.1.10. *Évaluation des IOV du Résultat 1*

Résultat 1 : Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel						**Commentaires**
	A0	A1	A2	A3	Évalué	
Indicateur 1 : 320 ménages vulnérables, dont au moins 25 % des femmes, réalisent un élevage rationnel d'espèces à cycles courts.	0	36	144	320	327	8 quartiers : 283 bénéficiaires; comité des écoles et centres de récupération : 24; PVVS :20 BF : 174 F et 153 H
Indicateur 2 : 5 OB des bénéficiaires sont opérationnelles et réalisent des activités de solidarité	0	0	2	5	5	5 OB = mutuelle de santé pas encore structurées
Indicateur 3 : Au total 140 séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire ont été dispensées auprès des groupes bénéficiaires	0	18	50	140	48	indicateur trop important même si une partie des quartiers n'ont pas reçus les formations
Indicateur 4 : 40 enfants en situation difficile disposent d'un élevage et assurent leur scolarité.	0	10	30	40	44	28 filles et 16 garçons
Indicateur 5 : 40 enfants en situation de précarité (enfants de rue) disposent d'un élevage et accèdent aux moyens de survie	0	0	10	40	42	21 filles et 21 garçons

Les IOV visent à déterminer

- le nombre de bénéficiaires par catégorie : ces IOV se justifient et ont été calculés ;
- le nombre de OB constituées et leur fonctionnalité : le nombre de 5 ne correspond pas à la réalité car 1 OB compte de 20 à 25 bénéficiaires et se constitue à chaque génération de bénéficiaires. Cet IOV aurait dû être revu : chaque quartier aurait dû compter au moins une OB fonctionnelle. Le type d'association destinée à encadrer les enfants n'a pas été défini alors que des adaptations étaient nécessaires (mix de membres des CCS et des enfants bénéficiaires)
- le nombre de séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire aurait dû prendre en compte le nombre d'OB constituées ; une vingtaine d'OB et autres associations pouvait assister à 4 séances (nutrition, hygiène, genre et droits des femmes et des enfants, planning familial et SIDA). Cet IOV aurait donc dû être revu à 80.

4.1.11. *Commentaires*

Le résultat 1 « Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel » a été formulé en vue de répondre au problème lié à l'absence de cheptel chez beaucoup de vulnérables (indigence, manque de parcelles, …) et la faible valeur génétique des races locales.

La stratégie du PROMELVU était donc de fournir des lapins à des familles considérées comme vulnérables mais également comme capables de les entretenir. Le nombre fixé de 400 bénéficiaires a été légèrement dépassé et constitue une quantité appréciable étant donné qu'il s'agissait d'une 1ere

phase limitée à 3 ans. Le projet a veillé à obtenir une bonne répartition spatiale des bénéficiaires puisque chacune des 4 communes accueillent le projet au sein de 2 quartiers.

Le genre a constitué un critère primordial puisque 53 % des bénéficiaires sont des femmes. Différentes classes de vulnérables ont également été privilégiées. Les 86 enfants proviennent de 2 horizons différents : les centres de récupération et les écoles classiques ; un petit échantillon (20) représente les PVVS. Les 24 membres des comités créés au sein des écoles et des centres de récupération peuvent être le point de départ d'une promotion de l'élevage du lapin et de ses techniques. L'assouplissement des critères de choix des bénéficiaires, notamment pour doter les membres des CCS d'élevages, a permis de toucher des ménages moins vulnérables, plus ouverts aux innovations et disposant de ressources un peu plus importantes, en vue de leur faire jouer un rôle moteur dans le développement du petit élevage au sein de leurs associations.

La qualité des actions mises en œuvre est également très bonne :

- la sélection des bénéficiaires a été réalisée par des responsables d'organisation actives dans le développement et élus lors de réunions de quartiers selon une procédure objective et transparente ;
- l'équipement remis aux bénéficiaires est adapté et permet d'élever les lapins dans de bonnes conditions techniques ; la participation du projet dans l'abri était justifiée au vu des conditions urbaines et périurbaines ;
- les lapins montraient un format correct et la fertilité des lapines n'a pas fait l'objet de constatations négatives.

Sur le plan de l'appui aux vulnérables par la recheptelisation, le PROMELVU a donc atteint ses objectifs.

Il n'en est pas de même pour les actions complémentaires de l'approche holistique :

- l'amélioration des habitudes nutritionnelles s'est faite au travers de formations qui n'ont pu être dispensées à tous les bénéficiaires ;
- il en est de même pour les formations en éducation sanitaire et planning familial, lutte contre le VIH, en genre, droits des femmes et des enfants.

Deux causes peuvent être évoquées : ces activités liées à l'éducation ont sans doute reçu moins d'attention de l'équipe du projet étant donné que (i) l'objectif premier de ce résultat était l'identification et l'installation d'élevages chez les bénéficiaires, (ii) un cadre du projet n'a pas eu la charge exclusive de ce volet éducation et étant donné sa charge de travail, il n'a pu y consacrer le temps nécessaire.

L'absence de dispositif durable en matière de gestion du crédit rotatif doit être prise en compte le plus rapidement possible. La seule option possible est la reprise de ce volet par le LUSAPEL. La même remarque doit être faite pour la création des OB : celles-ci ne sont pas encore créées ou le sont à l'état embryonnaire. Les OB sont le cadre idéal d'échanges entre les membres sur leurs expériences en élevage et de développement de collaborations dans d'autres domaines. On peut regretter que la mise en place de tontines n'ait pas été envisagée car elles constituent un puissant facteur de solidarité.

4.1.12. Leçons apprises

La sélection des bénéficiaires de lapins a confirmé l'efficacité de la procédure déjà mise en place dans d'autres projets exécutés par VSF-B : une procédure objective et transparente faisant participer les responsables locaux rassure la population et la rend plus encline à entamer le remboursement. L'adoption du crédit rotatif au bénéfice de membres proches de la communauté y contribue également. Pour être parfaite, la procédure de sélection doit présenter des critères clairement identifiés par catégorie et faire l'objet d'un rapportage relatant les diverses étapes de la sélection. En l'absence de ce rapportage, il est difficile d'évaluer le degré de vulnérabilité réel de bénéficiaires et de déterminer les paramètres de la classe des « trop vulnérables » inaptes à tirer parti d'une action de recheptelisation pour améliorer leur sort.

La gestion du crédit rotatif doit faire l'objet d'une activité distincte ainsi que d'un suivi et rapportage périodique. Un document stratégique élaboré dès le début manque et les modifications intervenues (révision du montant à rembourser et l'augmentation du délai) n'ont pas été discutées et ratifiées par une instance interne du projet en charge de la gestion du crédit. L'annexe 11 du rapport annuel d'activité n'expose pas de stratégie mais des dispositions pratiques.

VSF-B a su adapter le contenu de l'appui à la situation rencontrée : l'abri s'est avéré indispensable en milieu urbain et périurbain. La mission n'a pu déterminer la différence entre le milieu rural du LUSAPEL et le milieu urbain et périurbain qui justifierait de fournir l'abri à l'un et pas à l'autre. La disponibilité en matériaux de base, en main d'œuvre et en revenus dans l'exploitation rurale est plus grande et permet à ces ménages de fournir eux-mêmes l'abri.

Il n'est pas conseillé que les activités de formation et de sensibilisation de l'approche holistique soient incluses dans le même résultat que celui qui vise des réalisations dont les effets sont concrètement visibles tels la fourniture de matériel et d'animaux. La priorité est souvent accordée à ces activités à forte visibilité au détriment des formations et des sensibilisations dont les effets ne sont mesurables que par des enquêtes appropriées (MARP).

Il en est de même pour le volet création d'organisations de base : il est préférable d'inscrire cette activité dans un résultat différent et de le confier exclusivement à un cadre qui ne s'occupe pas de l'installation des élevages. Les formations et les sensibilisations peuvent aisément être associées à ce résultat.

4.1.13. Recommandations

- Dans chaque projet possédant un volet d'appui à des personnes vulnérables, publier une liste finale de critères de sélection, catégoriser clairement les bénéficiaires au début de l'intervention et suivre l'évolution de ces critères chaque année par enquête chez chaque bénéficiaire.

- Prévoir lors de la mise en place d'une action de crédit rotatif une activité spécifique à la gestion de ce crédit basée sur une approche stratégique clairement définie. Le bilan des octrois de crédit et des remboursements doit être établi régulièrement et présenté pour approbation à un comité de crédit. Tout changement dans la stratégie doit faire l'objet d'un accord au sein du comité. Dans le cas du PROMELVU, doivent être également déterminées certaines dispositions pratiques : délai maximum et conditions d'un report, affectation des remboursements en nature (surplus de lapins), constitution d'un fonds et modalité de gestion du fonds.

- Accélérer la mise en place des OB et l'intégration des CCS dans les OB sur le modèle PESALE du LUSAPEL : définir soigneusement les responsabilités et les tâches de chaque membre des OB.

4.2. Résultat 2 : Les conditions de l'élevage de basse cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain

4.2.1. 2.1. Identifier les thèmes de base pour l'amélioration du petit élevage en milieu urbain

Cette activité a été réalisée durant la 1ere année du projet et a abouti à la conception et la publication des documents de formation. Ceux-ci ont servi lors de la formation avant installation et lors des recyclages. Il traite des bâtiments et de l'équipement, de l'alimentation, de la reproduction et de l'hygiène du clapier.

Il est venu s'y ajouter un guide des activités journalières de l'éleveur de lapins. Ce guide constitue davantage un document de vulgarisation grâce à sa présentation pédagogique et aux illustrations qu'il contient.

4.2.2. 2.2. Assurer les formations et les recyclages sur les thèmes de base de l'élevage rationnel

Récapitulation des formations

	2011		2012		2013	
	Formations	Participants	Formations	Participants	Formations	Participants
Conduite de l'élevage du lapin	2	64	10	257	13	290
Recyclage sur la conduite de l'élevage			2	51	2	40
Alimentation (utilisation de concentrés)			4	107	0	0
TOTAL	2	64	16	415	15	330

33 formations ont rassemblé 809 participants dont plus de la moitié sont des femmes.

25 formations en conduite de l'élevage de lapins ont été dispensées en première instance pour 20 groupes de bénéficiaires installés soit un excédent de 5 à verser sans doute dans le compte des recyclages. La moitié des bénéficiaires ont jusqu'à présent bénéficié de recyclage ; ce taux assez faible s'explique par le retard enregistré dans l'installation des élevages.

L'équipe du projet a relevé une forte participation (80%) encouragée par les indemnités de 5 $ versés à chaque participant (2 $ pour le déplacement et 3 $ pour la restauration).

2 points faibles ont été relevés : l'absence de démonstration pratique et de suivi de la formation.

4.2.3. 2.3. Développer un dispositif durable de suivi et d'appuis conseils aux éleveurs

Cette activité a commencé par des séances d'informations dispensées aux bénéficiaires et aux CCS de 4 quartiers et de 2 écoles et s'est poursuivie par la formation théorique et pratique de ces 6 CSS.

Les CCS ont entamé le suivi des élevages au courant de l'année 2012. Une fiche de suivi leur a été fournie pour réaliser ce suivi mais elle a été jugée trop compliquée et n'a pas été utilisée.

La restructuration des CCS avait aussi été programmée dans le cadre de ce suivi des élevages. Cette restructuration était devenue nécessaire pour ne retenir que les membres des CCS aptes à assurer le suivi. La détention d'un élevage par un bénéficiaire possédant un niveau d'instruction plus élevé que les vulnérables sélectionnés en début de projet, paraissait indispensable pour inclure ce membre dans le comité restructuré. La restructuration a concerné 4 CCS qui ont vu le nombre de membres passer de 12 à 6 ou 8. Un CCS est également en train de renouveler tous ces membres.

Il n'y a cependant pas eu d'évaluation formalisée du suivi par les cadres du PROMELVU.

Cette activité n'a pas abouti à l'objectif programmé : le passage des CSS ne peut être considéré comme un véritable suivi car il s'attachait avant tout à la vérification des effectifs. La difficulté à maîtriser la fiche ne peut être invoquée comme explication à cette absence de résultat. L'équipe du projet aurait dû réagir et mettre en place un substitut de fiche permettant de suivre les effectifs des élevages ainsi qu'un certain nombre de paramètres importants (mortalités, traitements administrés, type d'aliments et de fourrages distribués, hygiène, …).

Les bénéficiaires auraient également dû être initiés au suivi de l'effectif de leur élevage selon un canevas simplifié à transcrire dans un cahier.

Dans ces conditions, la productivité des élevages est impossible à établir avec précision. La reconstitution des mouvements avec les bénéficiaires visités a permis d'estimer la productivité annuelle par lapine entre 10 et 20. La consommation annuelle varie entre 2 et 4. La vente se fait généralement sur place à un prix compris entre 4 à 10 $. Le produit de la vente sert à couvrir les frais de l'élevage et à payer les frais de scolarité. Viennent ensuite les achats de nourriture et d'habits, le paiement de frais médicaux.

4.2.4. 2.4. Développer des actions de valorisation du fumier produit dans les élevages

Cette activité exécutée en 2012 et 2013 a été essentiellement réalisée au travers de la formation de :

- 6 quartiers (123 personnes) et 2 CCS d'école en valorisation du fumier et en techniques de compostage complétée par des démonstrations pratiques ;
- 6 quartiers (105 personnes) et 2 CCS d'école en conduite de cultures potagères (choux, choux-fleurs, poireaux) complétée par des démonstrations pratiques en pépinières et en jardins.

Même si ces thèmes correspondaient à une demande et un besoin des bénéficiaires, ils n'ont pas fait l'objet d'une grande rigueur d'application. L'explication de l'absence de place pour l'installation de la compostière ne peut être retenue. Les animaux divagants sont aussi à l'origine des faibles résultats des jardins.

4.2.5. 2.5. initier des actions de protection de l'environnement

Le projet a procédé à :

- la diffusion de 2 espèces de plantes fourragères (Trypsacum et Desmodium) dans 4 quartiers et 2 écoles ;
- l'installation de 2 parcelles de démonstration (Trypsacum et Desmodium) dans 2 quartiers ;
- la multiplication de 4 plants fruitiers en 2012 (pruniers, bananiers, maracoudja, goyaviers) et leur distribution aux bénéficiaires de 4 quartiers et à tous les écoliers de 3 écoles appuyées.

Cette activité n'a pas apporté les résultats escomptés : les plantes fourragères se sont difficilement implantées en raison de la divagation des animaux et du manque d'espace et de mesures de protection. La disponibilité en éclats de souche et semences était aussi limitée.

L'installation des plants fruitiers n'a pas bénéficié de tous les soins requis et le projet soupçonne que des plants dégénérés lui ont été livrés. L'activité n'a pas fait l'objet d'un suivi quantitatif (nombre de plants ayant repris / exploitation).

4.2.6. Évaluation des IOV du résultat 2

Résultat 2 : Les conditions de l'élevage de basse cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain et s'intègrent bien dans le milieu urbain						**Commentaires**
	A0	A1	A2	A3	Évalué	
Indicateur 1 : 30 % des bénéficiaires ont mis en place au moins une mesure de protection de leur environnement (graminées et arbustes fourragers, fruitiers, fosse fumière,….)	0%	0%	10%	30%	atteint	pas de relevé exhaustif réussite aléatoire
Indicateur 2 : La productivité numérique par lapine atteint 15 lapereaux exploitables par an.	5	10	12	15	??	pas de données exhaustives car pas d'application des fiches de suivi
Indicateur 3 : L'exploitation des cobayes par ménage atteint 25 têtes par an dont 20 pour l'autoconsommation.	6	12	18	25	NA	La distribution des cobayes abandonnée

Indicateur 4 : 40 % des bénéficiaires valorisent le fumier comme compost pour leurs champs.	0%	10%	30%	40%	atteint	la majorité ont une fosse l'utilisation rationnelle n'a pu être contrôlée

L'atteinte de ces 4 IOV est donc assez aléatoire.

L'IOV 1 et 4 : les mesures de protection de l'environnement (plantes fourragères et arbres fruitiers) et la mise en place d'une compostière, première étape de la valorisation du compost, ont été effectivement mises en œuvre par le biais des formations et de la distribution de plants mais ne semblent pas avoir pris un réel essor.

La productivité moyenne d'une lapine atteint sans doute 15 lapereaux exploitables par année avec les différences d'élevage mentionnées ci-dessus. 15 lapereaux est une productivité moyenne entre les éleveurs peu performants (10 lapereaux / an) et les éleveurs modèles. L'objectif de 20 lapereaux par an et par lapine devrait être retenu.

L'IOV 3 n'est plus d'application étant donné l'arrêt de la distribution de cobayes.

4.2.7. Commentaires

Le résultat 2 a pu tirer parti de l'expérience du LUVUPEL au travers des syllabus de formation ainsi que de la fiche de suivi. Il est cependant regrettable que le PROMELVU n'ait pas intensifié la collaboration avec le projet frère lorsque l'application de cette fiche a rencontré des réticences d'utilisation de la part des membres des CSS chargés du suivi. Les syllabus ne sont pas toujours adaptés à la situation locale.

Chaque groupe a effectivement reçu la formation précédant l'installation de l'élevage. Pour le reste le bilan des formations est assez décevant car moins de la moitié des bénéficiaires ont reçu ces formations de recyclage. Les actions de distribution de plantes fourragères et de plants fruitiers ont apporté peu de résultats.

Le système de suivi – encadrement n'a pas été performant : les données ne sont pas récoltées, les membres des CCS désignés avaient à suivre de 25 à 75 bénéficiaires, manquaient de temps et n'avaient pas les compétences (absence de recyclage ciblé sur les CSS). Le suivi s'est borné à des passages des membres des CCS sans véritable diagnostic et plan d'actions discutés avec le bénéficiaire visité. Sa mise en place doit être évaluée avec chaque comité restructuré de CCS afin de déterminer le modèle compatible avec les compétences des chargés de suivi.

4.2.8. Leçons apprises

Peu de leçons peuvent être tirées de ce résultat visant l'amélioration des conditions d'élevage et de l'environnement de l'exploitation si ce n'est la recherche des causes à l'origine des difficultés de mise en œuvre des formations et du suivi.

Comme mentionné plus haut, le projet a démarré avec 6 mois de retard et le personnel s'est fortement concentré sur la procédure d'installation des élevages chez les bénéficiaires : sélection, formation en techniques de base, distribution de l'équipement et des géniteurs. Devant les difficultés de dispenser les autres formations, il aurait été indiqué de porter les efforts de formation sur les membres du CSS chargés du suivi et de concevoir pour eux un plan de formation adapté.

Les activités dirigées vers les productions végétales de l'exploitation telles que l'installation d'une compostière, la récolte et l'utilisation du fumier, les cultures fourragères et les arbres fruitiers, sont intéressantes pour améliorer le niveau de production de l'exploitation. Elles n'ont cependant pas été adoptées sur une large échelle. Il aurait été indiqué de ne pas les introduire toutes en même temps et de commencer par la plus attrayante et produisant un effet rapide : les jardins de cuisine aurait pu être cette porte d'entrée.

4.2.9. *Recommandations*

- Dans l'éventualité d'une intégration des bénéficiaires du PROMELVU dans le projet LUSAPEL, une priorité sera de restructurer les OB sur le modèle des PESALE et de former des chargés de suivi – appui – conseil (CSAC) qui assureront un véritable encadrement des bénéficiaires.
- Appuyer les CSAC pour qu'ils mettent en place des exploitations modèles de démonstration à tous les niveaux : bâtiments et équipement d'élevage, saturation en plantes fourragères et arbustes fourragers), fosse fumière.
- Concevoir une fiche de suivi simple à faire remplir par les éleveurs.
- Actualiser les syllabus à la lumière de l'expérience acquise

Compléter le syllabus alimentation par un volet fourrages en rapport avec la situation locale (espèces fourragères sauvages, modalités d'installation de fourrages cultivés, développement d'arbustes fourragers, …) ; des actions complémentaires visant l'amélioration de l'alimentation des animaux doivent être envisagées telles la composition de concentrés alimentaires et la mise en place d'un fonds de roulement « aliment concentré » pour les associations fonctionnelles

4.3. Résultat 3 : Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires

4.3.1. *3.1. Mettre en place un dispositif efficace de santé animale pour répondre aux besoins des éleveurs de la ville*

Cette activité a été consacrée au recrutement des 2 cabinets vétérinaires déjà opérationnels qui seront identifiés de manière participative avec le service vétérinaire AGRIPEL et qui serviront de base au réseau de santé animale. Les actions menées dans ce cadre sont :

- L'élaboration des critères de sélection : 13 critères ont été retenus ; parmi les éléments principaux retenons :
  - Être docteur en médecine vétérinaire ou assistant vétérinaire A1 et être agréé avec mandat sanitaire ;
  - Disposer d'une clinique vétérinaire fonctionnelle bien structurée en ville de Butembo et y assurer une permanence ;
  - Ne pas être lié par un engagement à l'état.

- La sélection des 2 CVU : avec la participation des agents d'Agripel pour les enquêtes – 10 candidatures reçues ;

- La signature des protocoles d'accord avec les 2 CVU :
  - La clinique vétérinaire de l'Espoir gérée par Dr Vénérante Kahindo et installée dans le quartier Katwa ; la clinique compte 2 autres assistants ainsi qu'un autre comptoir dans le quartier Vighole, proche des bénéficiaires du PROMELVU.
  - La clinique vétérinaire Tout est Grâce gérée par Ir Mumbere Kitenge François et installée dans le quartier Matembe (commune Bulamba) ; la clinique emploie un assistant.

Les enquêtes destinées à évaluer les capacités des CVU se sont déroulées en fin 2011 et les 2 protocoles ont été signés en juillet 2012. Une partie du retard a été attribuée au délai pris par l'analyse des protocoles au siège VSF-B à Bruxelles.

La procédure de recrutement des CVU est jugée efficace. Elle a porté sur une dizaine de candidats : la ville de Butembo abrite 2 institutions de formation de vétérinaires A0 et A1. L'implication des services Agripel a été effective lors des enquêtes et de l'étape finale de la sélection. La procédure a été menée en toute transparence et objectivité et a été acceptée par la profession. L'expérience du LUVUPEL a servi le projet par le partage de la méthode de sélection et du modèle de protocole.

4.3.2. *3.2. Contribuer au renforcement des capacités d'intervention de certaines C.V. urbaines*

Le PROMELVU a fourni aux 2 CVU sélectionnées des appuis de diverses natures :

- le renforcement administratif : dans la gestion comptable et financière, la gestion du personnel, la connaissance des dispositions légales en matière de pratique de la médecine vétérinaire ;
- les appuis financiers principaux :
  - l'acquisition de moyens de déplacement : 1 moto d'une valeur de +/- 750 $ remboursable à 50 % et 1 ou 2 vélo remboursable à 25 % ;
  - un fonds de roulement d'intrants vétérinaires visant à renforcer le stock de médicaments d'un montant de 500 $; le remboursement de ce fonds prévu dans le contrat n'a pas été exigé;
  - une intervention dans les frais de fonctionnement de la CVU à concurrence de 480 $ notamment pour la location du local, le paiement d'une prime de l'assistant et les frais de carburant.
- la formation : en compétence technique et managériale du responsable de la CVU et de ses assistants ; ces formations ont été assurées par WIMA (gestion d'une clinique vétérinaire) et par les vétérinaires du LUVUPEL (approche de la santé animale par VSF-B, échange d'expérience).
- la promotion de la CVU : au travers des facteurs de visibilité (panneaux, émission radio, …) ;
- un appui éventuel au lancement de nouvelles AGR au sein de la CVU.

Un autre volet de cette activité consistait à assurer le suivi des 2 CVU par le projet et ses partenaires associés dans cette mise en place du réseau de santé animale : Agripel, WIMA et LUVUPEL. Agripel a effectué des visites de suivi tous les 6 mois alors que le rythme initial était de 3 mois. Le cadre du PROMELVU en charge de ce suivi n'a pu tenir le rythme programmé de 1 visite mensuelle. Une évaluation plus formelle était programmée chaque fin d'année. Elle devait déterminer la viabilité de la CVU au travers de ses activités et de l'analyse de son bilan financier. Celle programmée en 2012 n'a pas été réalisée.

Ce suivi a permis de relever quelques défauts dans le fonctionnement des 2 CVU : le PROMELVU est intervenu afin que les CVU respectent le calendrier des soins à dispenser auprès des bénéficiaires ; une formation complémentaire par un CVR du LUSAPEL a permis une bonne maîtrise de l'utilisation des médicaments chez le lapin.

Les CVU sont satisfaits de l'appui apporté par le PROMELVU. La gérante de la CVU de l'Espoir n'a pu complètement s'impliquer pour des raisons personnelles mais ces 2 assistants ont assuré ses engagements. Les 2 CVU ont introduit chacune une demande d'appui d'une AGR d'un montant de 1500 $ dont une participation personnelle de 300 $: pour la fabrication d'aliment bétail pour l'une et l'ouverture d'un second comptoir pour l'autre.

Le protocole prévoit que chaque CVU remettra un rapport trimestriel au PROMELVU comprenant notamment un volet zootechnique et sanitaire ainsi qu'un rapport financier. La mission n'a pas eu connaissance de la remise de tels rapports.

En raison de l'absence des rapports trimestriels et de l'évaluation annuelle par le projet, il est difficile d'évaluer la viabilité des 2 CVU appuyées. L'une déclare avoir augmenté sa clientèle, constituée à 80 % de clients non bénéficiaires du PROMELVU et qu'elle peut assurer la prise en charge des frais de fonctionnement. Le point sensible de la rentabilité reste le remplacement du matériel roulant qui est le garant du maintien d'une clientèle minimale.

4.3.3. *3.3. Assurer une sensibilisation élargie des éleveurs de la ville de Butembo en matière de prophylaxie et de soins vétérinaires*

Peu d'actions programmées ont été réalisées dans le cadre de la sensibilisation des éleveurs de la ville de Butembo en vue de promouvoir le recours à la prophylaxie et aux soins vétérinaires. Cette sensibilisation s'est limitée aux interventions des CVU appuyées au sein de leur clientèle.

Une raison invoquée est le manque de ressources humaines pour la conception de clips radio. Le LUSAPEL vient cependant de débuter ces émissions à partir de Butembo. La non-tenue de l'atelier programmé en 2011 a aussi privé le projet de stratégie dans ce domaine.

4.3.4. *3.4. Initier les ménages des bénéficiaires à la détection rapide des animaux malades et à l'application de petits soins courants*

Les formations dispensées en vue d'initier les bénéficiaires à la détection des maladies et à l'application des soins courants n''ont eu lieu qu'en 2013 dans 4 quartiers et 3 écoles. Les 4 autres quartiers et les 3 centres de récupérations sont dans l'attente de ces formations. Elles ont été assurées par le responsable d'une CVU (Tout est Grâce) et par un zootechnicien du LUSAPEL.

L'efficacité de cette formation n'a pu être évaluée, ni par l'équipe du projet, ni par la mission.

4.3.5. *3.5. Assurer la prophylaxie et les soins vétérinaires auprès des ménages vulnérables*

Les soins aux lapins de bénéficiaires ont été pris an charge par les CVU appuyées dès l'entrée en vigueur du protocole en juillet 2012. Auparavant ils ont été assurés par 2 techniciens vétérinaires A2 qui étaient également des bénéficiaires en tant que membres de CCS.

Le suivi sanitaire des élevages consiste en 2 passages par mois d'un membre de la CVU. Outre une inspection de l'hygiène de l'élevage et de l'état de santé des lapins, ce suivi consiste en un traitement prophylactique contre la coccidiose du lapin lors du sevrage et de tous les lapins présentant de la diarrhée. Un vermifuge est administré chaque trimestre et une désinfection des cages une fois par an.

Le protocole d'accord entre le PROMELVU et la CVU ne précise pas le rythme de passage des CVU dans les élevages des bénéficiaires. Il prévoit aussi que la contribution du bénéficiaire à la couverture des soins sera de 1 lapin par an mais que le PROMELVU subventionnera ces soins durant les 8 premiers mois à hauteur de 60 $ par groupe de bénéficiaires (20 à 25) et par mois. A partir du 7eme mois le paiement des prestations de la CVU se fera par la remise d'un lapin par semestre. Le projet a effectivement subventionné les soins vétérinaires des élevages des bénéficiaires durant les 6 premiers mois de l'appui, c'est-à-dire précédents le début du remboursement du crédit nature).

Le protocole prévoyait aussi d'intégrer dans ce système de soins aux élevages des bénéficiaires des techniciens vétérinaires non employés par la CVU mais membres des CCS afin qu'ils puissent assurer les soins chez 50 à 60 bénéficiaires. Il avait été évalué qu'un technicien employé à temps plein est capable de prendre en charge le suivi de 50 à 60 bénéficiaires. Si cette estimation est maintenue le nombre de techniciens actuels (4) est insuffisant. Le rythme de visite actuel semble cependant respecté par les CVU et leurs assistants.

Le paiement des CVU en nature pose un problème certain. Pour rappel, il a été prévu dans le remboursement 3 lapins fournis endéans les 24 mois suivant l'installation. Cette disposition est correcte puisque pratiquement 1 lapin est cédé par semestre en guise de paiement des soins à partir du second semestre. Le prélèvement des lapins est du ressort des CSS et se déroule lors des actions de transfert de géniteurs vers les nouveaux bénéficiaires. Le paiement des frais vétérinaires a connu du retard puis qu'une CVU a perçu 76 lapins et la seconde 126. De plus, le format insuffisant de ces lapins a contraint les CVU à compléter leur engraissement, constituant une source de dépenses supplémentaires. Le prix de vente a été de 5 $ par lapin, ce qui est inférieur aux prévisions mais explicable par l'absence d'organisation du marché.

Il est peu probable qu'au terme du projet, les CVU maintiennent ce système de rémunération, l'une a d'ailleurs évalué le coût de ce suivi sanitaire par élevage : 8 $ par semestre, soit 1,5 lapins. Ce coût devrait donc être intégré dans les prévisions budgétaires de l'élevage de lapin. Le PROMELVU a déjà commencé à sensibiliser les bénéficiaires à cette évolution en favorisant la constitution de mutuelles de santé au sein des OB. Cette mutuelle de santé peut être considérée comme des versements anticipatifs servant au paiement des soins. Il ne s'agit pas d'une mutualisation et de partage financier des coûts.

L'impact du suivi sanitaire régulier des élevages est sans conteste positif même si difficile à évaluer : il reste toujours très dépendant des conditions d'élevage (hygiène et stress) ainsi que de la méconnaissance de la pathologie locale touchant le lapin.

4.3.6. *3.6. Renforcer le dispositif actuel de vaccination des volailles au niveau de tous les quartiers de la ville*

La vaccination de la volaille contre la maladie de Newcastle est une activité assurée par les CVU. Étant donné le retard enregistré dans la sélection des 2 CVU, la vaccination a été lancée en mai 2012 en faisant appel aux services vétérinaires publics (Agripel) et privés (ensemble des CVU). Elle a été interrompue de juin à août 2012 pour permettre la reprise des actions par les CVU appuyées. En 2013, il a été décidé de concentrer la sensibilisation sur le mois d'août pour mieux toucher les enfants, responsables des volailles et en vacances durant ce mois. Par la suite, la vaccination continue à être réalisée par les CVU. Les statistiques de vaccination sont :

- en 2012 : 36.859 volailles ont été vaccinées sur 40.000 prévues ;
- en 2013 : 37.604 vaccinées sur les 50.000 prévues mais la campagne se poursuit par les 2 CVU appuyées.

Ces résultats sont considérés comme excellents car aucune vaccination de ce genre n'avait été organisée auparavant. Ils ont été enregistrés grâce à une mobilisation des services vétérinaires publics (Agripel) et privés (CVU appuyées et autres CVU). Plusieurs réunions préparatoires ont visé la désignation des agents impliqués et des sites de vaccination. L'information sur le programme de vaccination a été diffusée par la radio et via mégaphone sur le site la veille et le jour même de la vaccination.

Le PROMELVU a préfinancé chaque campagne en fournissant le vaccin et par le paiement des indemnités des vaccinateurs. La vaccination a été facturée 50 Fr congolais pour une poule adulte et 25 Fr congolais pour un poussin.

Le vaccin utilisé est le vaccin ITA-NEW qui est un vaccin inactivé thermolabile. Il doit être conservé au réfrigérateur entre 4 et 8 °C et administré par injection. Le PROMELVU a assuré la chaîne de froid Un commerçant de la place s'est chargé de son importation au prix de 23 $ / 1000 doses soit légèrement plus cher que les vaccins comprenant les souches La Sota (vaccin vivant, thermolabile) et Hitchner B1 (vaccin vivant, thermolabile). Il serait intéressant d'étudier la possibilité d'utiliser les souches NDV4-HR ou I-2 (vaccins vivants, thermostables) ne demandant pas de chaîne de froid. L'avantage des vaccins inactivés (ITA-NEW) est que l'immunité est plus longue, 6 mois contre 4 mois pour les vaccins vivants.

4.3.7. *Contribuer au renforcement des capacités des Services Vétérinaires AGRIPEL de Butembo dans ses rôles régaliens*

Pour rappel, le renforcement des capacités des services vétérinaires Agripel est une activité rapatriée du Résultat 5.

Les programmations annuelles prévoyaient des interventions et des appuis selon 3 axes principaux :

- la constitution d'une banque des données de santé animale et notamment la collecte des statistiques sur les épidémies des animaux de basse cour,
- la participation aux activités du projet notamment lors des réunions de programmation,
- le suivi et l'évaluation des activités des bénéficiaires du projet.

Les résultats enregistrés sont :

- la participation d'Agripel à la procédure d'évaluation et de sélection des CVU : états des lieux, critères de sélection et choix final ;
- la participation aux campagnes de vaccination en 2012 et 2013 ;
- la réalisation d'une tournée de suivi des BF en juin 2013.

Les données relatives à l'évolution du cheptel et l'incidence des maladies sont reprises dans les rapports d'Agripel mais ils ne sont pas transmis systématiquement au PROMELVU.

Le bilan est donc mitigé à tel point que la programmation opérationnelle de 2013 ne reprenait pas cette activité. La raison en est sans doute la faible disponibilité des services vétérinaires publics dans un contexte de réduction des effectifs de la fonction publique.

4.3.8. *Assurer une capitalisation de l'expérience du projet en matière de mise en œuvre d'un réseau de santé animale en milieu urbain.*

Peu a été fait en matière de capitalisation de l'expérience du projet en matière de réseau de santé animale en milieu urbain. Le projet désire aborder cette activité sous l'angle d'une capitalisation globale reprenant tous les thèmes dignes d'intérêt : 25 ont déjà été répertoriés.

Le projet doit cependant revenir à l'objectif de cette activité. Il dispose déjà de canevas de référence utilisé par d'autres projets de VSF-B.

Il paraît utile dans le document de capitalisation de décrire la situation d'avant projet (nombre de CVU, territoire réellement couvert et clientèles de base en rapport avec l'importance du cheptel) et les progrès enregistrés suite à l'appui de CVU.

4.3.9. *Évaluation des IOV du résultat 3*

Résultat 3 : Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires.						**Commentaires**
	A0	A1	A2	A3	Évalué	
Indicateur 1 : 2 CVU ont integré une composante "soins vétérinaires de proximité" dans leurs activités.	0	1	2	2	2	2 CVU appuyées par le PROMELVU et les CVU réalisent le suivi des bénéficiaires
Indicateur 2 : La vaccination contre la NCDatteint 50.000 volailles en 2013.	20.000	25.000	40.000	50.000	37.604	la campagne de vaccination se poursuit
Indicateur 3 : Le taux de mortalité des lapins est reduit de 50 % (de 70 % à 35 %).	70%	60%	45%	35%	??	pas d'enquête et la fiche de suivi n'est pas applicable; 1 donnée sur 1 quartier de janvier à juin 2013 : 46 %
Indicateur 4 : 30 % des familles bénéficiaires ont eu recours à la "mutuelle de soins vétérinaires.	0%	0%	10%	30%	??%	mutuelle de santé en installation dans les 4 1ers quartiers
Indicateur 5 : Le taux d'efficacité des interventions sanitaires atteint au moins 75 %.	0%	50%	60%	75%	??	pas d'enquête

2 IOV ont pu faire l'objet d'estimation satisfaisante : l'IOV 1 et l'IOV 2.

IOV 1 : 2 CVU sont effectivement appuyées par le PROMELVU mais le degré d'intégration d'une composante soins vétérinaires de proximité est difficilement évaluable ; le projet a permis à ces 2 CVU d'étendre leur rayon d'activité grâce au moyen de déplacement et au renforcement du fonds de

médicaments. Les interventions sont le fait des techniciens des CVU qui fournissent les soins à la demande sans qu'une sensibilisation de l'ensemble des détenteurs de bétail aux soins préventifs ou curatifs n'ait été réalisée. Le déploiement d'un réseau tel que prôné par VSF-B dans d'autres de ses projets par le biais d'auxiliaires d'élevage ne se justifie sans doute pas vu de l'exigüité du territoire de la ville (190 km^2) et de la densité des techniciens vétérinaires installés dans la ville.

IOV 2 : le nombre de volailles vaccinées contre la maladie de Newcastle est proche de celui programmé. Ces campagnes de vaccination constituent une sensibilisation excellente de la population au recours à des CVU pour les soins à apporter à leurs animaux.

IOV 3 : l'absence de suivi régulier des élevages des bénéficiaires a empêché le calcul de cet IOV sur l'ensemble des lapins. Un échantillon limité a fourni un taux de 46 %. Ce taux est difficilement interprétable étant donné que le taux de mortalité de base (70 %) était particulièrement élevé.

IOV 4 : le commentaire repris du rapport d'activités 2012 mentionnait : « à la fin de la 2è année, le projet ne s'était pas encore désengagé par rapport aux premiers bénéficiaires ; d'où ils dépendent encore du projet et leurs mutuelles de santé animale sont en structuration ». Une restructuration des OB a été entreprise en 2013 sur le thème de la constitution de mutuelles de santé dans les 4 premiers quartiers. Le projet ne peut cependant fournir de chiffre sur le nombre de cotisants. Cet IOV est à rattacher au résultat 1.

IOV 5 : le taux d'efficacité (ou de satisfaction) des interventions sanitaires ne peut être calculée que par enquêtes (de type MARP) mais elles n'ont pas encore été exécutées.

4.3.10. Commentaires

Les activités mises en œuvre ont atteint en grande partie le résultat programmé :

- le réseau de santé animale de la ville de Butembo est plus efficace par le renforcement des 2 CVU et les campagnes de vaccination des volailles ; cependant il n'est pas certain que chaque détenteur de bétail sache contacter une CVU en cas de besoin, ni ne connaisse le programme prophylactique à appliquer à ses animaux. Ce sont là 2 objectifs qui pourront être repris par le LUSAPEL dont le résultat 2 vise également la consolidation et la viabilisation du dispositif de santé animale de proximité développé dans le cadre du LUVUPEL
- les élevages des bénéficiaires du PROMELVU enregistrent une protection suffisante de l'état sanitaire. L'évolution favorable du taux de mortalité est en mesure de se poursuivre si les CVU maintiennent leurs interventions et si les éleveurs reçoivent des formations de recyclage axées sur la détection précoce des maladies, l'hygiène du clapier, la prévention des situations de stress et la bonne gestion de l'alimentation. Il est donc indispensable de parvenir à un accord avec les CVU quant à la poursuite de leur intervention et de promouvoir rapidement la mise en place de mutuelles de santé opérationnelles.

4.3.11. Leçons apprises

En exécutant le PROMELVU, VSF-B a pu enrichir son expérience de mise en place d'un réseau de santé animale de proximité ; les particularités rencontrées ici tiennent au milieu urbain, la forte densité d'agents vétérinaires présents dans ce petit territoire et la présence quasi exclusive du petit élevage. Dans d'autres projets la mise en place d'un RSAP a pu compter sur la prédominance du cheptel bovin ayant une plus haute valeur et une plus grande productivité pour assurer sa rentabilité. Ces conditions ont limité l'action du projet à un appui à 2 CVU.

Les campagnes de vaccination ont été un facteur important de la sensibilisation des éleveurs pour le recours aux soins vétérinaires ainsi que de l'intégration des divers services vétérinaires de la ville : Agripel, CVU appuyées et autres agents vétérinaires.

Le paiement des prestations des CVU dispensant les soins aux élevages des bénéficiaires par le prélèvement automatique de lapins se justifie au démarrage de l'installation car il aide le bénéficiaire à prendre conscience de l'importance de ce suivi sanitaire sans introduire de concurrence directe avec le financement d'autres besoins vitaux. La promotion et la constitution de mutuelles de santé s'avèrent par la suite indispensable pour se dégager des contraintes engendrées par le paiement en nature.

4.3.12. Recommandations

- Rédiger un document de capitalisation de l'expérience du réseau de santé animale. Comme déjà mentionné à 4.3.8, le document de capitalisation décrira la situation d'avant projet (nombre de CVU, territoire réellement couvert et clientèles de base en rapport avec l'importance du cheptel) et les progrès enregistrés suite à l'appui de CVU. Il s'efforcera de dégager les facteurs de rentabilité propres à ce type de RSAP càd en milieu urbain et axé sur les soins au petit élevage.

- Revoir avec les CVU les accords du protocole relatifs à l'encadrement sanitaire des élevages dans le but d'établir une convention entre chaque CVU et chaque OB. Y décrire précisément la nature et le rythme des interventions des CVU. Privilégier le paiement des rémunérations en argent et non plus en nature.

- Accélérer la mise en place des mutuelles de santé : faire le point sur les actions déjà entreprises dans les OB du projet et élaborer un document de référence développant le principe de fonctionnement, le mode de constitution, la gestion et les avantages, le paiement des rémunérations des CVU. Cotiser à une mutuelle de santé peut être imposée comme condition à l'appartenance à une OB.

- Tirer parti de la présence de 2 institutions d'enseignement vétérinaire pour améliorer la connaissance du milieu (maladies, disponibilité en fourrages) et des performances de l'élevage de lapin

4.4. Résultat 4 : Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix

4.4.1. 4.1. Développer une stratégie d'appui à la commercialisation des espèces de basse-cour

L'essentiel de cette activité a consisté en la tenue d'un atelier sur la stratégie de commercialisation du lapin en juillet 2013. L'atelier a réuni de nombreux acteurs (102 participants) venant de divers horizons (ONG intervenant dans la sécurité alimentaire, les services des affaires économiques, les bénéficiaires) ainsi que des opérateurs de terrain (revendeurs, restaurateurs et cuistots). L'atelier a été organisé en collaboration avec le LUSAPEL.

À la suite de l''atelier un comité de suivi des conclusions de l'atelier a été mis en place. Il est sensé se réunir tous les 2 mois et analysera tous les problèmes se posant à la commercialisation et les actions à mettre en œuvre.

Les pistes d'intervention identifiées sont :

- l'harmonisation du prix de vente à discuter entre les producteurs, les revendeurs et les restaurateurs : il est proposé 2,5 $ / kg en lieu et place des 3 $ / kg espérés par les producteurs ;
- la sensibilisation des producteurs à la mise sur le marché de lapins ayant un format standard évalué à 2,5 à 3 kgs ;
- l'identification de points de vente clairement identifiés au niveau des marchés : ce point est du ressort du service des affaires économiques et d'Agripel. Dans le même ordre d'idée la réactivation de 2 gîtes de vente groupée financés par VSF-Espagne est envisagée ;
- l'inscription permanente du lapin sur la carte de certains restaurants : cette demande est adressée aux restaurateurs membres du comité de suivi.

Cette activité a été mise en place tardivement. La raison évoquée est l'attente du démarrage du LUSAPEL avec lequel des collaborations étaient programmées.

4.4.2. 4.2. Réaliser une étude de marché concernant les productions du petit élevage

Cette étude n'a pas été réalisée car les moyens alloués nécessitaient une collaboration avec le LUSAPEL.

4.4.3. 4.3. Organiser la commercialisation au niveau des bénéficiaires

Aucune action n'a été entreprise pour cette activité. La commercialisation se fait au travers du comité de suivi de l'atelier sur la stratégie de commercialisation

4.4.4. 4.4. Organiser des actions de promotion de la consommation de lapins

La promotion de la consommation de la viande de lapin s'est réalisée au travers de :

- La participation à la Journée mondiale de l'Alimentation en 2011 qui a été consacrée à la consommation de la viande de lapin sous l'égide d'Agripel avec la collaboration d'ONG locales venues des 2 territoires. Au cours de cette manifestation, des exposés ont été faits, des lapins ont été exposés, des recettes culinaires ont été présentées avec dégustation.
- Des actions de promotion de la consommation du lapin : 6 séances au total au profit de 4 quartiers et 2 écoles en 2012 (2) et 2013 (4). 3 recettes ont été testées : lapin grillé, lapin en sauce mode pot-au-feu, lapin à la sauce tomate

4.4.5. Évaluation des IOV du résultat 4

Résultat 4 : Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix.						**Commentaires**
	A0	A1	A2	A3	Évalué	
Indicateur 1 : Au moins 3 structures exploitent les résultats de l'étude "filière" lapin.	0	1	3	3	0	étude filière lapin pas réalisée
Indicateur 2 : Au moins deux actions concrètes d'appui à la commercialisation des lapins sont mises en œuvre	0	0	1	2	3	mise en place du comité de suivi atelier; émission radio; démonstration de recettes

L'IOV 2 est partiellement atteint. Il s'agit cependant encore à ce niveau d'actions périphériques n'ayant pas un impact direct sur l'écoulement de la production.

4.4.6. Commentaires

La mise en œuvre des actions de ce résultat a été plus que partielle. Plusieurs raisons ont été données par le projet : manque de moyens financiers et de compétences, attente de la mise en place de la collaboration avec le LUSAPEL.

Les besoins sont cependant assez pressants car la production augmente et les bénéficiaires se contentent actuellement de vendre leurs lapins sur place. Il en résulte souvent une dévalorisation de la production et une perte de revenus.

Une première étape qui semble fructueuse est la mise en place du comité de suivi des conclusions de l'atelier en collaboration avec le LUSAPEL. Il appartiendra au LUSAPEL de poursuivre cette action même si un résultat spécifique n'est pas consacré au problème de la commercialisation dans le DTF.

4.4.7. Leçons apprises

La leçon apprise n'est pas nouvelle : l'écoulement de la production doit faire l'objet d'une prise en compte dès le démarrage de la production. La première étape est de toute façon une étude de marché sur laquelle pourra s'élaborer par la suite la stratégie. L'absence de cette étude de marché a handicapé la suite des activités à mener. Même sans élaboration globale d'une stratégie, le projet

aurait pu retirer des enseignements pratiques de l'étude de marché lui permettant de prendre des initiatives adaptées au volume à écouler.

4.4.8. Recommandations

La commercialisation des lapins sera à présent du ressort du LUSAPEL et il est permis de supposer que le projet englobera dans son action les éleveurs du PROMELVU.

Parmi les actions programmées figurent :

- organiser la commercialisation à travers les associations PESALE : (i) groupage des lapins à vendre ; (ii) contact avec les commerçants et restaurateurs ; (iii) installation de points de vente ;
- organiser des « foires » (Journées du Lapin …) ;
- établir des collaborations avec des centres Nutritionnels et des ONG spécialisés en vue de consolider la sensibilisation des ménages ruraux à la sécurité alimentaire et à la consommation de viande de lapin ;
- réaliser des séances de démonstration culinaire et établir des fiches imagées de recettes ;
- réajuster les prix de vente et le format des lapins commercialisés tout en améliorant la productivité des élevages en vue de maintenir un revenu satisfaisant pour les producteurs.

4.5. Résultat 4 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles.

4.5.1. 5.1. *Consolider les capacités d'interventions du Réseau Wima en vue de renforcer son rôle de coordination des projets VSF-B et d'appui aux ONG Membres*

La coordination du Réseau WIMA a été renforcée par :

- des formations : 1 ou plusieurs responsables du réseau ont participé à 2 formations à l'étranger :
  - Planification par la méthode GAR en novembre 2011 à Ouagadougou pour 2 agents de WIMA, le co-gestionnaire de LUVUPEL et le gestionnaire du PROMELVU,
  - Gestion des ressources humaines à Butare en août 2012 pour 3 agents de WIMA, le secrétaire exécutif, le co-gestionnaire de LUVUPEL et le gestionnaire du PROMELVU,

- un appui au fonctionnement : subvention en carburant et participation au loyer du bureau,
- un appui en matériel : 1 moto et un PC complet.

Ces appuis ont fourni également les moyens au secrétaire exécutif pour effectuer les missions trimestrielles de suivi du PROMELVU et à WIMA de se rendre sur le terrain auprès des ONG membres et de maintenir ainsi la coordination qui est la tâche première de WIMA.

Il est regrettable que le secrétaire exécutif nait pu participer à la formation GAR à Ouagadougou.

4.5.2. 5.2. Contribuer à la capitalisation du Réseau WIMA

Les moyens alloués à cette activité ont servi dans un premier temps à réunir tous les membres (+/- 20) des différents organes de WIMA par la tenue de 4 ateliers durant les 3 années.

Comme première étape de la capitalisation un audit organisationnel et institutionnel avait été planifié. Cet audit aurait ainsi été le point de départ d'une restructuration rendue nécessaire pour que le réseau puisse s'adapter à l'évolution et à la demande de ses membres et améliore son efficacité dans la construction de nouveaux partenariats.

Cet audit a été retardé par insuffisance de budget : son coût est évalué à 4.000 $ alors que le PROMELVU en a prévu 2.000 $. Le LUSAPEL complètera l'enveloppe nécessaire. Les termes de références viennent d'être finalisés et diffusés (le 11/10/2013).

4.5.3. *5.3. Consolider les capacités du Réseau en matière de recherche de partenariat (PTF)*

L'IOV 3 visait la soumission de 5 propositions de projet conformes aux exigences des bailleurs. WIMA a effectivement répondu à 5 appels à projet diffusés via internet. Le dossier se limitait cependant au formulaire de candidature à renvoyer par internet.

Les 5 appels à projet émanaient de :

- la SNV : 2 projets en rapport avec (i) l'appui à la société civile et la bonne gouvernance (ii) la mise en place d'un fonds au profit de la femme congolaise ;
- l'Initiative du Bassin du Nil en rapport avec l'environnement ;
- la FAO sur la sécurité alimentaire et l'appui aux activités d'élevage ;
- Close the Gap (ONG belge) pour une demande d'appui à l'acquisition de matériel informatique.

Un financement a été obtenu auprès de Close the Gap qui a permis de fournir 300 PC de seconde main à 200 $ / pièces aux membres de WIMA notamment. Une seconde phase viserait un appui en formation à l'informatique.

4.5.4. *Évaluation des IOV du résultat 5*

Résultat 4 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles.						**Commentaires**
	A0	A1	A2	A3	Évalué	
Indicateur 1 : Le nombre de structures membres réellement opérationnelles et impliquées dans le fonctionnement du Réseau WIMA passent de 13 à 18	13	14	17	18	17	17 ONG's sur 30 cotisent source : WIMA
Indicateur 2 : Les PTF qui contribuent au fonctionnement et/ou renforcement des capacités du Réseau passent de 3 à 5	3	3	4	5	3	VSF - B, CEIK, Close the Gap
Indicateur 3 : Le PLP a soumis au moins 5 propositions de projet conformes aux exigences des bailleurs et au moins 2 sont financés.		1	2	2	1	5 soumissions de projet suite à appel à projet Financement Close The Gap
Indicateur 4 : La stabilité du personnel est assurée à au moins 75 % sur les 3 années du projet.				1	1	4 membres du personnel restés en place

L'IOV 1 serait pratiquement atteint car selon les déclarations du secrétaire exécutif 17 ONG membres du Réseau WIMA sont en règle de cotisation, participent aux réunions et peuvent apporter un appui aux 2 projets VSF-B PROMELVU et LUSAPEL

L'IOV 2 n'a pas réellement évolué : VSF-B reste le principal partenaire financier. Les apports des 2 autres PTF apparaissent marginaux : Close the Gap déjà cité et CEIK (Comité d'échange Isère Kivu) au travers d'un financement de 1.500 € pour une action de sensibilisation SIDA.

L'IOV 3 reste également en deçà des prévisions : 5 réponses ont été effectivement envoyées à des appels à projet diffusés par internet mais WIMA a obtenu un seul financement. WIMA n'a formulé aucun projet personnel ou appuyé la formulation d'un projet par une de ses ONG membres en vue de le soumettre à un partenaire international.

L'IOV 4 a été effectivement atteint mais il est permis de s'interroger sur sa pertinence au vu des conditions du marché du travail à Butembo.

4.5.5. Commentaires

Les constats qui avaient conduits à la définition des appuis à apporter au Réseau WIMA au travers d'un résultat spécifique sont repris du DTF.

En juin 2010, le diagnostic institutionnel réalisé de manière participative (VSF-B / Réseau WIMA) a fait ressortir une régression du niveau institutionnel de la structure par rapport à la situation établie en septembre 2005, lors du démarrage du partenariat dans le cadre du LUVUPEL. Les raisons principales sont :

- La réduction des ressources (humaines et financières) de l'organisation suite au retrait du support financier de VECO.
- Un faible dispositif de capitalisation des connaissances en raison des insuffisances des ressources humaines mais aussi des défaillances dans les formations dont la structure a bénéficié.
- Une capacité insuffisante d'initiation / formulation de projets répondant aux exigences des bailleurs.

L'ensemble de ces difficultés ont entrainé une réduction du volume financier des projets exécutés, une réduction de la visibilité de l'ONG vis-à-vis des PTF et une capacité insuffisante à satisfaire les demandes d'appui des ONG membres. Or le fonctionnement de la structure et les relations externes restent bonnes.

Le contenu de cet appui visait la consolidation des capacités du Réseau WIMA à travers les actions suivantes : (i) appui au fonctionnement, à l'équipement et à la formation ; (ii) participation à la mise en place d'un dispositif efficace de S/E et d'appui conseil auprès des ONG membres ; (iii) contribution à la capitalisation du PLP ; (iv) consolidation des capacités en matière d'élaboration de projets et de recherche de partenariat.

Force est de constater que les constats sont toujours d'actualité et que WIMA n'a pas su profiter des appuis planifiés. Une des raisons avancée et sans doute justifiée est le contexte des interventions des ONG internationales qui ne sont pas soumises à un mode opératoire dicté par l'administration et à ce titre elles exécutent elles-mêmes leurs interventions sans rechercher systématiquement de partenariat.

D'autre part, WIMA aurait pu tirer davantage parti de l'appui apporté et notamment se doter d'un véritable programme de restructuration, au moins organisationnelle, qui aurait été élaboré suite à l'audit organisationnel et fonctionnel. Cet audit n'a pas été réalisé et a compromis toute la restructuration indispensable.

4.5.6. Leçons apprises

La définition des activités du résultat 5 est restée trop vague et trop éloignée des constats du diagnostic effectué en 2010. Elles auraient dû reprendre des activités jugées indispensables et concrètement exprimées : notamment la réalisation de l'audit organisationnel et fonctionnel, l'élaboration d'une planification annuelle.

4.5.7. Recommandations

Le Projet LUSAPEL a repris un résultat spécifique visant la consolidation de WIMA. La mise en œuvre de ce résultat a été soumise à l'exécution de l'audit organisationnel et fonctionnel. La mission approuve cette évolution stratégique vis-à-vis du PLP car les activités décrites dans le DTF du LUSAPEL reproduisaient celles du DTF du PROMELVU qui n'ont pas produit les résultats escomptés. A partir de l'audit, WIMA élaborera son plan d'action et son degré d'exécution sera l'objet d'une évaluation lors des monitorings de VSF-B.

5. Évaluation

5.1. Pertinence

Le projet intervient dans la zone urbaine et périurbaine de la ville de Butembo qui a subi un afflux de population à la recherche d'une plus grande sécurité par rapport aux territoires situés plus au sud où sévissent encore des groupes armés incontrôlés. Cette population se retrouve sans emploi et sur des portions de terres réduites leur permettant de subvenir à peine à leurs besoins essentiels. Les effets de la guerre affectent plus intensément les catégories les plus fragilisées tels les veuves, les filles mères rejetées, les enfants soldats démobilisés et les personnes vivant avec le virus du SIDA. Cette forte concentration a aussi provoqué une déstructuration de certaines familles amenant un nombre toujours plus grands d'enfants dans la rue. Les indicateurs de pauvreté et de développement se sont particulièrement dégradés. Les possibilités de conduire un élevage, considéré souvent comme une source de revenus complémentaires, sont limitées essentiellement par manque de connaissance technique et d'indisponibilité d'animaux reproducteurs. Par le fumier qu'il produit, il est aussi susceptible de contribuer au maintien de la fertilité des terres soumises à une exploitation de plus en plus intensive. Ces constats plaident à suffisance en faveur de la pertinence du projet de recourir à une espèce à cycle court pour lutter contre la pauvreté menaçant des catégories de plus en plus larges de la population.

La pertinence du projet sera analysée sous l'angle de :

- des groupes cibles : catégories, leurs problèmes, besoins et priorités ;
- des priorités de développement du pays,
- des IOV et des hypothèses.

Le DTF a identifié que le problème central en lien avec la vulnérabilité des familles urbaines et l'élevage est la très faible contribution de cette activité à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Les raisons se résument à quelques causes majeures :

- l'absence de cheptel chez beaucoup de vulnérables (indigence, manque de parcelles, …),
- la faible production des élevages de basse-cour due au manque de soins vétérinaires, aux mauvaises conditions d'élevage (inadéquation du logement et des équipements, hygiène médiocre, abreuvement et niveau alimentaire très insuffisants) et au manque de géniteurs de qualité,
- le manque de connaissances des ménages en technique d'élevage en raison de l'absence de formation et d'un niveau insuffisant d'appui-conseil.

L'arbre à problème est repris en annexe 1.

5.1.1. Pertinence du projet par rapport aux groupes cibles

LE GROUPE DES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

1. Ménages vulnérables dont au moins 25% de femmes chefs de famille

Il est difficile au travers des documents d'établir la typologie finale des bénéficiaires du projet. Il n'a pas été produit de rapports de sélection par les CCS reprenant les critères sur lesquels les bénéficiaires ont été retenus. Le rapport d'activités 2011 fournit néanmoins quelques indications sur la situation des bénéficiaires : 8 veuves, 3 femmes chefs de ménage, 8 familles nombreuses, 10 familles à revenu dérisoire, 10 familles sans emploi, 5 familles des malades chroniques, 2 filles – mère, 1 famille déplacée, 1 famille vivant avec le VIH/SIDA, 1 famille avec membres souffrant de malnutrition.

En cours de projet une évolution a été opérée dans les critères de sélection des bénéficiaires afin de ne plus cibler les ménages très pauvres ou très vulnérables car leur état de dénuement et leur niveau de compréhension sont un frein à leur capacité et leur motivation d'entreprendre une telle démarche. C'est à partir de ce moment que les membres des CCS ont à leur tour reçu des élevages de lapins. Sur 327 bénéficiaires adultes, 81 sont membres des CCS.

Les bénéficiaires de ce groupe ont donc été la cible des activités des résultats 1 et 2. Le résultat 1 possédait 2 objectifs principaux : l'installation d'élevages de lapins et l'amélioration des conditions de

vie du ménage essentiellement par la sensibilisation et la formation à une meilleure alimentation, une meilleure hygiène et une limitation des naissances. Ce second objectif ne découle pas des problèmes identifiés mais de la stratégie retenue visant la synergie avec différents partenaires au travers d'actions multidimensionnelles conduites sur les mêmes bénéficiaires en vue d'accroître l'efficacité des moyens de lutte contre la pauvreté. Cette synergie ne s'est pas mise en place et le PROMELVU a été contraint de recruter des prestataires ou d'assurer lui-même l'exécution des activités visées à 1.5 à 1.8..

Le résultat 2 s'est focalisé également sur 2 thèmes : (i) améliorer la productivité de l'élevage par la formation des éleveurs et le suivi, (ii) améliorer la productivité des productions végétales par le fumier, les cultures fourragères et les arbres fruitiers.

Il apparaît donc que les divers problèmes auxquels les bénéficiaires sont confrontés ont été pris en charge par le PROMELVU même si cette prise en charge a été opérée dans un certain désordre. Le résultat 1 placé sous la responsabilité du zootechnicien était mieux à même de rassembler toutes les activités en rapport avec l'élevage du lapin tandis que le résultat 2 confié à l'animateur aurait regroupé toutes les actions de l'appui multidimensionnel.

2. Orphelins en situation de précarité (en collaboration avec des structures spécialisées)

Le DTF du PROMELVU prévoyait d'intervenir auprès des orphelins par

- l'installation de clapiers scolaires dans des écoles à forte proportion d'orphelins avec pour objectif de fournir un apprentissage à la cuniculture et une aide au paiement des frais de scolarité des orphelins ;
- l'installation d'une unité d'élevage de basse-cour chez <u>certains orphelins</u> répondant à des critères clairs et consensuels.

Les orphelins n'ont pas été retenus en tant que groupe distinct d'une part à cause de la difficulté d'identifier des écoles à forte proportion d'orphelins et d'autre part en raison de l'échec d'installation de clapiers scolaires. Les orphelins ont été aidés ponctuellement au travers d'un autre groupe rassemblant les enfants en situation de précarité. Ces orphelins sont d'ailleurs le plus souvent recueillis par un membre de la famille élargie.

3. Autres enfants en difficultés (enfants démobilisés, enfants de la rue…)

Ce groupe a été scindé au niveau des IOV en :

- Enfants en situation difficile : ce sont les enfants fréquentant l'école, possédant de réelles aptitudes à étudier mais éprouvant des difficultés dans le paiement des frais de scolarité ; 3 écoles ont ainsi été identifiées avec l'appui du service des affaires sociales.
- Enfants en situation de précarité : il s'agit des enfants de la rue (abandonnés, orphelins éventuels) qui sont hébergés dans des centres de récupération, dans des familles d'adoption ou de retour dans leur propre famille après un séjour dans la rue. 3 des 7 centres de récupération existant à Butembo ont été ainsi encadrés par le projet.

Les rapports d'activités du PROMELVU ne fournissent pas la typologie de ces enfants bénéficiaires. Il est recommandé de la fournir dans le rapport annuel 2013.

Dans ce cadre d'appui aux enfants vulnérables et en difficulté ont été créés 5 CCSE (Comité chaîne de solidarité école) dont 24 membres ont aussi bénéficié de l'installation d'élevage de lapins.

Les enfants en situation difficile et en situation de précarité ont été traités de la même manière que les autres ménages vulnérables au cours des diverses étapes de l'installation : formation, fourniture de l'équipement et des géniteurs, suivi de l'élevage et modalités de remboursement.

Les enfants encadrés affectent effectivement les revenus issus de l'élevage en priorité au paiement des frais de scolarité. Ce paiement de frais scolaires constitue un problème crucial pour le fonctionnement des écoles de la ville de Butembo. Pour exemple, le Centre de récupération scolaire dans la commune de Vulamba (centre officiel de l'état comptant 280 enfants) connaissait un taux d'impayés de 77 %. Avec l'intervention du PROMELVU ce taux est descendu de 5 % suite à l'appui de 14 enfants au sein de cette institution. Ces frais scolaires s'élèvent à 8 $ / trimestre.

LE GROUPE DES BÉNÉFICIAIRES INTERMÉDIAIRES

1. ***Les vétérinaires privés de proximité (CVU)***

Les 2 CVU ont reçu les appuis programmés dans le DTF à savoir :

- le renforcement des capacités d'intervention auprès des ménages : motos + équipements,
- le renforcement et la diversification du stock en produits vétérinaires,
- le renforcement des compétences du personnel des CVU (gestion, aspects zootechniques et vétérinaires de l'élevage de basse-cour).

L'appui à la sensibilisation des ménages pour le recours aux soins vétérinaires n'a pas été fourni sous forme de séances distinctes mais plutôt au travers des campagnes de vaccination des volailles.

Les 2 CVU sélectionnées sont satisfaites des appuis reçus du PROMELVU et ont étendu leur champ d'activités en matière de santé animale. Il s'agit pour la phase à venir de déterminer si leur nombre est suffisant pour satisfaire la répartition géographique des détenteurs d'animaux tout en assurant la rentabilité financière des CVU.

2. ***Les services vétérinaires AGRIPEL***

Les services vétérinaires Agripel n'ont pas réellement utilisé les aides prévues dans le projet en vue de les faire participer aux activités. La raison majeure est sans doute le manque de disponibilité. Il était prévu :

- le renforcement des capacités des agents en lien avec leurs missions régaliennes,
- le renforcement du dispositif actuel de vaccination des volailles contre la NCD

La mise en place d'un fonds de roulement pour les intrants vétérinaires liés à la NCD s'est dès lors révélée superflu.

3. ***Comités « Chaînes de Solidarité »***

Deux des 4 appuis prévus ont été fournis :

- Appui au fonctionnement des comités (ou sous-comités) CS et à leur structuration en OB
- Formation (vie et principes associatifs ; gestion…)

La mise en place d'un fonds pour les actions communautaires (mutuelle de SA, fonds pour les équipements d'élevage ou les intrants alimentaires…) très proche de l'appui aux actions de solidarité n'a pas été programmé dans les activités du projet.

LES BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

1. ***Ménages urbains ayant une activité de petit élevage***

L'ensemble des ménages urbains et périurbains de Butembo ont effectivement bénéficié

- de la vaccination des volailles contre la MNC
- de la consolidation de 2 CVU de leurs capacités d'intervention auprès des ménages.

2. ***Commerçants et restaurateurs (en collaboration avec d'autres acteurs)***

Les commerçants et restaurateurs n'ont pas réellement récolté d'avantages du projet si ce n'est ceux qui ont intégré le comité de suivi des conclusions de l'atelier sur la commercialisation et des actions de promotion de la consommation de lapins.

5.1.2. Pertinence du projet avec les priorités de développement du pays,

Les stratégies et approches du PROMELVU sont en bonne concordance avec les politiques nationales et sectorielles de l'Etat congolais. Le projet s'inscrit étroitement dans la politique de lutte contre la pauvreté reprise dans le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCRP) qui entend créer des richesses en milieu rural par une agriculture compétitive reposant sur la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles et d'élevage par des professionnels. Le PROMELVU participe aussi à la relance du secteur de l'élevage en renforçant la reconstitution du cheptel décimé pendant le conflit par le développement du petit élevage familial, ce

qui permettra de restaurer rapidement l'autosuffisance en protéines animales suite aux conséquences de la guerre.

Le PROMELVU contribue directement à la mise en œuvre des dispositions reprises dans le document de Politique agricole et rurale de la République du Congo : il appuie ainsi les opérateurs privés appelés à prendre le relais de l'état congolais dans les activités desquelles il se désengage en vertu de son repositionnement sur ses fonctions régaliennes ; en matière de commercialisation de la production, l'Etat se limite à contrôler le respect de la libre concurrence et des normes de santé publique et il promeut l'exercice de la profession vétérinaire en clientèle privée.

Le PROMELVU a également alloué des moyens aux services vétérinaires de la ville en vue d'augmenter leurs capacités à exercer un suivi des producteurs et le contrôle de certaines catégories d'opérateurs (vétérinaires, commerçants). Cet appui a partiellement été utilisé. Les services Agripel se sont par contre pleinement impliqués dans les campagnes de vaccination des volailles.

Le PROMELVU répond également à 4 des 8 Objectifs du Millénaire :

1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim : le groupe cible principal du projet est constitué par les ménages très vulnérables ayant des superficies agricoles réduites.
2 Assurer l'éducation primaire pour tous : grâce à l'augmentation des revenus, les familles sont en mesure de mieux assurer les frais de scolarité de leurs enfants.
3 Promouvoir l'égalité des genres : le groupe cible est constitué à plus de 50% des femmes ; elles ont accès à tous les services du projet et tirent des bénéfices appréciables des actions du projet.
4 Combattre le VHS/SIDA : un groupe de PVVS est directement appuyé par le PROMELVU et des actions de sensibilisation des familles à la problématique du SIDA ont été menées au travers la formation dispensée aux OB.

5.1.3. Pertinence des hypothèses et risques.

AU NIVEAU DE L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la vulnérabilité ne collaborent pas efficacement à la réalisation d'actions coordonnées et synergiques.

Les mesures d'atténuation de ce risque ont été effectivement mises en œuvre : le PROMELVU a expressément développé une approche participative lors du démarrage et de l'exécution de ses activités. Un atelier de lancement a permis d'exposer aux autorités locales et aux services publics décentralisés (Agripel, Affaires Sociales, Centres Nutritionnels) la stratégie d'intervention et de déterminer avec eux les sites d'intervention. Ces acteurs ont été régulièrement informés de l'état de réalisation des activités. Le PROMELVU a par la suite obtenu la participation des responsables locaux des quartiers retenus en leur permettant de désigner les membres des CCS représentant eux-mêmes un large éventail des organisations actives dans le développement du quartier.

Quelques restrictions doivent cependant être apportées :

- l'appui multidimensionnel aux bénéficiaires devait être le fait d'une synergie entre différents acteurs de l'appui au développement. Le PROMELVU n'est pas parvenu à inclure d'autres partenaires et a été contraint de prendre en charge ces actions.
- la collaboration avec les services Agripel n'a pas été aussi complète que prévue dans le DTF : le suivi des éleveurs bénéficiaires et des 2 CVU n'a été que partiel.

La collaboration avec les autres organisations de coopération au développement s'est surtout focalisée sur des échanges d'expériences et des visites mutuelles Les relations partenariales sont publiées dans l'annexe 2 des rapports annuels d'activités.

Les bénéficiaires n'adoptent pas les innovations proposées (techniques d'élevage, nutrition, santé et planning familial)

Les innovations techniques ont été dans l'ensemble bien acceptées même si l'élevage du lapin et l'équipement qui l'accompagne sont totalement nouveaux pour la plupart des bénéficiaires et ont dû faire l'objet d'un apprentissage complet. On ne peut pas considérer qu'il y a eu rejet de certaines techniques mais plutôt difficultés de maîtrise et ce constat justifie la poursuite de l'encadrement des bénéficiaires du PROMELVU.

Quant à l'adoption des thèmes liés au bien-être de la famille (hygiène, nutrition, planning familial), il est difficile de se prononcer étant donné l'absence de suivi des formations. On peut effectivement penser que le processus de sélection des bénéficiaires a permis d'apprécier leurs motivations et leur réceptivité à ces thèmes. Ils pourront ainsi constituer dans chaque quartier un noyau servant d'exemple aux autres familles vulnérables. L'implication des structures spécialisées a permis de focaliser les formations sur les thèmes porteurs.

La situation sécuritaire n'est pas assurée dans la ville de Butembo et le Grand Nord Kivu

Durant l'exécution du projet la sécurité dans Butembo et ses alentours a été sporadiquement perturbée notamment par des journées ville morte en 2011 et novembre 2012. Les activités n'ont cependant pas été pénalisées.

AU NIVEAU DU RÉSULTAT 1

Les comités "Chaînes de Solidarité" renferment des personnes peu responsables, dynamiques ou intègres

L'expérience du LUVUPEL a été exploitée lors de la formation des CCS : les comités locaux de développement très actifs dans la ville ont participé à l'élection des membres et à la constitution des CCS en ayant la possibilité d'y envoyer 1 représentant. Leurs membres ont également reçu des kits d'élevage et des géniteurs les confortant dans leurs responsabilités et les initiant à l'élevage du lapin. Il n'a pas été relaté de cas de malversation au sein des CCS dans la gestion du crédit rotatif. Avec la restructuration des CCS et leur transformation en comité Pesale (par adjonction de bénéficiaires dans le comité) lors de l'intégration au LUSAPEL, il s'agira de concevoir un système de contrôle de la redistribution des géniteurs.

Les structures sanitaires ne collaborent pas efficacement aux programmes d'éducation des ménages

3 contrats ont été signés : (i) avec 1 ONG membre de WIMA pour les formations nutritionnelles (activités 1.5.) et (ii) avec les Zones de santé rurale de Butembo et de Katwa pour les formations prévues aux activités 1.6. et 1.7. (hygiène, planning familial, prévention SIDA).

Ce risque n'a pas été totalement évacué car toutes les OB n'ont pas reçu les formations en matière d'éducation nutritionnelle et sanitaire des ménages. Des moyens de fonctionnement avaient cependant été alloués pour permettre aux structures sanitaires de réaliser les activités 1.5 à 1.7 (moyennant des cahiers de charges). Le projet a jugé la charge en temps et en moyens financiers trop lourde pour pouvoir exécuter la totalité du programme d'éducation prévu.

Les bénéficiaires ne sont pas en mesure d'apporter leur contribution à la mise en œuvre de certaines activités (construction, traitements vétérinaires)

Les bénéficiaires ont pu apporter leur contribution à la construction des abris pour clapiers : cordes, roseaux, terre.

Par contre en analysant le décompte des lapins cédés aux 2 CVU pour le paiement des soins vétérinaires, il apparaît un déficit qui a été accepté par les CVU par respect des engagements vis-à-vis du PROMELVU.

Les mutuelles de santé font l'objet d'une mise en place progressive au niveau des OB mais aucun bilan n'est disponible actuellement.

AU NIVEAU DES RÉSULTATS 2 ET 3

Les ménages vulnérables disposent tout au long de l'intervention des ressources (parcelles, force de travail, …) pour réaliser les activités mises en œuvre par le projet

Ce risque est fort semblable au précédent. La sélection des candidats a notamment veillé à ce que chaque bénéficiaire soit propriétaire de la parcelle qu'il occupait.

Quant à la main d'œuvre nécessaire pour l'entretien des cages et la coupe de fourrages, elle n'a jamais fait défaut ; les enfants étant notamment mis à contribution pour la coupe de fourrages. Il n'a pas été signalé d'abandon de l'élevage.

AU NIVEAU DU RÉSULTAT 3

La collaboration entre les principaux acteurs de la SA est inexistante

Ce risque ne s'est pas vérifié : Agripel a participé à la sélection des 2 CVU et une collaboration effective s'est installée lors de l'exécution des 2 campagnes de vaccination entre les vétérinaires publics et tous les vétérinaires privés. Il n'existe pas de concurrence avérée entre les services publics et le secteur privé.

AU NIVEAU DU RÉSULTAT 4

Les principaux acteurs impliqués dans la commercialisation des animaux de basse-cour sont méconnus ou n'acceptent pas de collaborer avec le projet

Les opérateurs ont participé nombreux à l'atelier sur la stratégie de commercialisation du lapin en juillet 2013. Certains sont membres du comité de suivi des conclusions de l'atelier. Un restaurateur refuse cependant de livrer sa recette de préparation de lapins mais son attitude est totalement défendable dans un contexte de saine concurrence.

Le marché local des lapins est saturé par la production

Le risque lié à ce résultat est davantage l'absence d'organisation du marché et cette organisation du marché est l'objet du résultat 4.

AU NIVEAU DU RÉSULTAT 5

Le PLP ne respecte pas les engagements de la convention de partenariat

Il n'a pas été relevé de manquement dans la mise en œuvre du protocole de collaboration entre les 2 partenaires ainsi que de la convention opérationnelle répartissant les engagements et les responsabilités dans l'exécution du projet.

Le PLP ne dispose pas des ressources propres pour assurer ses missions

L'analyse des activités du résultat 5 a confirmé que le PLP était en mesure de réaliser les actions en rapport avec ses missions. Les ressources humaines sont présentes. Les ressources matérielles et financières sont soit propres au PLP (véhicule), soit fournies par le PROMELVU.

5.1.4. Pertinence des IOV

À l'origine, le DTF comptait 26 IOV et le cadre logique révisé 2013 en compte à présent 25 :

- 1 IOV a été ajouté pour l'objectif spécifique en rapport avec le paiement des frais de scolarité.
- Le résultat 1 : les IOV 4 (clapier scolaire), 5 (clapier scolaire) et 6 (78 enfants en précarité) ont été remplacés par 2 IOV mesurant le nombre d'enfant en situation difficile (IOV 4) et en situation de précarité (IOV 5) disposant d'un élevage.
- Le résultat 2 : l'IOV 5 repris 2 fois a été supprimé.

Ces changements n'ont pas encore été communiqués dans un rapport annuel des activités.

Le nombre actuel d'IOV est de 25 qui se répartissent en :

- 5 IOV liés à l'objectif spécifique (IOV d'effets)
- 20 IOV liés aux 4 résultats (Indicateurs de produits)

Les méthodes de collecte de ces IOV relèvent de 5 catégories :

Modes de collecte	Nombre	IOV
PROMELVU	7	R1 1 – 2 – 3 – 4 – 5 / R4 1 – 2
Bénéficiaires du projet (CVU, WIMA)	5	R3 1 / R5 1 – 2 – 3 – 4
Structures étatiques (Agripel)	1	R3 2
Ateliers MARP	8	OS 1 – 2 – 3 – 4 – 5 R2 1 – 4 / R3 5
Suivi zootechnique allégé (1 X/an en décembre – janvier	4	R2 2 – 3 / R3 3 – 4

Les ateliers MARP devant permettre de mesurer 8 IOV ont été tenus en début 2013 mais de manière partielle. Le suivi zootechnique devant fournir 4 IOV n'est pas encore mis en place. La mesure de ces IOV semble dès à présent compromise. Comme mesure d'urgence, il serait indiqué de faire réaliser par des étudiants mémorants ou stagiaires ces enquêtes. La productivité ne pourra être approchée qu'en faisant appel aux souvenirs des éleveurs sur les divers mouvements d'animaux (vente, consommation).

L'interprétation de l'IOV est parfois difficile en l'absence de précision sur le mode de détermination de la valeur donnée comme base-line ; ex : les IOV 3, 4 et 5 de l'objectif spécifique. Le problème majeur réside dans l'absence de dispositif de suivi de certains IOV (MARP et suivi zootechnique).

De manière générale la définition des IOV est pertinente et chaque IOV contribue à l'évaluation de l'atteinte du résultat. Des remarques ponctuelles seront faites sur la formulation des IOV lors de l'analyse de l'efficacité.

5.2. Efficacité

Après avoir exposé les réalisations des différents résultats au chapitre 3, l'analyse de l'efficacité portera sur les effets de ces activités et sur leur participation à l'atteinte du résultat. Un second stade de l'analyse se prononcera sur la participation de ce résultat et de sa performance à l'atteinte de l'objectif spécifique.

5.2.1. *Résultat 1 :* ***Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel***

Huit activités ont été mises en œuvre pour l'atteinte de ce résultat. Les actions de formation se retrouvent à la fois dans le résultat 1 et dans le résultat 2.

Au vu de leur formulation et de leur exécution, les activités de ce résultat peuvent être réparties en 2 groupes :

- les activités en rapport direct à l'installation des élevages de lapins chez les bénéficiaires (ménages vulnérables, élèves et membres des CCS : (R1.1.) le déploiement du projet et la constitution des CCS, (R1.2.) la mise en œuvre des conditions préalables : formation des CCS, sélection et formation des bénéficiaires, (R1.3.) installation de l'équipement et des infrastructures, (R1.4.) transfert des animaux ;
- les autres activités considérées comme complémentaires à la recheptelisation : (R1.5.) éducation nutritionnelle, (R1.6.) l'éducation à l'hygiène, (R1.7.) le planning familial et la sensibilisation au SIDA, (R1.8.) organisation en association de base, (R1.9.) sensibilisation au genre et aux droits de la femme et des enfants.

Comme déjà mentionné dans l'analyse du résultat 1 et de ses activités (3.1) les 4 premières activités de ce résultat ont été entièrement exécutées et les IOV qui y sont liés ont été atteints. Les 5 autres activités n'ont pas été entièrement réalisées et leurs IOV ne sont pas totalement atteints ou doivent faire l'objet d'enquête pour en déterminer l'impact réel.

La seule analyse des IOV ne permet pas de se prononcer sur le niveau de réalisation de ce résultat. Les 3 IOV en rapport avec le nombre de bénéficiaires sont atteints : IOV 1, IOV 4 et IOV 5. Les 2 IOV en rapport avec la structuration en OB et le nombre de séances d'éducation ne le sont pas.

Cependant l'installation d'élevages chez le nombre programmé de ménages et d'enfants vulnérables est l'activité du résultat qui contribue le plus à l'objectif spécifique (Réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine). On peut donc considérer qu'une grande part du résultat 1 est atteinte et que sa contribution à la réalisation de l'objectif spécifique est effective.

La cohérence de l'intervention aurait été améliorée si toutes les activités liées à l'élevage du lapin (installation et conduite) avaient été réunies dans un même résultat.

5.2.2. *Résultat 2* ***Les conditions de l'élevage de basse cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain***

Ce résultat visait au travers des 3 premières activités à améliorer les performances de l'élevage de lapins. Les 2 autres activités (valorisation fumier et protection de l'environnement) constituaient le volet intégration de l'élevage dans le milieu urbain (et surtout périurbain !).

Les 2 premières activités se sont confondues avec les formations dispensées aux bénéficiaires avant l'installation. C'est sans conteste la mise en place d'un dispositif de suivi et d'appui conseils qui aurait été en mesure d'améliorer les performances de l'élevage de lapins. Ce dispositif n'a pas été réellement déployé : le passage des membres des CCS était davantage axé sur le contrôle des effectifs. Les membres des CCS désignés avaient à suivre de 25 à 75 bénéficiaires, ne disposaient pas toujours du temps et des compétences requis (absence de recyclage ciblé sur les CCS). Le système de suivi – encadrement n'a donc pas été performant.

Certains éleveurs ont su quand même tirer les enseignements pratiques des formations ainsi que des conseils dispensés par les CVU : la distribution de concentré alimentaire est adoptée par certains et l'hygiène y fait l'objet d'une grande attention. Dans ces conditions il n'est pas rare de voir la productivité annuelle par lapine atteindre 20 lapereaux. Ce chiffre traduit mieux une amélioration des conditions d'élevage que l'IOV 2 (15 lapereaux / lapine / an). Ces résultats laissent augurer des améliorations qu'auraient pu apporter un système de suivi – encadrement performant.

Les actions de distribution de plantes fourragères et de plants fruitiers ainsi que la promotion du maraîchage ont apporté peu de résultats visibles tout comme celles axées sur la récolte et l'utilisation du fumier. Il a manqué à ces actions des démonstrations concrètes menées sur le long terme comme l'introduction du modèle de jardin de cuisine développé au Rwanda. La culture du Desmodium aurait dû être complétée par celle d'arbustes fourragers (Leucaena, Calliandra).

Les activités 1 à 3 de ce résultat auraient gagné à se retrouver dans le résultat consacré à l'installation des élevages de lapins et ce résultat aurait ainsi été placé sous la responsabilité du zootechnicien. L'exécution de l'intervention en aurait été facilitée.

En l'état, ce résultat a peu participé à l'atteinte de l'objectif spécifique mais son potentiel reste important et devra faire l'objet d'une attention particulière lors de l'intégration du projet dans le LUSAPEL.

5.2.3. Résultat 3 : ***Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires***

Le résultat visant la mise en place de dispositifs adaptés de santé animale de proximité s'est articulé sur 2 axes principaux :

- le renforcement des comptoirs vétérinaires privés en vue de prestations efficaces et à prix abordables auprès des détenteurs de bétail de la ville de Butembo et plus particulièrement les éleveurs de lapins du PROMELVU ;
- la réalisation d'actions ponctuelles en rapport direct avec la santé animale (la vaccination).

La première activité n'a cependant pas été totalement épuisée : la définition du dispositif de santé animale s'est limitée à la sélection des 2 CVU. Les raisons qui ont présidé à cette conception d'un RSAP à 2 CVU sans y inclure d'autres acteurs (auxiliaires) tiennent au milieu urbain (concentration de la clientèle), à la forte densité d'agents vétérinaires présents dans ce petit territoire et la présence quasi exclusive du petit élevage. Le cheptel bovin pour lequel les éleveurs sont prêts à consentir davantage de dépenses est peu présent et la rentabilité d'un RSAP complet n'est pas assurée. Ces conditions ont limité l'action du projet à un appui à 2 CVU.

Le renforcement des 2 CVU par le PROMELVU les a rendues plus efficaces car elles disposent d'un stock de médicaments mieux adapté aux interventions vétérinaires et ont élargi leur rayon d'intervention grâce à la moto financée. Cependant si les campagnes de vaccination ont été un facteur important de la sensibilisation des éleveurs pour le recours aux soins vétérinaires, une véritable sensibilisation n'a pas été menée et il n'est pas certain que chaque détenteur de bétail sache contacter une CVU en cas de besoin, ni ne connaisse le programme prophylactique à appliquer à ses animaux.

La couverture de la santé animale dans les élevages des bénéficiaires du PROMELVU par les 2 CVU appuyées fournit une protection acceptable. L'évolution favorable du taux de mortalité est en mesure de se poursuivre si les CVU maintiennent leurs interventions et si les éleveurs reçoivent des formations de recyclage axées sur la détection précoce des maladies, l'hygiène des cages, la suppression des situations de stress et la bonne gestion de l'alimentation. Il est donc indispensable de parvenir à un accord avec les CVU quant à la poursuite de leur intervention et de promouvoir rapidement la mise en place de mutuelles de santé opérationnelles.

Les campagnes de vaccination ont eu un impact important puisque près de 50.000 volailles ont été vaccinées. Ce chiffre est bien supérieur à l'effectif de volailles établi par Agripel en 2009 (16.545) dans la ville de Butembo. La bonne information de la population a été un facteur de réussite des campagnes. L'impact réel (diminution du taux de mortalité) n'a pu être mesuré. Les campagnes de vaccination ont aussi été un facteur important d'intégration des divers services vétérinaires de la ville (Agripel CVU appuyées et autres agents vétérinaires) sans doute davantage que les appuis programmés pour Agripel dont les services vétérinaires n'ont pu tirer pleinement parti.

L'avis de la mission est que ce résultat est à présent bien engagé dans sa mise en œuvre mais que les acquis doivent encore être consolidés. Le PROMELVU a donc mis en place un réseau de santé animale de proximité qui est prêt à fonctionner efficacement : une restriction importante à la pleine efficacité de ce réseau se situe au niveau de la rentabilité financière des CVU qui n'a encore fait l'objet d'aucune analyse.

En conclusion, le niveau de réalisation de ce résultat participe certainement à l'atteinte de l'objectif spécifique et les élevages de lapins installés par le PROMELVU en sont les premiers bénéficiaires.

5.2.4. *Résultat 4 :* ***Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix.***

Des 4 activités programmées, 2 ont été entamées et la plus importante, la définition d'une stratégie, assez tardivement. La participation à la Journée Mondiale de l'Alimentation a sans doute réveillé l'intérêt de la population pour l'élevage du lapin mais du fait de son caractère ponctuel, son apport est resté limité. Les actions de promotion de la consommation ont visé quasi exclusivement les éleveurs de lapins du PROMELVU.

Le faible niveau d'exécution de ce résultat a eu des répercussions négatives sur certains éleveurs qui ont été contraints de vendre leurs lapins à des prix bradés (4 à 5 $). Les 2 CVU qui ont été rémunérées en nature par des lapins vivants ont eu aussi à subir cette absence d'organisation du marché : un engraissement complémentaire des lapins s'est avéré indispensable et le prix de vente n'a pas dépassé 5 $.

Le volume des ventes n'était en définitive pas encore trop important que pour mettre en péril l'atteinte de l'objectif spécifique. Les quelques témoignages ci-dessus soulignent cependant l'urgence que doit accorder le projet LUSAPEL à cette problématique.

5.2.5. *Résultat 5 :* ***Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles.***

Un partenaire local a bénéficié de l'essentiel des activités de ce résultat : WIMA.

L'appui apporté ne visait pas essentiellement à favoriser l'implication du PLP dans le suivi des activités et une meilleure gestion du PROMELVU mais était axé sur la résolution des problèmes identifiés dans le fonctionnement du PLP. Les problèmes ont été identifiés à 3 niveaux :

- l'absence d'autres partenariats faisant de VSF-B le seul contributeur important de WIMA,
- la difficulté d'assurer réellement ses missions de coordination et d'appui aux ONG membres du réseau,
- un faible dispositif de capitalisation des connaissances en raison des insuffisances des ressources humaines mais aussi des défaillances dans l'organisation et la programmation des activités au niveau du bureau exécutif.

WIMA a abordé la mise en œuvre de ce résultat en opérant une séparation dans l'exécution des 3 activités. WIMA ne les a pas intégrées dans un plan d'actions visant à remédier à l'ensemble de ses insuffisances. Il a été suggéré sans doute un peu tardivement de procéder à un audit organisationnel et institutionnel. Celui-ci aurait pu être le départ d'une programmation des activités axées sur les résultats dont les 3 activités auraient fait partie. Ces 3 activités et leur objectif final sont restés mal compris et n'ont donc pas apporté les effets escomptés.

La présence du LUSAPEL permet heureusement d'entrevoir une reprise de ce résultat sur de meilleures bases. L'action a déjà commencé puisque l'audit organisationnel et institutionnel a été programmé.

Le faible niveau de réalisation du résultat 5 n'a pas eu beaucoup d'impact sur l'atteinte de l'objectif spécifique étant donné la formulation de ses activités. Il n'était pas demandé à ce stade à WIMA d'assurer la poursuite de certaines actions du PROMELVU car celles-ci échoient naturellement au LUSAPEL.

5.2.6. *Conclusion sur l'efficacité*

Au terme de ces 3 années d'intervention le PROMELVU a mis en place ses 2 actions les plus visibles et ceci de manière presque complète :

- la recheptelisation de plus de 410 bénéficiaires choisis parmi les familles vulnérables et les enfants en situation difficile,
- l'appui à 2 CVU, socle du réseau de santé animale de la ville de Butembo

Ces 2 actions sont certainement celles qui contribuent le plus à l'atteinte de l'objectif spécifique : les familles appuyées ont connu une amélioration de leur état de pauvreté par les revenus perçus à partir de leur élevage. L'augmentation des revenus annuels varie ainsi entre 100 $ (20 lapereaux / an à 5 $ le lapereau) à 320 $ (40 lapereaux / an à 8 $ le lapereau). Ceci peut paraître faible mais 100 $ correspondent au paiement des frais de scolarité pendant 12 trimestres.

Le niveau d'efficacité et d'opérationnalité des 2 CVU appuyées par le projet leur permet à présent de servir l'ensemble de la population détentrice d'animaux en fournissant des soins de proximité à coûts raisonnables. Les campagnes de vaccination ont directement préservé les volailles d'une grande partie de la population de Butembo. On estime le taux de mortalité due à la maladie de Newcastle à 50 – 70 %. Si 20.000 volailles ont ainsi été protégées à chaque campagne, le gain est proche de 100.000 $ par an.

Les actions de recheptelisation n'ont cependant pu être consolidées et viabilisées car un encadrement adéquat n'a pas apporté aux bénéficiaires les recyclages nécessaires et le dispositif de suivi qui leur auraient permis de progresser dans leurs techniques d'élevage. L'organisation des éleveurs en associations à caractère professionnel en est encore à un stade embryonnaire et ce regroupement est indispensable pour appréhender efficacement des problèmes cruciaux et leur trouver une solution dans un cadre communautaire : poursuite du suivi sanitaire par les CVU et constitution de mutuelles de santé, production de concentrés, …. .°

L'absence de mise en place de circuits de commercialisation a connu un début de résolution tout comme la consolidation de WIMA. Un atout à l'exécution conjointe de 2 projets axés sur le développement de l'élevage de lapins au niveau de 2 zones voisines est que ce volet urbain ne sera pas laissé à lui-même et pourra bénéficier de la poursuite du volet rural. De ce fait, les perspectives encourageantes de durabilité améliorent l'efficacité de l'intervention : les résultats atteints permettent d'envisager que les actions nécessaires à la stabilisation des élevages et l'écoulement de leur production seront effectivement menées.

La relative défaillance du PLP ne concerne en fait que lui : le fait que WIMA ne puisse reprendre certaines activités du PROMELVU ne compromettra pas la durabilité du projet. Celle-ci passera davantage par la mise en place d'organisations de base opérationnelles et capables de fournir les services attendus (organisation de l'encadrement et la fourniture de soins de santé via les CVU).

En conclusion, l'efficacité globale du projet peut être jugée bonne : les 2 actions citées ci-dessus ont contribué à un bon niveau d'atteinte des effets escomptés. Il faut également tenir compte du retard enregistré au démarrage du projet (démarrage effectif en juin 2011) pour expliquer que certains IOV n'ont pu être atteints.

Les 5 IOV liés à l'objectif spécifique n'ont été que partiellement évalués au cours d'enquêtes MARP réalisées en février 2013. Elles ont été à nouveau programmées après le passage de la mission et ses résultats lui sont parvenus par la suite. Ils sont également communiqués.

L'indicateur 1 relatif au SDAM est passé de 3,3 à 4.27 (02/2013) et 5,5 (10/2013) alors que l'IOV attendu était 4 groupes d'aliments. Ainsi certains bénéficiaires consomment déjà des lapins de leur production et d'autres achètent davantage de vivres grâce au produit de leur vente. Une utilisation correcte du fumier améliore également la production vivrière de l'exploitation. L'amélioration s'expliquerait aussi par l'amélioration de la sécurité dans l'ensemble de la zone d'action.

L'IOV 2 relatif au nombre moyen de repas par jour a progressé de 1,3 à 1,82 (02/2013) et 2 (10/2013) pour un IOV attendu de 2. Cet IOV s'améliore pour les mêmes raisons que l'IOV 1.

L'IOV 5 a été calculé au sein de deux écoles et d'un centre de récupération d'enfants abandonnés. Ces établissements encadrent 1.342 jeunes parmi lesquels 58 ont bénéficié d'un kit d'élevage lapin. Le taux moyen d'insolvabilité dans ces centres est de 42 % avant l'appui, soit un taux de solvabilité de 58 % qui est déjà supérieur au taux de 50 % espéré au terme du projet.

La mesure des IOV 3 et 4 est difficile. La base-line n'est pas définie et comme pour l'IOV 5 pourrait ne pas être pertinente. Il aurait été plus judicieux de calculer l'augmentation réelle de revenus procurée par l'élevage de lapins et d'en déterminer l'affectation lors du suivi régulier des bénéficiaires.

Objectif spécifique : réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine par la promotion du petit élevage.						**Commentaires**
	A0	A1	A2	A3	Évalué	
Indicateur 1 : Le SDAM est amélioré d'au moins 20 % (de 3,3 à 4) à la fin du projet.	0 %	3,3		20%	4.27 5,5	Les 2 IOV ont été évalués au cours d'enquêtes MARP effectuées en février et octobre 2013 dans les 4 premiers quartiers.
Indicateur 2 : Le nombre moyen de repas par jour en période de disette (octobre à décembre) passe de 1,3 à 2.	1,3			2	1.82 2	
Indicateur 3 : Le taux d'enfants ayant eu accès à des soins appropriés passe de 67 % à 80 %.	67 %			80 %		
Indicateur 4 : Le taux de scolarisation passe de 50% à 65% pour les garçons et les filles dans les ménages bénéficiaires.	50 %			65 %		
Indicateur 5 : Le taux de solvabilité des élèves passe de 30 % à 50 % pour les garçons et les filles dans les écoles	58 % (30 %)			50 %		

5.3. L'efficience

5.3.1. Disponibilité des ressources

LES RESSOURCES HUMAINES

WIMA s'est vu confié l'entière responsabilité de la gestion technique et financière du PROMELVU. Le projet est mis en œuvre par une équipe composée du gestionnaire de projet et de 2 techniciens. Elle est complétée par un comptable et une secrétaire, tous deux employés de WIMA et travaillant à mi-temps sur le PROMELVU. Le personnel complémentaire comprend 1 chauffeur à plein temps.

- Le gestionnaire du projet est le cadre supérieur détaché par le PLP, WIMA. Technicien en développement rural, il assure la gestion technique, financière et administrative du projet. Il coordonne la planification, l'exécution, le suivi et le rapportage des activités du projet. Il a pris également en charge la sélection de la CVU (Activité 3.2.) et les résultats 4 (commercialisation) et 5 (renforcement de WIMA).

Les 2 agents affectés à temps plein au projet se répartissent les tâches de la manière suivante :

- L'animateur, détenteur d'un 1er cycle en développement rural et d'une licence en santé et développement communautaire, a pris en charge les activités du résultat 1 (installation des élevages et appui multidimensionnel) et 4 (organisation de la commercialisation).
- Le zootechnicien, détenteur d'un diplôme d'Ingénieur agro-zootechnicien de l'UCG, assure les activités des résultats 2 (amélioration des conditions d'élevage et de l'exploitation) et le résultat 3 (appui aux CVU, campagnes de vaccination).

Le personnel est entièrement géré par WIMA. Chaque employé dispose d'un contrat de travail complété par un cahier / plan de travail. Le gestionnaire est évalué par le représentant VSF-B et le secrétaire exécutif de WIMA. Le gestionnaire évalue les 2 cadres selon une grille fournie par WIMA.

Les 3 cadres sont entrés en fonction avec un retard : (i) de 3 mois pour le gestionnaire en raison de la passation de service au sein du LUVUPEL (ii) de 5 mois pour les 2 cadres en raison de l'arrivée tardive du 1er transfert des fonds au mois de mai 2011. Dans ces conditions, le retard enregistré n'a jamais pu être entièrement rattrapé.

La répartition des tâches et responsabilités du personnel est bien établie (organigramme et liens hiérarchiques clairs, description de postes explicite, …). Les postes sont spécialisés et les tâches sont bien réparties entre gestionnaire et cadres projet (zootechnicien et animateur).

RESSOURCES MATÉRIELLES

Le projet PROMELVU partage les mêmes locaux administratifs que le LUSAPEL à Butembo, ce qui favorise les contacts et les échanges réguliers et réduit les charges locatives et les charges salariales du personnel d'appui (sentinelles) pour les 2 projets. Pour certains équipements (groupe électrogène, matériel internet…), le projet utilise le matériel déjà acheté sur le budget du LUVUPEL, moyennant une participation aux frais d'entretien et de fonctionnement.

Le PROMELVU dispose d'une camionnette (Véhicule Land Cruiser 4X4 à plateau) et de 2 motos (Yamaha 100 Sport) dont l'une a été volée. Le matériel informatique se compose de 4 PC portables et de 2 imprimantes. L'équipement est complété par 1 groupe électrogène et 1 projecteur.

Le projet fait preuve d'une bonne rigueur dans la gestion des moyens logistiques, des équipements et des fournitures.

5.3.2. Organisation interne du PROMELVU

Gestion administrative, financière et matérielle

Le projet dispose de documents et d'outils couvrant l'ensemble de la gestion quotidienne du projet. La consultation de la liste des documents et des procédures adoptés montre que les divers niveaux de cette gestion sont dotés des outils adéquats. Les éléments les plus importants sont les manuels de procédure VSF-B, le cahier des charges du personnel du projet, le guide d'utilisation des subsides de VSF-B, les protocoles de collaboration et de partenariat, … .

Planification et mise en œuvre

A partir du document de projet, sont élaborées les planifications opérationnelles annuelles. Celles-ci sont soumises à l'approbation de VSF-B. Chaque trimestre se tient une réunion destinée à établir le bilan des activités planifiées pour la période écoulée et la programmation du trimestre à venir. Le secrétaire exécutif de WIMA y est associé.

Une réunion hebdomadaire fixe la programmation de la semaine et réactualise si nécessaire la planification trimestrielle. Les dépenses de la semaine sont planifiées et les décaissements se font régulièrement et sans rencontrer de difficulté. Les agents disposent à temps de l'argent dont ils ont besoin pour les activités et même si la justification n'est pas toujours immédiate, il n'y a à priori pas de créance importante.

Globalement, la planification est de type ascendant (des animateurs aux cadres). Le fichier utilisé pour la programmation annuelle ne facilite cependant pas le suivi car la numérotation des activités et des sous-activités n'est pas toujours respectée d'une année à l'autre et il n'est pas complété par les IOV de produits et de réalisations en fin d'année.

Suivi / évaluation

2 missions de monitoring du siège de VSF-B ont été exécutées en mars 2012 et mai 2013. Ces 2 missions ont analysé l'état d'avancement des activités du projet, opéré des ajustements et convenu des recommandations à mettre en œuvre en accord avec l'équipe du projet. Le monitoring de 2012 a été réalisé à Butembo par le Coordinateur des programmes de l'Afrique centrale et de l'Ouest basé au Siège de Bruxelles ; le monitoring de 2013 a été exécuté également à Butembo par le Directeur régional Afrique centrale nouvellement installé à Kigali au Rwanda. À la suite de ces monitorings, le gestionnaire de projet établit un fichier reprenant les recommandations et l'état de leur mise en œuvre. Au passage de la mission d'évaluation, le fichier comptait 77 recommandations.

Le Secrétariat Exécutif de WIMA réalise séparément de façon trimestrielle des missions de suivi des activités du projet. Les 2 ONG partenaires gagneraient cependant en cohérence et en efficacité si elles mettaient en œuvre conjointement le monitoring annuel du projet.

Le siège VSF-B, réalise aussi d'autres appuis, plus spécifiques et plus rapprochés à la demande de l'équipe opérationnelle (cf. liste des formations de l'équipe).

Rapportage

Le projet élabore 3 types de rapports :

- des rapports intermédiaires mensuels sont adressés à la direction régionale VSF-B et au représentant VSF-B à Butembo ;
- un rapport annuel destiné à la DGD annexé du rapport financier de la période concernée fournit un bilan fidèle des activités et l'état d'avancement en fonction des critères d'évaluation ;
- un rapport financier trimestriel et annuel est établi et adressé au siège de VSF-B avec la copie des pièces justificatives.

La collaboration entre les 2 partenaires

La collaboration entre VSF-B et WIMA s'est concrétisée par la signature d'un protocole général de collaboration en 2008 et chaque exécution de projet fait l'objet d'une convention opérationnelle. La convention opérationnelle définit avec précision la répartition des engagements et des responsabilités des 2 partenaires pour les divers domaines du projet : mise en œuvre (exécution, suivi-évaluation, rédaction des rapports), exécution budgétaire et gestion du personnel.

La gestion technique et financière est entièrement de la responsabilité du PLP. La répartition des tâches s'établit comme suit :

WIMA assume la planification des activités ; organisation des ateliers et réunions techniques ; conception des outils ; conduite des activités sur le terrain, le rapportage etc. avec l'appui ponctuel et si nécessaire du gestionnaire de projet du LUSAPEL. Plus particulièrement WIMA est également responsable de la mise en place et de la gestion du personnel ainsi que de l'appropriation de l'expertise développée en vue de sa valorisation future dans le cadre de la pérennité des acquis.

Le rôle de VSF s'est recentré sur la mobilisation des ressources financières, le suivi de l'application des procédures des bailleurs de fonds dans la gestion financière du projet et l'assistance au rapportage technique et financier vis-à-vis du bailleur de fonds.

5.3.3. Partenariat

De 2011 à 2013, le projet PROMELVU a apporté un appui technique, financier et matériel au réseau WIMA. Le détail de ces appuis figure dans le chapitre consacré aux réalisations du résultat 5 qui est entièrement axé sur la consolidation du PLP (chapitre 4.5.)

Les 2 ONG partenaires procèdent à une évaluation de leur partenariat à intervalles réguliers. Elle fait l'objet d'une analyse plus approfondie lors des missions de monitoring du Promelvu.

. APPRÉCIATION DU PARTENARIAT PAR VSF-B

Une appréciation par VSF-B du partenariat avec WIMA figure dans le rapport de monitoring 2012 :

Les points forts de cette relation sont la confiance mutuelle et la transparence de la communication. Cela a permis notamment à ce que la gestion directe de ce projet PROMELVU soit confiée à ce même partenaire local. Grâce à ce projet, la relation a pu davantage s'orienter vers un renforcement plus explicite des capacités. En effet, un volet spécifique (résultat 5) s'y consacre, et sur base des activités réalisées, la mission et le partenaire local estiment un niveau de réalisation de ce volet à hauteur de +/-75%. Néanmoins, la diminution des projets/programmes conduit par WIMA est sensible, et cela accentue le degré de dépendance de WIMA vis-à-vis de VSF. Les efforts, déjà entrepris, pour développer le portefeuille de projets du partenaire doivent être soutenus et renforcés.

Il a été souligné la participation active du partenaire local dès la phase de démarrage du projet via notamment la mise à disposition du véhicule WIMA en attendant l'arrivée du véhicule du projet et via la participation du SE WIMA aux réunions de suivi planification (hebdomadaire) du projet. Certaines formations suivies par les membres du réseau n'ont cependant pas toujours été jugées pertinentes pour servir le redressement de WIMA.

Parmi les apports de WIMA les mieux côtés par la représentation VSF-B à Butembo, peuvent être cités :

- une forte contribution à la connaissance socio-culturelle de la zone d'intervention,
- une bonne contribution à la mise en œuvre du programme sur ses aspects techniques et organisationnels,
- une contribution moyenne au suivi-évaluation des activités du projet,
- une excellente contribution du PLP à la prestation via les ressources humaines disponibilisées,
- une très bonne fréquence et une participation en nombre aux réunions de concertation.

APPRÉCIATION DU PARTENARIAT PAR WIMA

Les apports du PROMELVU au réseau WIMA ont consisté en :

- un appui important au bureau du Réseau au niveau du fonctionnement des équipements et des infrastructures et de la formation des cadres ;
- un renforcement des capacités et compétences de WIMA dans le domaine de la production animale et de la santé animale en zone urbaine du fait de l'engagement de 3 cadres spécialistes en la matière ;
- une meilleure visibilité et reconnaissance de WIMA notamment auprès des services Agripel et de la mairie.

WIMA estime que le projet répond à ses attentes en matière de développement socio-économique des ménages bénéficiaires ; il a apprécié les appuis positifs dont ont bénéficié les familles vulnérables leur permettant de payer les frais scolaires et de subvenir à leurs besoins alimentaires. WIMA a avalisé le changement de stratégie visant à compléter les groupes de vulnérables initialement appuyés par des bénéficiaires plus instruits et plus entreprenants dans le but de mieux structurer les organisations de base.

De par sa structuration en réseau (réseau de membres), le partenaire apprécie grandement ce volet qui consolide les activités des membres ainsi que le suivi et la coordination de leurs activités. 5 ONG membres du réseau ont apporté leur contribution à l'exécution du projet, essentiellement en

dispensant des formations (CEFADES, COTEDER, ISEAVF, CEAPRONUT) et en livrant des géniteurs lapins aux bénéficiaires du projet (CAPSA).

WIMA a apprécié le respect des engagements de la part de VSF-B dans la programmation et la mise à disposition des moyens prévus ainsi que la flexibilité et la disponibilité de VSF-B.

WIMA explique les résultats mitigés des appuis programmés dans le résultat 5 par différents constats :

VSF-B pourrait améliorer son appui en matière de recherche de partenariat et de formations dispensées aux cadres et aux ONG membres :

- en fournissant davantage de formations en méthodologie de formulation de projet ;
- en orientant mieux WIMA vers les partenaires potentiels et vers les appels à projet ;
- en ajustant le budget alloué aux formations afin d'avoir accès à des formations mieux adaptées (ex MDF à Goma) ;
- en contribuant davantage à l'organisation des formations et de restitutions de formations au profit de l'ensemble des ONG membres ; une contrainte identifiée est l'absence de salle de réunion.

Parmi les critères les mieux côtés de l'évaluation de la collaboration avec VSF-B établis par les responsables de WIMA figurent :

- une forte contribution à la professionnalisation de WIMA au niveau organisationnel (ressources humaines), de la gestion financière et des ressources matérielles ;
- une contribution moyenne à la formation des cadres du PLP ;
- une très bonne contribution au niveau des équipements bureautiques et des fournitures de bureau ;
- la très bonne collaboration avec le siège VSF-B surtout lors des missions de suivi ;
- une excellente qualité de la mise en œuvre de la prestation.

5.3.4. Aspects financiers

Le budget général du PROMELVU est de 354.375 Euro, dont 80 % sont fournis par la DGD dans le cadre du financement du programme triennal 2011 - 2013 à VSF-B.

Le résumé de l'exécution budgétaire figure au tableau ci-dessous :

R	Description du Résultat	Budget global	Dépense A1	Dépense A2	Dépense A3	Dép. Tot.	%
1	Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel	167.336,6	39.924,6	52.106,3	63.625,7	155.656,7	93,02%
2	Les conditions de l'élevage de basse-cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain	71.946,9	25.701,6	24.367,4	17.728,2	67.797,2	94,23%
3	Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires	49.442,1	12.948,3	20.743.0	13.090,2	46.781,5	94,62%
4	Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix	21.045,6	7.554,0	5.558,8	5.557,2	18.670,0	88,71%
5	Les Partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles	44.603,4	13.225,7	17.510,6	11.849,6	42.586,0	95,48%
TOTAL en Euros		**354.374,6**	**99.354,3**	**120.286,1**	**111.851,0**	**331.491,4**	**93,54%**

Arrêtée au 30/09/2013 l'utilisation budgétaire est de 93,54 %, ce qui traduit la bonne efficience du projet dans l'exécution de ces activités.

Après analyse du dispositif de rapportage et de contrôle déployé par VSF-B, l'évaluateur estime qu'il y a eu une gestion efficiente des moyens financiers du PROMELVU.

5.4. Effets / Impacts

5.4.1. Impact social

La mesure de l'impact social du projet vise à savoir si la position sociale des bénéficiaires ou leur perception au sein de la population ont évolué du fait de l'intervention du projet. Cette évolution peut être attribuée à une acquisition de connaissances et/ ou d'un pouvoir décisionnel supplémentaires. Le projet a pour objectif d'œuvrer dans ces 2 domaines puisqu'il a programmé le renforcement des connaissances et des capacités des bénéficiaires ainsi que l'amélioration de leur organisation et de leur pouvoir de décision. Il s'agit aussi d'évaluer la part de la population qui a réellement bénéficié des effets positifs du projet ainsi que l'appréciation qu'ils en font.

L'impact social du PROMELVU se mesure au niveau de 3 groupes sociaux principaux : les ménages vulnérables, les enfants en état de difficulté ou de précarité et les membres des CCS.

Au terme du projet, 327 ménages vulnérables dont 81 relevant des CCS ont reçu l'appui du PROMELVU et se sont vus ainsi offrir une chance d'améliorer leur situation. La sélection des bénéficiaires jugés vulnérables a été réalisée par un panel de responsables du quartier œuvrant souvent au sein d'organisations locales de développement. Les bénéficiaires sélectionnés étaient reconnus pour leur courage à affronter des situations difficiles et se sont ainsi sentis soutenus dans leurs efforts. Les éleveurs de lapins sont à leur tour sollicités par des voisins afin de partager leurs connaissances en élevage du lapin et de fournir des géniteurs. Peu de bénéficiaires ont d'ailleurs abandonné l'élevage : le projet en a comptabilisé 5 soit 1,2 %, surtout à la suite de déménagement car les ménages préfèrent habiter en milieu rural lorsque les conditions de sécurité s'améliorent.

Les formations dispensées à ces ménages en vue d'améliorer leur alimentation et leur hygiène de vie leur ont permis également d'avoir une meilleure image d'eux-mêmes et de se protéger contre certains fléaux sévissant dans les situations de guerre déclarée ou de forte insécurité comme celle connues dans le Nord Kivu depuis près de 2 décennies.

Par la création d'organisation de base, les ménages vulnérables y ont trouvé un cadre apte à briser leur isolement et à discuter de leurs problèmes communs. Pour ceux qui avaient eu à souffrir des exactions directs ou d'autres effets indirects de la guerre, ces OB constituent également un lieu où ils trouvent écoute et soutien. Les OB n'en sont qu'à leurs débuts et devraient fortement évoluer avec l'appui du LUSAPEL vers plus de solidarité et d'actions communautaires telles la constitution de tontine et la création de mutuelles de santé pour les animaux.

86 enfants en état de difficulté (surtout d'ordre financier pour le paiement des frais de scolarité) et en état de précarité (enfants de la rue, orphelins ou abandonnés) par l'intérêt qui leur a été manifesté par le corps enseignant ont vu leur motivation et leurs efforts récompensés. Ils n'apparaissent plus comme les laissés pour compte et servent à présent d'exemple à leurs congénères de classe. Il est à noter que les modalités d'appui et d'encadrement de ses enfants a dû être reconsidéré suite à l'échec des clapiers scolaires. Les membres du corps enseignant prêts à s'investir dans l'aide aux enfants ont été intégrés dans les CCS écoles.

Les membres des CSS choisis par d'autres acteurs du développement de leur quartier ont eux aussi été reconnus pour leurs qualités d'engagement et de sérieux dans les tâches altruistes qu'ils s'étaient fixées. Ils ont ainsi trouvé à travers le PROMELVU les moyens d'agir et de se rendre davantage utiles au sein de la société. Les membres des CSS sont ainsi devenus détenteur d'un savoir en matière d'appui aux familles vulnérables et de gestion de crédit rotatif qui en feront des personnes ressources de première ligne.

Le large déploiement du PROMELVU dans 8 quartiers sur les 28 que comptent les 4 communes de Butembo, a permis d'en mobiliser les forces vives et d'obtenir un effet bien plus grand que celui lié à l'installation des bénéficiaires. Son action a certainement participé sensiblement au raffermissement des liens sociaux et de la solidarité au sein de la population des quartiers touchés par l'intervention et contribue à la stabilité sociale de Butembo.

5.4.2. Impact technique

En choisissant l'élevage du lapin pour sortir les ménages de leur vulnérabilité, Le PROMELVU a su fournir un appui à effets rapides procurant les revenus nécessaires à la satisfaction des besoins quotidiens les plus élémentaires et les plus pressants aux catégories vulnérables de la population. Ce choix se justifie aussi par les faibles disponibilités fourragères offertes en milieu urbain et périurbain. D'autres interventions faisant appel à des espèces de plus grand format, souvent des chèvres, ont eu à déplorer la vente sans doute sous les contraintes de ces besoins, des animaux distribués. Les exigences alimentaires et la productivité tardive de ces espèces expliquent en grande partie ces échecs. Le PROMELVU a donc confirmé l'intérêt du lapin comme espèce de choix pour l'instauration d'un crédit rotatif en milieu urbain et périurbain où la satisfaction des besoins élémentaires de la population confrontée à une situation d'insécurité chronique constitue une urgence.

Le paquet technologique ne montrait pas une trop grande complexité et ses bases étaient aisément maîtrisables par les bénéficiaires. La marge d'amélioration est encore grande et raffermira l'engouement pour cet élevage. Le modèle d'élevage du lapin a introduit la claustration en cages ainsi que la distribution de fourrages sélectionnés. Ce modèle produit une meilleure rentabilité mais au prix d'une main d'œuvre et d'un investissement plus importants. La main d'œuvre fait rarement défaut dans les familles des vulnérables et les enfants, surtout ceux en état de précarité, y trouvent ainsi une occupation valorisante.

Les actions visant une meilleure productivité des productions végétales ont connu moins de succès : si les compostières ont été creusées, leur utilisation n'est pas encore optimale. Les cultures maraîchères limitées à 3 légumes n'ont pas connu un grand engouement tout comme l'installation des cultures fourragères. Le maraîchage aurait connu davantage de succès si sa promotion s'était faite dans un cadre précis tel les jardins de cuisine développé dans le projet voisin au Rwanda. Des démonstrations chez des bénéficiaires performants sont plus efficaces que l'installation de parterres de démonstration.

Le PROMELVU a été le premier contributeur à la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité dans la ville de Butembo. Le PROMELVU a jugé qu'un appui limité à 2 CVU et à l'exécution de campagnes de vaccination de volailles était suffisant pour rendre opérationnel ce RSAP. Il s'agira à présent d'analyser ses effets sur l'opérationnalité et la viabilité des 2 CVU et de les capitaliser dans un document permettant la comparaison avec d'autres RSAP mis en place par VSF-B. Quant aux campagnes de vaccination, elles ont permis d'établir que l'effectif des volailles dépassait celui relevé par Agripel et que la population était prête à contribuer financièrement à sa protection vaccinale.

Les activités programmées dans le résultat 4 (appui à la commercialisation) n'ont pu être mises en œuvre par le projet. Une des raisons invoquées par le projet est l'impossibilité d'exécuter l'étude de marché par manque de compétence au niveau de la ville de Butembo. La mission relève cependant que la rédaction des termes de référence de l'étude, première étape de cette activité, n'est pas encore réalisée. Ces termes de référence devraient être rapidement élaborés en concertation avec la direction régionale et diffusés dans la Province du Nord Kivu.

5.4.3. Impact économique

L'impact économique du PROMELVU se mesure à 2 niveaux du bien-être des ménages bénéficiaires : la sécurité alimentaire et les revenus.

L'amélioration de la sécurité alimentaire fait l'objet de 2 IOV – l'IOV 1 score de diversité alimentaire et l'IOV 2 nombre de repas par jour – et les enquêtes MARP effectuées en février et en octobre 2013 traduisent déjà une amélioration. Le rapport annuel 2012 ne précise cependant pas la nature de l'échantillonnage et sa représentativité vis-à-vis de l'ensemble des bénéficiaires du PROMELVU.

L'augmentation des revenus des familles bénéficiaires est dépendante de l'unique productivité de l'élevage de lapins. Comme déjà cité, l'augmentation des revenus annuels varie ainsi entre 100 $ (20 lapereaux / an à 5 $ le lapereau) à 320 $ (40 lapereaux / an à 8 $ le lapereau). Ce montant qui peut paraître modeste, permet néanmoins d'assurer quelques dépenses essentielles que les ménages étaient incapables d'assumer auparavant : frais de scolarité et achat de vivres et de vêtements. L'amélioration des techniques d'élevage augmentera certainement les coûts (achat de concentrés) et le paiement des soins vétérinaires sera davantage perceptible puisqu'il ne se fera plus en nature. L'augmentation des recettes ne constituera sans doute pas un frein à cette tendance.

Les campagnes de vaccination ont permis de protéger une grande partie de la population de volaille. L'effet cumulatif est appréciable et évalué à 140.000 $ / an (soit 20.000 poules à 7 $/poule).

Les 2 CVU ont aussi connu une augmentation de leur chiffre d'affaire bien qu'il soit difficile d'en estimer l'ampleur étant donné l'absence de suivi des données financières.

Certains opérateurs secondaires ont tiré parti des actions du PROMELVU mais ils restent assez marginaux : les restaurateurs, les menuisiers ainsi que les vendeurs des concentrés et des produits vétérinaires sur le marché de Butembo. L'essor du projet et la prise en compte de la commercialisation pourraient leurs procurer de réels avantages.

5.4.4. Impact institutionnel

Le PROMELVU a programmé un résultat spécifique au renforcement institutionnel de son PLP, **le réseau WIMA.** Cependant l'appui apporté ne lui a pas encore permis d'atteindre le renforcement escompté de ses compétences et de ses capacités. WIMA n'a donc pas encore surmonté les problèmes diagnostiqués lors de la formulation mais le diagnostic s'affine et des solutions plus appropriées sont en voie d'identification. Cet appui qui se poursuit au sein du LUSAPEL sera considéré comme fructueux lorsque les ONG membres du réseau bénéficieront de réels appuis (formation, réalisation d'activités et participation à des projets) et d'une coordination efficace du réseau, ces 2 objectifs étant sous-tendus par la capacité de WIMA de s'autofinancer soit par les contributions des ONG membres soit par la rémunération obtenue de sa participation à l'exécution de projets de coopération internationale.

Les Services Agripel n'avaient visiblement pas la capacité d'absorber tous les appuis programmés. Ils ont néanmoins joué pleinement leur rôle dans les tâches touchant à leurs missions de services publics : la sélection des CVU et les campagnes de vaccination des volailles.

Les 2 **CVU** bénéficiaires ont pu conforter leur implantation dans leur commune respective et se présenter comme des coordonateurs potentiels des campagnes de vaccination à venir.

5.4.5. Genre

Le DTF prévoyait que lors de la mise en œuvre de la prestation, une attention particulière serait apportée au renforcement des rôles et responsabilités des femmes dans les actions du projet.

Même si un résultat spécifique n'a pas été consacré à l'appui des femmes, le PROMELVU a observé cette ligne directrice du DTF :

- La constitution des CCS a veillé à respecter la parité hommes / femmes ; les statistiques fournies pour les 7 premiers CCS font état de 23 femmes sur un effectif total de 52 personnes soit 44 % ; la mission a constaté qu'à chaque rencontre avec les représentants de CSS, les femmes étaient bien présentes et y occupaient régulièrement des postes clés (présidente ou vice-présidente). Cette bonne intégration des femmes dans les CCS a eu des répercussions favorables sur l'identification de femmes vulnérables.

- Les bénéficiaires adultes comptent une majorité de femmes : 174 sur 327. Celles-ci appartiennent aux catégories les plus vulnérables : veuves ou femmes abandonnées et chefs de ménage ayant en charge plusieurs enfants filles-mères. La situation socio- politique de la région justifiait amplement cette discrimination positive à l'égard des femmes car devant assurer seules les besoins primaires de la famille elles sont des victimes souvent oubliées mais tout autant meurtries des conflits armés. Outre l'amélioration de la ration alimentaire et l'obtention de revenus, la détention d'un élevage de lapins renforce la position de la mère de famille vis-à-vis de ses enfants : elle mobilise l'ensemble de la famille sur une activité qui améliorera le niveau de vie de l'ensemble de la famille, en organise la gestion journalière et répartit les tâches entre les enfants qui apprennent ainsi par la pratique les notions de travail et d'effort.

- Les enfants en difficulté ou en situation de précarité comptent également une juste répartition des bénéficiaires entre filles et garçons : 49 filles sur 86 enfants appuyés. Les filles sont épaulées le plus souvent par des tutrices qui les accompagnent dans leur parcours d'élève et d'adolescente. Les revenus de leurs élevages sont affectés en priorité au paiement de frais scolaires permettant ainsi à ces jeunes filles de poursuivre leur scolarité avec plus de sérénité.

- Les formations n'ont pas dérogé à la règle d'une juste répartition entre hommes et femmes. Ce constat est confirmé par les bilans des formations établis par le projet. Paradoxalement certaines

formations qui auraient dû plus spécifiquement concerner les femmes (éducation nutritionnelle et sanitaire ; planning familial, VIH) ont vu une plus grande participation des hommes alors que les femmes ont été majoritaires lors des formations techniques, preuve qu'elles prenaient à cœur l'activité d'élevage.

- Un cycle de formation a concerné directement le genre, les droits des femmes et des enfants : il a été donné par des femmes de l'association des femmes juristes en 2013 à 124 bénéficiaires dont 83 femmes.

- Une des 2 CVU est gérée par une femme et celle-ci a été sélectionnée au terme d'une procédure non discriminatoire. Malgré les difficultés de la vie quotidienne la docteur vétérinaire de cette CVU fait preuve de détermination et d'esprit d'entreprise.

- Une restriction doit cependant être apportée à cette prise en compte du genre par le projet : aucun membre de l'équipe d'exécution n'est une femme et les formateurs prestataires ont compté une minorité de femmes (3 femmes / 14 formateurs).

- Le PROMELVU a dans l'ensemble respecté les engagements du DTF en instaurant une parité dans les différents groupes de bénéficiaires directs et indirects.

On ne peut que souligner encore une fois l'importance du rôle de la femme dans la gestion du ménage et de sa prise en compte dans les projets de développement. VSF-B en a prouvé au cours des divers projets exécutés toute l'importance qu'il accordait à cet axe transversal et il a su trouver un partenaire local qui partageait sa vision. WIMA considère le genre comme une activité centrale en mettant l'accent (i) sur la sensibilisation de la population locale et des membres du Réseau sur l'importance du genre, (ii) sur la justice et l'équité dans les organisations et les communautés (accès de tous aux biens et services des interventions sans discrimination) et enfin (iii) pour que les femmes figurent parmi le personnel et les organes de décision de leurs organisations et soient scolarisées ou alphabétisées pour une bonne participation. Le CA de WIMA est d'ailleurs présidé par une femme.

5.4.6. Environnement

Le choix de l'élevage du lapin en claustration a constitué un élément du respect de l'environnement puisque cet élevage possède une productivité potentielle élevée tout en ayant une empreinte écologique peu marquée : le lapin est capable de tirer profit des ressources fourragères de l'environnement et des résidus de cuisine sans produire de grande quantité de déchets. Un accent a été mis par le projet afin de réduire les nuisances potentielles d'ordre olfactif par la construction de clapiers adaptés (local séparé de l'habitation ; ventilation ; dispositif de collecte et de stockage des déjections).

Pour compléter ce dispositif, le projet a encouragé l'installation de compostières. La récolte des déjections et leur conservation dans les compostières ont fait l'objet d'une action ciblée par le projet. Ce thème de la collecte et de l'utilisation rationnelle du fumier n'a pu cependant être complètement vulgarisé en raison de la durée limitée du projet : des recyclages et surtout des démonstrations chez des éleveurs modèles ont manqué. Peu à l'ordre du jour jusqu'à présent, le problème de la fertilité des sols commence à se poser dans le contexte d'une plus grande densité de la population dans les zones mieux sécurisées. Il est donc primordial de reprendre ce thème dans la suite du projet. Certains bénéficiaires urbains parviennent aussi à vendre le lisier produit par leur élevage obtenant ainsi un revenu supplémentaire.

La plantation de plantes et d'arbustes fourragers et/ou d'arbres fruitiers n'a cependant pas connu une application suffisante que pour être retenue comme contribution importante à la protection de l'environnement. L'acquis à retenir se situe davantage au niveau de la sensibilisation de la population à ce thème et aux moyens à mettre en œuvre dans la protection et l'amélioration des sols.

5.4.7. Les droits des enfants

Le PROMELVU a prouvé qu'il était possible de développer des actions directement dirigées vers les enfants en difficulté ou en situation précaire en leur apportant un appui direct. Cet appui les a fait reconnaître comme acteur directement impliqué dans l'amélioration de leurs perspectives de vie. Les enfants bénéficiaires ont ainsi acquis un statut bien plus valorisant vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis

du corps enseignant. Celui-ci n'a pas toujours compris l'objectif du projet lors de l'installation d'élevage au sein des écoles et le changement de sa stratégie visant l'appui direct a certainement contribué à une meilleure prise de conscience de leur responsabilité dans leur implication.

5.4.8. VIH / SIDA

Les PVVS ont été un groupe vulnérable cible des bénéficiaires puisque une vingtaine de PVVS ont été encadrés et fournis en élevage. Le projet s'est ainsi conformé à un engagement du DTF qui prévoyait une discrimination positive des familles touchées par le VIH/SIDA lors de la sélection des bénéficiaires directs.

Le projet a également contribué à l'action de prévention et d'aide aux familles victimes du SIDA par le biais de sensibilisation et d'information des ménages sur cette pandémie (mécanismes de transmission, prévention, comportement vis-à-vis des personnes infectées…) lors des formations dispensées dans le cadre de l'éducation des ménages : 8 séances ayant rassemblé 196 participants.

5.5. Durabilité

La durabilité d'un projet se conçoit généralement au travers de plusieurs phases d'exécution. La première phase constitue une phase test au cours de laquelle les axes stratégiques ayant présidé à la formulation sont testés au cours d'un déploiement relativement restreint de l'intervention ; la seconde phase vise l'extension des activités après la confirmation ou la reformulation des axes d'intervention ; elle vise l'atteinte d'une masse critique de bénéficiaires directs et indirects qui une fois leurs activités lancées et stabilisées prennent conscience de l'intérêt à les poursuivre et à prendre les dispositions en ce sens. C'est l'objectif fixé à la phase de désengagement au cours de laquelle un projet rétrocède les responsabilités aux acteurs identifiés pour les assumer.

Il est prévu que le PROMELVU soit limité à une seule phase de 3 ans. Sa durabilité est donc loin d'être assurée. Trop de dispositions doivent encore être prises pour renforcer et stabiliser les structures qui pourront assurer la poursuite des activités et prendre ainsi le relai du projet. Au travers des différents critères de durabilité, il sera fait le point sur l'implication des structures mises en place ou partenaires susceptibles de participer à la poursuite des activités du projet.

5.5.1. Durabilité politique

La durabilité politique concerne essentiellement les services techniques décentralisés, càd les services AGRIPEL. Le PROMELVU est en totale cohérence avec les directives de la politique nationale en matière de développement agricole (reconstitution du cheptel, désengagement de l'état au profit du secteur privé) mais ne peut véritablement attendre de soutien de l'administration centrale. L'agriculture est de plus devenue une compétence de la province depuis 2013 et l'administration provinciale n'a pas encore eu l'occasion de se déployer efficacement.

Les services Agripel ont été associés à plusieurs activités du projet. Il est apparu qu'il était difficile pour ces services de suivre les activités d'appui aux bénéficiaires et d'installation des élevages de lapins. Les tâches des services publics en matière de santé et production animales concernent d'abord la surveillance sanitaire des animaux, l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale, le contrôle des opérateurs privés (producteurs et commerçants de denrées alimentaires), des associations locales et ONG internationales, des distributeurs de médicaments vétérinaires. Les services Agripel sont financés pour l'exécution des activités de routine et ne disposent pas des moyens requis pour des actions de suivi et d'encadrement de terrain. Il sera donc peu judicieux de leur confier un rôle dans la poursuite de l'installation d'élevages de lapins.

Les services Agripel sont davantage impliqués dans la santé animale et le contrôle des cliniques / comptoirs vétérinaires privés. Cependant le cadre de leur intervention est limité par l'absence ou la non application de lois sur la pratique de la médecine vétérinaire et l'utilisation des médicaments vétérinaires : l'ouverture et le fonctionnement des comptoirs et cliniques vétérinaires sont soumis à l'obtention d'une patente délivrée par Agripel et un agrément délivré par la Province mais ces obligations légales ne sont pas encore appliquées. Cet état de fait prive Agripel d'une légitimité d'intervention auprès des CVU.

Les services Agripel pourraient néanmoins jouer un rôle d'initiateur et de coordinateur des campagnes de vaccination. Ils pourront ainsi programmer la campagne et coordonner les interventions des différents acteurs (lieux de vaccination, agents vaccinateurs, rémunérations, …).

Quant aux autres structures qui pourraient être impliquées (services sociaux, centres de santé), les possibilités sont très faibles étant donné l'absence de moyens spécifiques.

5.5.2. Durabilité socio-culturelle

Les bénéficiaires et leurs organisations sont les premiers responsables de la durabilité socio-culturelle de l'intervention. Comme déjà évoqué ci-dessus, la sélection des bénéficiaires (les ménages vulnérables) associant la population et les acteurs du développement des quartiers a constitué un facteur positif pour la durabilité du crédit rotatif.

La sélection s'est attaché dans un premier temps à identifier des ménages réellement dans le besoin, motivés et méritants et satisfaisant à certaines conditions de base (propriétaire de leur parcelle). Ceux-ci ont trouvé dans l'intervention un moyen de développer une activité génératrice de revenus qui a rapidement produit des effets positifs, même si limités, sur leur niveau de vie (alimentation, couverture des frais scolaires et des soins de santé). Ils ne sont plus perçus comme les laisser pour compte de la société mais comme des citoyens capables de se prendre en charge et de participer au développement de leur quartier. Ils sont devenus propriétaires et exploitants de moyens de production. Le risque était d'assister à la vente des géniteurs et de compromettre ainsi la pérennité de l'action. Les bénéficiaires ont été suivis et soutenus dans leur entreprise par leurs CCS et se sentent à présent investis de responsabilité dans la poursuite de la chaîne de distribution des lapins à d'autres bénéficiaires. Ils sont donc conscients que cette chaîne ne pourra se poursuivre que s'ils respectent leur engagement de remboursement. Une plus grande sensibilisation devrait cependant être réalisée afin qu'ils respectent davantage les délais de remboursement. D'autre part, ils doivent être convaincus que seul le remboursement intégral du prêt est un gage de sa pérennité.

Le PROMELVU a veillé à faire évoluer positivement la composition des groupements solidaires qui étaient en voie de se former en intégrant les membres des CCS comme bénéficiaires d'élevages. Ces membres de CCS en tant qu'acteurs du développement de leur quartier, se sont ainsi sentis davantage concernés par la poursuite et la réussite de l'action. Outre l'avantage financier, ils retirent aussi des satisfactions personnelles de leur participation à l'amélioration du sort de la population congolaise privée de perspectives de développement ces dernières décennies. La société civile qui a toujours été un interlocuteur de premier plan, trouve ainsi une occasion de se positionner vis-à-vis des autorités administratives.

La durée trop courte du projet ne peut évidemment assurer la pérennité de ce noyau d'éleveurs et de leurs organisations à ce stade. Trop d'actions restent à mener et la plupart seront mises en œuvre au sein de groupements d'éleveurs bien organisés et opérationnels : la poursuite du crédit rotatif et le suivi de l'évolution des effectifs chez chaque bénéficiaire, l'encadrement de la production et l'amélioration des techniques d'élevage (dont la production d'un concentré alimentaire), l'organisation de la commercialisation par le regroupement des lapins commercialisables.

L'option développée par le LUSAPEL est très prometteuse et mériterait d'être appliquée aux bénéficiaires du PROMELVU. Les CCS restructurés seront progressivement transformés en comité PESALE (Petit Elevage et Sécurité Alimentaire et Economique) animant une association de producteurs et supervisant l'encadrement technique par les chargés de suivi appui conseil (CSAC) et le suivi sanitaire par les CVU. Il s'agira cependant de prévoir au sein de chaque quartier une structure en charge de la sélection de nouveaux bénéficiaires qui formeront à leur tour de nouveaux groupements d'éleveurs.

5.5.3. Durabilité technologique

Pour l'essentiel, la technologie diffusée par le projet est simple et aisément appropriable par les bénéficiaires. L'abri est construit pour l'essentiel en matériaux locaux et les tôles du toit sont disponibles sur le marché local à un prix abordable.

Le modèle de cage est bien adapté et est compatible avec les performances attendues. L'identification d'un bois plus résistant pour la confection des lattes du plancher est un avantage indéniable. La conduite de l'élevage a été l'objet de formations et de recyclages dont les éleveurs les plus consciencieux ont su tirer parti pour améliorer leur productivité.

Les équipements et les techniques d'élevage devraient cependant faire l'objet d'une plus grande capitalisation : les modèles de cages et d'abri gagneraient à être bien décrits dans une brochure à diffuser largement. Le guide d'élevage déjà existant devrait être actualisé en tenant compte des enseignements collectés en matière de gestion et d'hygiène, d'alimentation et d'abreuvement, de détection des maladies et de premiers soins, des cycles de reproduction, … . Des illustrations adaptées au contexte amélioreront leur compréhension par les éleveurs.

L'élevage exige cependant une gestion rigoureuse et un temps relativement important à consacrer au contrôle, au nettoyage et à l'alimentation. Ces exigences sont compatibles avec les disponibilités en temps et en main d'œuvre au sein de la famille ainsi qu'avec le niveau d'éducation. Un accompagnement efficace a déjà été mentionné comme élément indispensable à l'adoption permanente de bonnes pratiques d'élevage. L'adoption de ces bonnes pratiques peut être favorisée si les éleveurs plus éduqués (ex-membres des CCS) les mettent effectivement en pratique et en partagent les leçons apprises.

La pérennité de certaines pratiques en rapport avec la santé animale (vaccination, soins curatifs) dépend davantage des capacités financières des bénéficiaires que d'un refus de ces pratiques.

En l'état actuel, la confection de compostières et l'utilisation du fumier n'ont pas encore été suffisamment testées pour prédire une bonne appropriation de ces actions. Ces thèmes doivent encore faire l'objet de recyclage et de démonstrations sur site. Le thème des cultures fourragères pourrait s'avérer pertinent mais après qu'un bilan fourrager disponible pour l'alimentation du lapin ait été établi et permette de déterminer les espèces fourragères à privilégier : légumineuses arbustives, légumineuses rampantes, graminées.

5.5.4. Durabilité institutionnelle

L'analyse de la durabilité institutionnelle se concentrera sur les partenaires qui n'appartiennent pas à la sphère des services publics et qui auront une place prépondérante pour la durabilité des acquis de la prestation.

Le réseau **WIMA** est certainement appelé à jouer un rôle dans la durabilité de cette lutte contre la pauvreté des ménages et la précarité des enfants par le développement du petit élevage. Actuellement, il n'a pas encore été déterminé comment WIMA pourrait concrètement assurer ce rôle. La préoccupation immédiate se concentre sur la survie même du réseau puisque VSF-B est par l'intermédiaire des 2 projets PROMELVU et LUSAPEL, pratiquement le seul partenaire effectif fournissant des moyens nécessaires au fonctionnement du bureau de Butembo et à la réalisation de ses missions auprès des ONG membres.

On peut envisager la poursuite de l'intervention de WIMA après la fin du projet LUSAPEL à 2 niveaux :

- La mise à disposition du paquet technique via un ou plusieurs techniciens ayant œuvré au sein d'un des 2 projets et avec l'appui des documents des documents de capitalisation. Ceux-ci auront été multipliés en grand nombre et pourront être vendus pour une somme modique. De même il faudra envisager le niveau de rémunération du .technicien.
- La poursuite du soutien aux éleveurs de lapins à travers leurs organisations de base et les comités de sélection des bénéficiaires au sein des quartiers. A l'approche du terme de l'intervention de VSF-B, WIMA concevra un document qui décrira l'appui et l'encadrement que le réseau est susceptible de fournir. Il s'agira d'identifier des domaines clés pour lesquels l'intervention de WIMA s'avèrera encore pertinente : audit régulier de l'organisation et du fonctionnement des associations d'éleveurs, aide à l'analyse de la productivité des élevages, surveillance et /ou gestion du dispositif de commercialisation. Cet appui au secteur de l'élevage du lapin se fera également par l'intermédiaire du technicien que WIMA s'efforcera de maintenir afin de garantir la pleine appropriation et l'efficace capitalisation des acquis du projet.

La pérennité de l'action du PROMELVU au bénéfice des **2 CVU** ne peut actuellement être évaluée. Les appuis fournis ont été déterminants pour améliorer le fonctionnement des 2 CVU et augmenter leur volume d'activités.

Parmi les points positifs plaidant en faveur de la viabilité des CVU :

- les CVU se sont installées sur leur initiative personnelle et sur fonds propres ; le PROMELVU est venu renforcer des structures existantes en leur fournissant des appuis ciblés en vue de lever les contraintes les empêchant d'étendre leurs activités ;

- le chiffre d'affaires des CVU a plusieurs sources complémentaires : les soins aux animaux, la vaccination des volailles, la vente de médicaments vétérinaires et d'autres intrants agricoles. Cette diversification est favorable à leur rentabilité ;

La viabilité des 2 CVU dépendra de leur capacité en gestion économico financière car ils auront à prévoir le remplacement du matériel indispensable à leur pratique (moto, matériel vétérinaire).

Les autres intervenants

Aucune disposition n'a encore été prise en vue d'assurer un maintien du fonctionnement des comités de sélection et de gestion du crédit rotatif.

5.5.5. Durabilité économique et financière

La durabilité économique et financière est à analyser sous l'angle des investissements et celui de la rentabilité de l'élevage de lapins.

L'investissement à consentir n'est pas très élevé mais il faudra veiller à ce qu'il soit mis en place dans sa totalité. Pour rappel, la valeur de l'abri a été évaluée à 20 lapins et celle des 3 cages et de l'équipement à 9 lapins (hors géniteurs). Un point de discussion a été la pertinence de fournir un abri. L'abri particulier pour le clapier s'avère indispensable car selon d'autres expériences acquises par VSF-B le lapin cohabite difficilement avec d'autres espèces. Il apparaît aussi que les ménages vulnérables et les enfants en situation difficile ou précaire habitant la ville de Butembo peinent à construire eux-mêmes l'abri. Les raisons relèvent probablement d'une plus grande disponibilité des matériaux en milieu rural et d'une plus grande possibilité de mobiliser les quelques moyens financiers à partir des revenus de l'exploitation agricole.

Deux solutions sont envisageables :

Soit s'adresser uniquement à des bénéficiaires capables de fournir un abri : ces bénéficiaires potentiels disposeront déjà de plus de moyens et ne seront pas tous intéressés par l'élevage du lapin ; le projet se détournerait alors de son groupe cible : les personnes souffrant d'une grande pauvreté suite à un ensemble de circonstances défavorables provoquées par l'état de guerre prévalant depuis près de 2 décennies dans la région.

Soit conserver, au moins partiellement, ce groupe de bénéficiaires vulnérables et trouver les moyens de leur fournir les matériaux de construction de l'abri. Il est préférable d'accorder cet appui sous forme de crédit à rembourser intégralement. Cet appui à la construction sera personnalisé afin que chaque bénéficiaire ne reçoive que ce qu'il ne peut fournir lui-même. Il serait indiqué d'étudier la possibilité de constituer un fonds de garantie auprès d'une IMF à partir des remboursements devant encore intervenir au profit du PROMELVU et de faire financer les matériaux de l'abri par un crédit de l'IMF. Cette option nécessitera un changement radical dans la conception de l'appui aux vulnérables. Il n'est pas certain que ceux-ci accepteront de recourir à une IMF et qu'il sera possible d'identifier une ou plusieurs IMF prêtes à s'investir dans cette activité. La proposition mériterait cependant d'être étudiée. Le recours à un gestionnaire externe des fonds de crédit est souvent la seule solution permettant d'éviter l'effritement lent ou brusque des fonds alloués au crédit.

Les perspectives de rentabilité de l'élevage de lapins sont encourageantes : une évaluation grossière fournit un revenu minimum supplémentaire de 100 $ par un élevage à faible productivité. Celle-ci est corrélée avec un faible niveau d'intrants et de dépenses. Une meilleure productivité exigeant un niveau de dépenses plus élevé laisse espérer un revenu annuel de 320 $ avec 2 lapines reproductrices.

Ces résultats financiers peuvent encore être améliorés en augmentant le nombre de lapines (4 semblent l'effectif idéal de reproductrices) et en diminuant le nombre de mortalités (meilleure hygiène et introduction de concentrés alimentaires). Ces estimations encourageantes sont évidemment soumises à la bonne organisation du marché de commercialisation.

5.6. Conclusions

Au terme de cette analyse, la mission est en mesure de confirmer le niveau honorable atteint par le PROMELVU dans l'exécution dû au bilan satisfaisant enregistré pour les différents critères d'évaluation

La pertinence générale de l'intervention a été confirmée à différents niveaux : le projet intervient dans une zone défavorisée où les indicateurs de pauvreté sont particulièrement inquiétants. Le projet a dirigé ses actions vers des bénéficiaires particulièrement vulnérables relevant de plusieurs catégories : les ménages vulnérables et notamment plus de 50 % de femmes chef de ménage, des veuves, des filles-mères, des PVVS et des enfants en situation difficile ou de précarité. Le PROMELVU participe aussi à la relance du secteur de l'élevage en renforçant la reconstitution du cheptel décimé pendant le conflit par le développement du petit élevage familial, ce qui permettra de restaurer rapidement l'autosuffisance en protéines animales suite aux conséquences de la guerre tel que défini dans la politique gouvernementale. Le recours au secteur privé la mise en place des soins vétérinaires est également une priorité du gouvernement. Les risques identifiés lors de la formulation ne se sont effectivement pas produits.

Les 5 résultats programmés contribuent tous à **l'efficacité** du PROMELVU dans l'atteinte de son objectif spécifique. L'apport de chacun de ces résultats est cependant à nuancer. L'appui multidimensionnel fourni aux bénéficiaires (résultat 1) a surtout mis l'accent sur l'installation des élevages de lapins chez les 413 bénéficiaires. Il aurait été plus efficace de limiter ce résultat à l'élevage du lapin (identification des bénéficiaires, formation, installation et suivi) et de renvoyer dans un résultat spécifique les activités en rapport avec l'éducation du ménage à certaines problématiques (nutrition, hygiène, planning familial, organisation des OB, genre, droits des enfants et activités communautaires). Ce mélange de genre entre les activités des résultats 1 et 2 est en partie la cause du faible taux de mise en œuvre des activités du résultat 2 (amélioration et intégration de l'élevage de basse cour). L'absence de mise en place d'un système de suivi et d'encadrement des éleveurs peut être considérée comme le défaut majeur de l'intervention. Le réseau de santé animale de proximité (résultat 3) s'appuyant essentiellement sur 2 CVU soutient grandement la sécurisation de la santé des lapins des bénéficiaires. Les 2 campagnes de vaccination des volailles contre la maladie de NewCastle a à la fois sauvé un grand nombre de volailles et assuré la sensibilisation de la population aux soins vétérinaires et à l'existence de CVU capables de fournir des soins appropriés à des coûts supportables. Le résultat 4, (appui à la commercialisation) s'est limité à la tenue d'un atelier de réflexion et la mise en place d'un comité de suivi des conclusions. C'est une première étape mais elle a été trop tardive et une partie de la production n'a pu être commercialisée à un prix compatible avec la rentabilité espérée. Au travers du résultat 5, WIMA a reçu un appui à son fonctionnement et a pu relancer la coordination entre les ONG membres du réseau. WIMA n'a pas su cependant concrétiser la diversification de ses partenariats ni entamer la restructuration de ses organes et sa relance opérationnelle.

L'efficience du projet est également satisfaisante du fait qu'il existe une bonne adéquation et une gestion efficace des différentes ressources du projet pour réaliser les activités planifiées. WIMA assure l'entière responsabilité de la gestion technique et financière du PROMELVU. Le projet est mis en œuvre par une équipe composée du gestionnaire de projet et de 2 techniciens et complétée par du personnel administratif (comptable et secrétaire) et un auxiliaire (chauffeur). La gestion du personnel par WIMA respecte les dispositions de la législation congolaise ainsi que celles en rapport avec la programmation et l'évaluation de leurs activités. Le partage des locaux avec le LUSAPEL réduit les frais de location et d'entretien des bâtiments. Le projet fait preuve d'une bonne rigueur dans la gestion des moyens logistiques, des équipements et des fournitures.

La planification et le rapportage sont réalisés conformément aux demandes de VSF-B et du bailleur de fonds et permettent un bon suivi du niveau de réalisation du projet. Le rapport annuel devrait cependant présenter un état des réalisations de la programmation annuelle. Les recommandations des diverses missions (monitoring VSF-B et WIMA) sont reprises dans un plan d'actions qui est suivi par le gestionnaire.

Les relations partenariales sont également jugées satisfaisantes par les 2 partenaires. La préoccupation première de VSF-B tient à la diminution des activités du PLP et à sa forte dépendance

vis-à-vis de VSF-B. Le résultat 5 est par ailleurs entièrement dédié au renforcement de WIMA et VSF-B estime que les efforts, déjà entrepris, pour développer le portefeuille de projets du partenaire doivent être soutenus et renforcés.

WIMA estime que le projet répond à ses attentes en matière de développement socio-économique des ménages bénéficiaires et soutient les changements intervenus dans les critères de sélection des vulnérables en vue d'intégrer des bénéficiaires plus instruits et plus entreprenants.

WIMA souhaite que VSF-B améliore son appui en fournissant davantage de formations en méthodologie de formulation de projets, en orientant mieux WIMA vers les partenaires potentiels et vers les appels à projet porteurs et en ajustant le budget alloué aux formations afin d'avoir accès à des formations mieux adaptées.

Le budget général du PROMELVU est de 354.375 Euros et, arrêtée au 30/09/2013, l'utilisation budgétaire est de 93,54 %, ce qui traduit la bonne efficience du projet dans l'exécution de ces activités.

Les impacts produits par le projet ont été analysés à plusieurs niveaux.

- Au niveau social, les 303 ménages vulnérables et les 86 enfants appuyés par le PROMELVU ont vu leur situation sociale s'améliorer sensiblement. Par les modalités de la sélection ils ont été reconnus comme méritants et motivés. Ils ont acquis un savoir technique qu'ils partagent volontiers et peuvent servir d'exemple par l'amélioration qu'ils apportent à leur mode de vie suite aux formations rencontrant les problèmes de la vie quotidienne. Les membres des CCS ont également été reconnus pour leurs qualités morales et altruistes. Le PROMELVU leur a fourni les moyens d'agir et d'acquérir de nouvelles compétences, notamment en gestion de crédit rotatif. Le regroupement des bénéficiaires vulnérables en OB leur a fourni un lieu d'écoute et d'échange d'expérience et a jeté les bases d'une solidarité interpersonnelle L'action du PROMELVU a sensiblement participé au raffermissement des liens sociaux et de la solidarité au sein de la population des quartiers touchés par l'intervention.

- L'apport technologique du PROMELVU s'observe surtout au niveau du paquet technique relatif à l'élevage du lapin. Il introduit l'élevage en claustration qui exige davantage de temps et de connaissances afin de maintenir des conditions d'hygiène optimales et de gérer les divers volets de toute production animale : alimentation, soins de santé, reproduction et amélioration génétique. Ces diverses contraintes nées de l'élevage en claustration peuvent être assurées par les bénéficiaires à condition qu'ils bénéficient de recyclages réguliers et d'un suivi – encadrement assuré par des personnes formées. L'introduction de compostières et de cultures fourragères n'a pu encore développé d'impact mesurable. Cette introduction est récente et se déroule dans un milieu moins sensible à la perte de fertilité des sols et aux effets de l'érosion. Le PROMELVU a testé une mise en place d'un RSAP se limitant à l'appui de 2 CVU et à l'organisation de campagnes de vaccination. Sa viabilité devra encore être mesurée.

- Quant aux effets économico- financiers, les premières enquêtes MARP ont déjà montré une amélioration de 2 paramètres en rapport avec l'alimentation (le nombre de repas journalier et le SDAM. L'élevage de 2 lapines procure un revenu annuel minimum de 100 $ mais la marge d'amélioration est large et ce revenu pourrait atteindre 320 $ en période de croisière. Les campagnes de vaccination ont permis de protéger une grande partie de la population de volailles et l'effet cumulatif est appréciable (100.000 $ / an). Les 2 CVU ont aussi connu une augmentation de leur chiffre d'affaire bien qu'il soit difficile d'en estimer l'ampleur étant donné l'absence de suivi des données financières.

- WIMA est le principal bénéficiaire de l'impact institutionnel : en lui confiant la gestion technique et financière du projet et via une contribution financière directe à son fonctionnement, le PROMELVU a permis à WIMA de reprendre sa mission de coordination au profit des ONG membres et de consolider son implantation dans la ville de Butembo. Les appuis apportés au bureau de Butembo n'ont pas permis de résoudre les problèmes identifiés lors de la formulation (manque de partenaires et de projets à exécuter, capitalisation insuffisante, nécessité d'une réorganisation structurelle et opérationnelle). .

  Les services Agripel n'ont pu absorber les aides prévues pour les impliquer dans l'exécution du projet. Ils ont néanmoins joué pleinement leur rôle dans les tâches touchant à leurs missions de services publics : la sélection des CVU et les campagnes de vaccination des volailles. Les 2 **CVU**

bénéficiaires ont pu conforter leur implantation dans leur commune respective et se présenter comme des coordonateurs potentiels des campagnes de vaccination à venir

Même si le PROMELVU n'a pas consacré un résultat spécifique au renforcement du rôle de la femme et de son pouvoir de décision au sein de son ménage et dans les instances auxquelles elle participe, le projet s'est amplement acquitté des engagements figurant dans le DTF. Les femmes représentent la moitié des bénéficiaires dans les différentes classes appuyées : les femmes seules chefs de ménages, les veuves et les filles-mère dans la catégorie des vulnérables, les écolières et les élèves dans la catégorie des enfants en situation difficile ou de précarité, et les femmes membres des CCS. Les formations ont été dispensées à parité égale hommes / femmes et les femmes étaient même majoritaires lors des formations en conduite d'élevage de lapins. Une CVU dirigée par une doctoresse vétérinaire reçoit l'appui du projet dans le cadre de l'installation d'un RSAP. Des formations sur le genre, les droits de femmes et des enfants sont venues renforcer la prise en compte du genre au sein du projet. Il est juste à regretter l'absence de femme dans l'équipe exécutante du projet et le faible nombre de femmes parmi les formateurs prestataires.

Au même titre que la plupart des projets, le PROMELVU a intégré une composante protection de **l'environnement** par le biais de la récolte et de l'utilisation du fumier et de l'appui à l'installation de haies fourragères anti érosives. Les conditions d'exploitation des terres et leur fertilité ne s'étant pas encore trop dégradées, les bénéficiaires ont jugé ces thèmes moins pertinents et n'y ont pas apporté toute l'attention espérée..

Les perspectives de durabilité ont déjà enregistré quelques acquis importants :

La durabilité politique : le PROMELVU est en cohérence avec la politique nationale en matière de développement agricole mais la compétence de cette matière a été transférée à la Province et celle-ci n'a pas encore déployé d'actions spécifiques. Les services Agripel assurent difficilement le suivi des actions de développement en matière d'élevage par manque de temps et l'absence de loi en vigueur sur la pratique de la médecine vétérinaire limite leur champ d'intervention. Les services Agripel pourraient néanmoins jouer un rôle d'initiateur et de coordinateur des campagnes de vaccination.

La durabilité socio-culturelle : l'action de distribution de lapins par le crédit rotatif enclenchée par le PROMELVU a été à l'origine d'une conscientisation des bénéficiaires sur le rôle qu'ils ont à tenir dans la chaîne de solidarité. Il s'agit à présent de les persuader de respecter les délais de remboursement et de procéder à l'avenir à un remboursement intégral du prêt afin de conserver le volume du fonds de départ indispensable à la continuité de la distribution. La survie des élevages de lapins passe par la constitution d'organisations de producteurs efficaces et bien organisées. L'intégration de bénéficiaires plus instruits et plus entreprenants a représenté la première étape de ce processus ; il devra se poursuivre par la constitution de véritables associations d'éleveurs sur le modèle des Pesale mis en place par le projet LUSAPEL. Le recours aux associations de développement des quartiers lors de la sélection des bénéficiaires et la constitution des CCS a consolidé la position de ses associations à l'égard des autorités administratives.

La durabilité technologique : le paquet technologique diffusé par le projet est simple et aisément appropriable par les bénéficiaires. L'abri pour clapier s'avère indispensable et le modèle de cage peut être aisément fabriqué sur place avec les matériaux locaux. Le niveau d'éducation et la disponibilité en temps sont compatibles avec les exigences d'un élevage bien conduit. La capitalisation des équipements diffusés et des techniques d'élevage adaptées au milieu devrait être réactualisée avant d'envisager une large diffusion. Les autres thèmes (compostières, fumier, cultures fourragères) sont encore trop récents et leur utilité n'a pas encore été totalement démontrée que pour faire l'objet d'une large adoption.

La durabilité institutionnelle : le réseau **WIMA** est certainement appelé à jouer un rôle dans la durabilité institutionnelle de l'intervention. Actuellement, il n'a pas encore été déterminé comment WIMA pourrait concrètement assurer ce rôle. La préoccupation majeure de l'appui apporté à WIMA durant cette phase a été de diversifier ses partenariats et d'adapter son organisation institutionnelle et opérationnelle. Les résultats engrangés sont encore insuffisants pour que la viabilité fonctionnelle de WIMA soit assurée. On peut envisager la poursuite de l'intervention de WIMA après la fin du projet LUSAPEL à 2 niveaux : (i) la mise à disposition du paquet technique via un ou plusieurs techniciens ayant œuvré au sein d'un des 2 projets avec le support des documents de capitalisation. (ii) la poursuite du soutien aux éleveurs de lapins à travers leurs organisations de base et les comités de sélection des bénéficiaires au sein des quartiers.

La durabilité économique et financière doit être analysée sous l'angle des investissements et de la rentabilité. L'investissement à consentir n'est pas très élevé (évalué à 29 lapins hors géniteurs) mais il faudra veiller à ce qu'il soit mis en place dans sa totalité : l'abri s'avère indispensable dans les conditions urbaines et périurbaines de Butembo. Dès à présent un dispositif de financement de l'abri doit être mis en place dans le cadre de la poursuite de l'intervention au sein du LUSAPEL. Les remboursements à venir seraient affectés à la constitution d'un fonds de garantie auprès d'une IMF qui gérerait le crédit alloué à la construction de l'abri. Le revenu procuré par l'élevage de lapin reste faible mais permet à beaucoup de familles vulnérables d'assumer certaines dépenses essentielles. Ces revenus peuvent être multipliés par 5 ou 6 chez des bénéficiaires performants.

6. Leçons apprises et recommandations

6.1. Stratégie du PROMELVU

Le PROMELVU s'est fixé comme objectif spécifique de réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine par la promotion du petit élevage.

Pour atteindre cet objectif, le PROMELVU a fait appel à l'élevage de lapin pour fournir une activité génératrice de revenus à plus de 400 familles vulnérables.

Le choix du lapin est justifié dans le contexte de la ville de Butembo caractéristique d'un milieu urbain et périurbain : la superficie des parcelles est restreinte et les réserves fourragères sont soit limitées soit éloignées. Le lapin par sa forte productivité potentielle, sa facilité d'élevage en claustration, ses faibles exigences en aliments convient parfaitement pour procurer des recettes régulières complémentaires aux besoins de subsistance des familles vulnérables.

Le PROMELVU comptait pallier au risque lié à l'absence de tradition de consommation de viande de lapin en consacrant un résultat complet à la promotion de la consommation et à l'organisation de la commercialisation.

Le PROMELVU se devait également d'avoir un impact réel sur le niveau de vie d'un nombre minimal de bénéficiaires et devait prendre en compte les contraintes opérationnelles en évitant la dispersion des moyens tant humains que financiers. En optant d'intervenir dans les 4 communes de Butembo, le PROMELVU a donné une large diffusion à son action, ce qui constitue une première étape de la maximisation de l'impact.

Le projet s'est ensuite concentré dans chaque commune au niveau de 2 quartiers afin que la mise en œuvre des activités, et notamment le suivi des bénéficiaires et la mise en place d'OB, reste compatible avec les moyens alloués. Le choix des quartiers d'intervention a été opéré en collaboration avec les structures habilitées (autorités des communes, affaires sociales et services Agripel).

La sélection des bénéficiaires a été confiée aux membres de la société civile actifs dans le développement de leur quartier. Ce recours aux forces vives des quartiers a eu un double effet :

- le choix de bénéficiaires répondait réellement aux conditions de vulnérabilité identifiées et ressenties par la population ; la sélection opérée a été acceptée au sein des quartiers et les bénéficiaires se sont sentis responsabilisés dans la réussite de leur élevage et l'obligation de remboursement ;
- la constitution de CCS a fourni une excellente opportunité d'action aux acteurs du développement local car ils y ont trouvé des moyens pour réaliser leurs missions et se présenter comme des interlocuteurs de premier plan détenteur d'un savoir en matière d'encadrement et de gestion de crédit rotatif.

La pertinence de cette stratégie globale d'intervention s'est vérifiée lors de l'exécution du projet car les IOV de produits ont été atteints et les IOV d'effets ont atteint un niveau honorable de réalisation, ce qui constitue une preuve que le PROMELVU a pu dérouler la stratégie prévue.

La stratégie de l'intervention a été complétée lors de la formulation par une stratégie opérationnelle qui a défini 5 axes correspondant à chacun des résultats de l'intervention :

- Axe 1 : apporter un appui multidimensionnel aux vulnérables bénéficiaires par la récheptelisation et l'amélioration des conditions de vie par de meilleures habitudes sanitaires et nutritionnelles;
- Axe 2 : l'amélioration des conditions d'élevage (l'hygiène et l'alimentation) et la mise en place d'actions complémentaires compatibles avec le milieu périurbain de l'intervention (utilisation du fumier et la protection de l'environnement) ;
- Axe 3 : l'amélioration de la santé animale par la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité et la réalisation d'actions spécifiques (vaccination, soins aux animaux de la recheptelisation) ;
- Axe 4 : l'appui à la commercialisation à mener en collaboration avec le LUSAPEL ;
- Axe 5 : le renforcement du partenaire local principal, seul exécutant de l'intervention.

Les 2 premiers axes mériteraient à être recombinés afin que les activités en rapport direct avec l'élevage du lapin figurent dans un même résultat et soient confiées à un technicien spécialiste en élevage. Les autres activités liées à l'appui multidimensionnel (organisation en OB, éducation du

ménage et autres appuis à l'exploitation) seraient regroupées dans un second résultat dont le responsable aurait une formation plus sociale.

Consacrer un résultat à l'amélioration de la santé animale a d'une part, permis de sécuriser la santé des animaux des bénéficiaires et d'autre part, d'étendre encore davantage l'impact de l'intervention au profit de tout détenteur d'animaux et de volailles en particulier. La sensibilisation sur l'importance de la vaccination des volailles a certainement sensibilisé les détenteurs d'autres espèces quant à la nécessité d'administrer des soins préventifs et curatifs à leurs animaux.

Le faible niveau de réalisation du résultat 4 axé sur la commercialisation a prouvé a contrario sa pertinence vu les difficultés rencontrées par certains bénéficiaires et les CVU à valoriser les lapins proposés à la vente. La durabilité de l'intervention avait tout à gagner de l'amélioration des capacités d'intervention du Réseau WIMA (résultat 5). Le renforcement de celui-ci sera poursuivi par le LUSAPEL et ce n'est qu'à son terme que la pertinence de ces appuis pourra être établie.

Le PROMELVU avait prévu que sa stratégie de mise en œuvre soit basée sur une collaboration étendue avec les principales structures ayant des actions visant à appuyer les groupes vulnérables dans la ville de Butembo. Cette collaboration devait être menée de différentes façons :

- la concertation pour le choix des sites d'intervention et des bénéficiaires, dans les approches techniques et opérationnelles pour la promotion de l'élevage de basse-cour chez les vulnérables ;
- la simple collaboration (échanges d'informations et d'expériences, approvisionnement en géniteurs de qualité…) ;
- la synergie dans des actions multidimensionnelles conduites par différents partenaires sur les mêmes bénéficiaires en vue d'accroître l'efficacité des moyens de lutte contre la pauvreté.

De manière globale, ces collaborations ont été mises en place et ont porté leurs fruits. Certaines ont été plus efficaces, notamment avec le LUVUPEL / LUSAPEL, rien d'étonnant étant donné la proximité des 2 projets. Les autorités locales et les acteurs de développement ont fortement collaboré avec le PROMELVU. D'autres structures telles Agripel, se sont impliquées en fonction de leur disponibilité et leurs moyens. Par contre la synergie espérée dans les actions multidimensionnelles ne s'est pas vraiment observée : ces actions ont été entièrement planifiées et financées par le projet.

6.2. Leçons apprises et recommandations

Des commentaires ont été faits lors de l'analyse des réalisations de chaque résultat. Les recommandations les ont suivis. Certaines de ces recommandations sont d'ordre opérationnel pour la suite du projet et ne seront pas reprises ici.

RÉSULTAT 1

La sélection des bénéficiaires

Leçon apprise

La sélection des bénéficiaires de lapins a confirmé l'efficacité de la procédure déjà mise en place dans d'autres projets exécutés par VSF-B : une procédure objective et transparente faisant participer les responsables locaux rassure la population et la rend plus encline à entamer le remboursement. L'adoption du crédit rotatif au bénéfice de membres proches de la communauté y contribue également.

Recommandation

La procédure de sélection doit faire l'objet d'un rapportage relatant les diverses étapes de la sélection et présenter des critères clairement identifiés par catégorie

La gestion du crédit rotatif

Leçon apprise

L'octroi du crédit n'a pas fait l'objet d'une évaluation régulière par un comité ad hoc. Les conditions d'octroi et les modalités de remboursement n'ont pas été définies clairement dans un document. Ses résultats et ses adaptations n'ont pas été analysées au niveau de la faisabilité et des conséquences.

La fourniture presque complète de l'abri pour les clapiers a provoqué une forte augmentation du montant à rembourser par les bénéficiaires : l'équivalent de 20 lapins soit la production annuelle d'1

lapine dans un élevage à haute performance. Ce constat peut constituer un frein à l'adoption de cet élevage puisque les bénéficiaires ne commencent à en percevoir des revenus conséquents qu'assez tardivement. Le PROMELVU a ainsi accordé une réduction de 30 % du montant du crédit à rembourser. Le remboursement total actuel (équipement et abri) est de 20 lapins hors géniteurs (2 lapins) et hors contribution aux CVU et CSS (6 lapins). Au vu du faible taux de remboursement une nouvelle réduction du crédit doit-elle être envisagée ?

Le remboursement d'un montant équivalent à 20 lapins semble raisonnable mais le rythme de remboursement doit effectivement rester adapté à la capacité des bénéficiaires. Quant à la question de savoir quelle structure assurera au terme du projet en décembre 2013 le suivi de ce remboursement, le LUSAPEL semble être le successeur naturel du PROMELVU dans la zone urbaine de Butembo. Le LUSAPEL aura donc à prendre des dispositions en vue d'assurer le contrôle des remboursements et l'affectation de ses fonds tout comme il aura donc à prendre en compte les particularités de remboursement du crédit par les bénéficiaires du PROMELVU. Il peut être aussi envisagé de supprimer le versement de 3 lapins aux CCS car la majorité de leurs membres ont également été fournis en élevage de lapins et peuvent donc être assimilés aux autres bénéficiaires. Le paiement du suivi sanitaire aux CVU sera sans doute revu et ne se fera plus en nature.

En matière d'appui aux ménages vulnérables et de suivi du crédit rotatif, les futurs bénéficiaires de la zone urbaine de Butembo du LUSAPEL bénéficieront des mêmes conditions de crédit que celles accordées aux familles rurales. L'une ou l'autre adaptation s'avèreront cependant nécessaire.

L'une de ces adaptations concernera le financement de l'abri. L'abri est nécessaire pour abriter les cages et son financement par crédit s'est avéré indispensable pour les bénéficiaires très vulnérables. Une solution est de demander une plus grande participation financière des bénéficiaires dans la construction de l'abri, ce que ne pourront se permettre que des ménages plus nantis. Il s'agira de trouver un juste équilibre entre le niveau de vulnérabilité des bénéficiaires, leur capacité à participer aux coûts des infrastructures et leur intérêt pour ce genre d'activité. Il n'est en effet pas certain que des ménages plus nantis trouvent un intérêt dans l'élevage du lapin.

Recommandations

Dans un projet accordant un crédit (en nature ou en espèce), la gestion du crédit doit faire l'objet d'une activité distincte ainsi que d'un suivi et d'un rapportage périodique. Un document stratégique doit être élaboré dès le début de l'intervention et porté à la connaissance des bénéficiaires.

Dès la reprise des bénéficiaires du PROMELVU par le LUSAPEL et la poursuite de l'installation d'élevages dans la ville de Butembo, une stratégie claire en matière de gestion du crédit doit être définie. La question centrale est de savoir si l'abri sera encore financé par crédit et selon quelles modalités. Une solution serait de constituer un fonds à partir des remboursements à venir des éleveurs du PROMELVU et d'affecter ce fonds au financement des abris chez les nouveaux bénéficiaires urbains de Butembo. Si des IMF opérationnelles sont établies à Butembo, il serait judicieux de s'associer avec une IMF qui recevrait les remboursements et les affecterait au financement à crédit de l'abri des nouveaux bénéficiaires encadrés par le LUSAPEL soit directement soit sous forme d'un fonds de garantie. Cette option implique également que le LUSAPEL affecte des ressources humaines à la gestion particulière de ce fonds au bénéfice des seuls bénéficiaires urbains.

Il serait également utile d'élaborer plusieurs scénarios de remboursement de crédit calculés en fonction du montant de crédit accordé (abri ou pas d'abri), de la productivité des élevages et des prix de vente des lapins sur le marché. Ces scénarios permettraient ainsi aux bénéficiaires d'évaluer le niveau des recettes envisageables en fonction du niveau d'investissement et de leurs performances d'élevage. Même si celles-ci sont dans une certaine mesure aléatoire, elles dépendent aussi du sérieux de l'éleveur et de l'efficacité de l'encadrement que le projet saura déployer.

La création des organisations de base

Leçon apprise

Une stratégie n'a pas non plus été clairement définie en matière de création d'OB devant regrouper les bénéficiaires. Chaque vague d'installation aurait dû être suivie de la création d'OB au sein de chaque quartier. L'IOV qui a été fixé n'a pas tenu compte du calendrier d'installation des bénéficiaires. Les CCS ont partiellement fait office d'OB lorsque ses membres ont été dotés d'élevage de lapins. La restructuration entamée des CCS aurait dû être couplée plus étroitement avec la mise en place d'OB.

Recommandation

Accélérer la mise en place des OB et l'intégration des membres des CCS dotés d'élevages de lapins dans les OB sur le modèle PESALE du LUSAPEL. La conception des OB sous forme de PESALE semble également adaptée au contexte de Butembo si ce n'est que les auxiliaires d'élevage ne sont pas nécessaires puisque les assistants des CVU assurent le suivi sanitaire des élevages. Les CSAC pourront être recrutés et formés parmi les bénéficiaires les plus performants.

RÉSULTAT 2

Le dispositif de suivi des éleveurs

Leçon apprise

L'absence d'un véritable suivi des élevages a eu des répercussions négatives à au moins 2 niveaux : (i) les éleveurs n'ont pas eu de référence quant à la productivité possible d'élevages de lapins et ce défaut de référence ne permet pas d'identifier les problèmes et les effets d'améliorations techniques, (ii) le projet n'a pu fournir l'IOV en relation avec la productivité. Confier le suivi aux membres des CCS n'était pas judicieux pour les raisons évoquées plus haut.

Recommandation

Cfr recommandation précédente : dans l'éventualité d'une intégration des bénéficiaires du PROMELVU dans le projet LUSAPEL, une priorité sera de restructurer les OB sur le modèle des PESALE et de former des chargés de suivi – appui – conseil (CSAC) qui assureront un véritable encadrement des bénéficiaires.

Appuyer les CSAC pour qu'ils mettent en place des exploitations modèles de démonstration à tous les niveaux : bâtiments et équipement d'élevage, saturation en plantes fourragères et arbustes fourragers), fosse fumière.

Concevoir une fiche de suivi simple à faire remplir par les éleveurs.

Actualiser les syllabus à la lumière de l'expérience acquise

Compléter le syllabus alimentation par un volet fourrages en rapport avec la situation locale (espèces fourragères sauvages, modalités d'installation de fourrages cultivés, développement d'arbustes fourragers, …) ; des actions complémentaires visant l'amélioration de l'alimentation des animaux doivent être envisagées telles la composition de concentrés alimentaires et la mise en place d'un fonds de roulement « aliment concentré » pour les associations fonctionnelles.

RÉSULTAT 3

Le RSAP en milieu urbain

Leçon apprise

Le RSAP mis en place dans la ville de Butembo a été adapté à la configuration particulière du milieu urbain caractérisée par une forte densité d'agents vétérinaires présents dans ce petit territoire et la présence quasi exclusive du petit élevage.

Recommandation

Rédiger un document de capitalisation de l'expérience du réseau de santé animale. Comme déjà mentionné à 4.3.8, le document de capitalisation décrira la situation d'avant projet (nombre de CVU, territoire réellement couvert et clientèles de base en rapport avec l'importance du cheptel) et les progrès enregistrés suite à l'appui de CVU. Il s'efforcera de dégager les facteurs de rentabilité propres à ce type de RSAP c'est à dire en milieu urbain et axé sur les soins au petit élevage

La sensibilisation des éleveurs

Leçon apprise

Les campagnes de vaccination ont été un facteur important de la sensibilisation des éleveurs pour le recours aux soins vétérinaires ainsi que de l'intégration des divers services vétérinaires de la ville : Agripel, CVU appuyées et autres agents vétérinaires.

Recommandation

Préparer la poursuite des campagnes de vaccination lorsque le projet sera terminé dans une perspective de recouvrement des coûts et de durabilité. Un document de capitalisation exposera le déroulement actuel et le partage des responsabilités. La coordination sera confiée aux services Agripel avec une forte implication des 2 CVU appuyées. Le point faible résidera certainement dans l'obtention d'un préfinancement de la campagne.

Les soins vétérinaires dispensés par les CVU aux bénéficiaires

Leçon apprise

Le paiement des prestations des CVU dispensant les soins aux élevages des bénéficiaires par le prélèvement automatique de lapins se justifiait au démarrage de l'installation car il aide le bénéficiaire à prendre conscience de l'importance de ce suivi sanitaire sans introduire de concurrence directe avec le financement d'autres besoins vitaux. La promotion et la constitution de mutuelles de santé s'avèrent par la suite indispensable pour se dégager des contraintes engendrées par le paiement en nature.

Recommandation

Revoir avec les CVU les accords du protocole relatifs à l'encadrement sanitaire des élevages dans le but d'établir une convention entre chaque CVU et chaque OB. Y décrire précisément la nature et le rythme des interventions des CVU. Privilégier le paiement des rémunérations en argent et non plus en nature.

Accélérer la mise en place des mutuelles de santé : faire le point sur les actions déjà entreprises dans les OB du projet et élaborer un document de référence développant le principe de fonctionnement, le mode de constitution, la gestion et les avantages, le paiement des rémunérations des CVU. Cotiser à une mutuelle de santé peut être imposée comme condition d'appartenance à une OB.

RÉSULTAT 4

Stratégie pour la mise en œuvre d'actions de commercialisation

Leçon apprise

La première étape de la définition d'une stratégie de commercialisation est la réalisation d'une étude de marché. L'absence de cette étude a fortement entravé la définition de cette stratégie de commercialisation ainsi que la rentabilité de quelques élevages qui n'ont pu valoriser la vente de leurs lapins.

Cette étude de marché peut être réduite à sa plus simple expression mais elle doit fournir les éléments suivants :

- une prévision de la consommation de viande de lapin dans la ville de Butembo ainsi que les variations dans le temps qui peuvent l'affecter ;
- une description des circuits de commercialisation existants et ceux à développer : vente de lapins vivants et organisation de ce marché (lieux et modalités), possibilités de transformation (boucherie, restaurant, …) ; cette description fournira une prévision des quantités écoulées par chaque circuit ;
- les actions à entreprendre en vue de parvenir à écouler la production sans risque d'accumulation des stocks et de diminution forcée du prix de vente : multiplication et meilleure organisation des points de vente, promotion de la consommation, … .

Recommandation

La tenue de l'atelier sur la commercialisation a constitué une première étape en vue de rassembler tous les intervenants potentiels de la filière mais il s'agit à présent de définir une stratégie qui tienne compte des capacités de chaque maillon à contribuer à la création de la filière. Il est recommandé d'y affecter à temps plein un cadre ayant de solides connaissances en marketing et qui prendra en charge l'ensemble du résultat lié à la commercialisation. Il lui appartiendra de déterminer avec le concours de la direction du projet les modalités d'exécution de l'étude de marché : en interne ou par le recours à un consultant externe.

Résultat 5

Implication et renforcement du PLP

Leçon apprise

Toute action de renforcement du PLP gagnerait à être conditionnée à l'établissement d'un plan d'actions par le PLP afin de mesurer les mesures mises en œuvre ainsi que les effets produits.

Recommandations

Réaliser un audit en début de chaque nouvelle phase afin de dresser un bilan de l'implication du PLP à tous les niveaux : la formulation, la planification, l'exécution et le suivi / évaluation des activités y compris les modalités de la gestion administrative et financière. À partir de cet audit une nouvelle convention de collaboration et un programme d'appui peuvent être élaborés pour la phase à venir en vue de fixer les objectifs et les modalités d'appropriation de l'intervention.

Recommandations pour l'après-projet

Constat :

Les chances de poursuite des activités du Promelvu en dehors de tout appui extérieur sont faibles. Un projet de cette dimension ne peut atteindre tous ses résultats en 3 ans et simultanément œuvrer à la durabilité de ses acquis.

Recommandations

Viser l'intégration des bénéficiaires et la poursuite des actions du PROMELVU au sein du LUSAPEL.

Modalités :

Le LUSAPEL possède quelques différences dans sa stratégie opérationnelle et ce sont ses modes d'intervention qui seront appliqués. Quelques particularités pourraient néanmoins être prises en compte :

- Au niveau de l'installation : le LUSAPEL ne finance pas la construction d'un abri. L'abri s'avère cependant indispensable et les bénéficiaires vulnérables ne parviennent pas à le fournir totalement. Il a déjà été proposé d'affecter le remboursement des kits à la constitution d'un fonds de crédit ou de garantie auprès d'une IMF. Ce fonds pourrait servir au financement de certaines parties de l'abri à déterminer en fonction des capacités du bénéficiaire.

- Au niveau de l'encadrement et du suivi des bénéficiaires :
  - Prévoir les recyclages des bénéficiaires de la phase PROMELVU
  - Faire évoluer les CCS vers la constitution de Comité Pésale :
    - réduction du nombre de membres,
    - constitution d'un bureau exécutif (président et secrétaire exécutif)
    - spécialisation de certains membres se montrant éleveurs performants en CSAC (Chargé de Suivi, Appui, Conseil) assurant le suivi des autres bénéficiaires
    - mettre à disposition les outils de suivi : fiche pour les CSAC et un inventaire chez les bénéficiaires.

- Au niveau des CVU : le LUSAPEL ne prévoit plus de financement pour le renforcement des CVU. Il serait cependant indiqué que les 2 CVU soient intégrées dans le dispositif de suivi et d'évaluation des CVR du LUSAPEL. La viabilité de ces 2 CVU est grandement conditionnée par l'acquisition de compétences en gestion financière afin d'établir et de suivre les bilans financiers de la CVU ainsi que de savoir prévoir le renouvellement de l'équipement. Dans le même ordre d'idée, le LUSAPEL pourrait apporter son appui lors de la réalisation des campagnes de vaccination.

- Au niveau de l'appui à la commercialisation et au renforcement des capacités du PLP, le LUSAPEL a prévu la poursuite de ces activités et elles ont fait l'objet de la même analyse lors de la formulation des projets.

7. Annexes

7.1. Annexe 1 : carte de la zone d'intervention

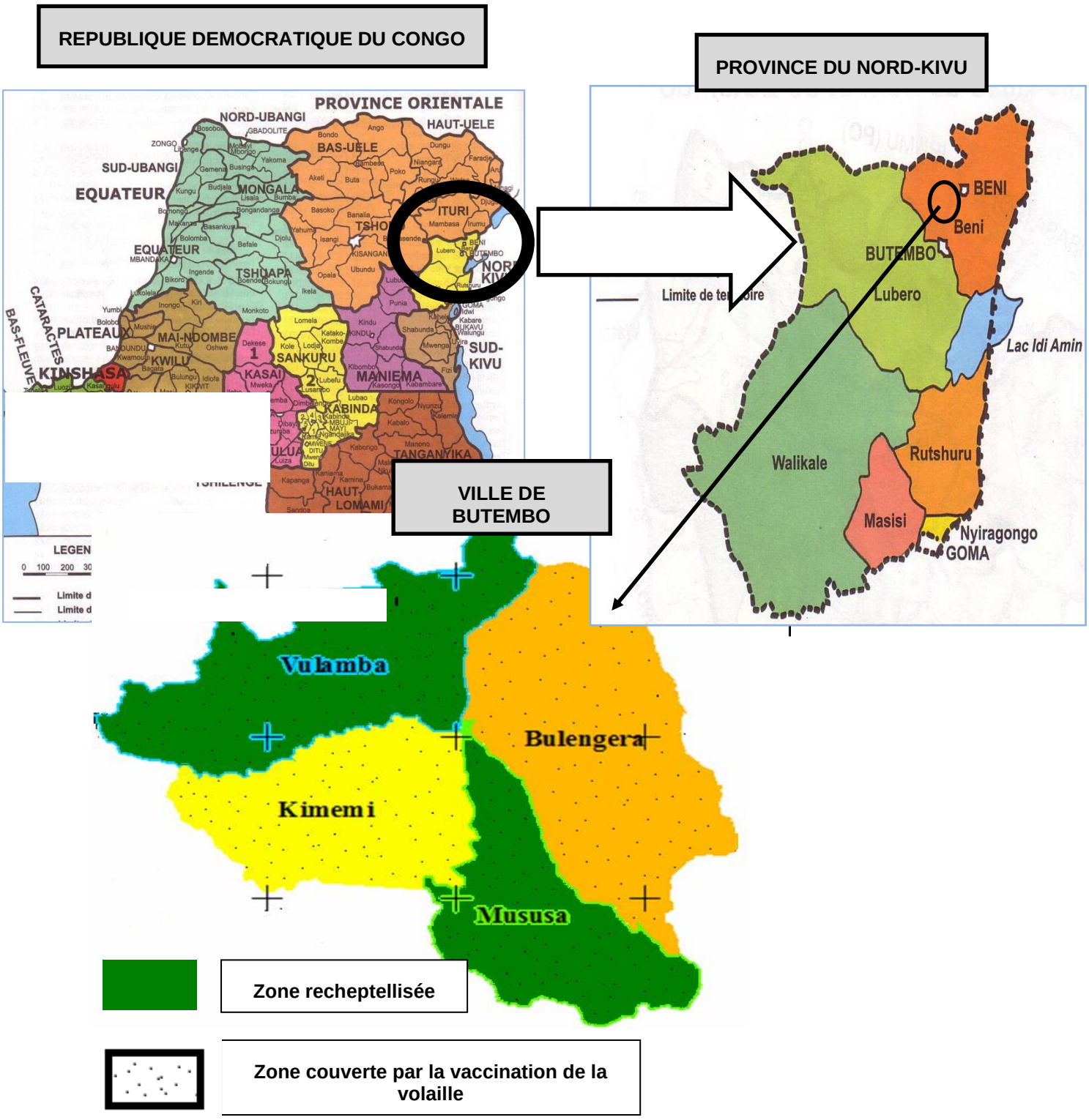

7.2. Annexe 2 : arbre à problèmes et axes stratégiques

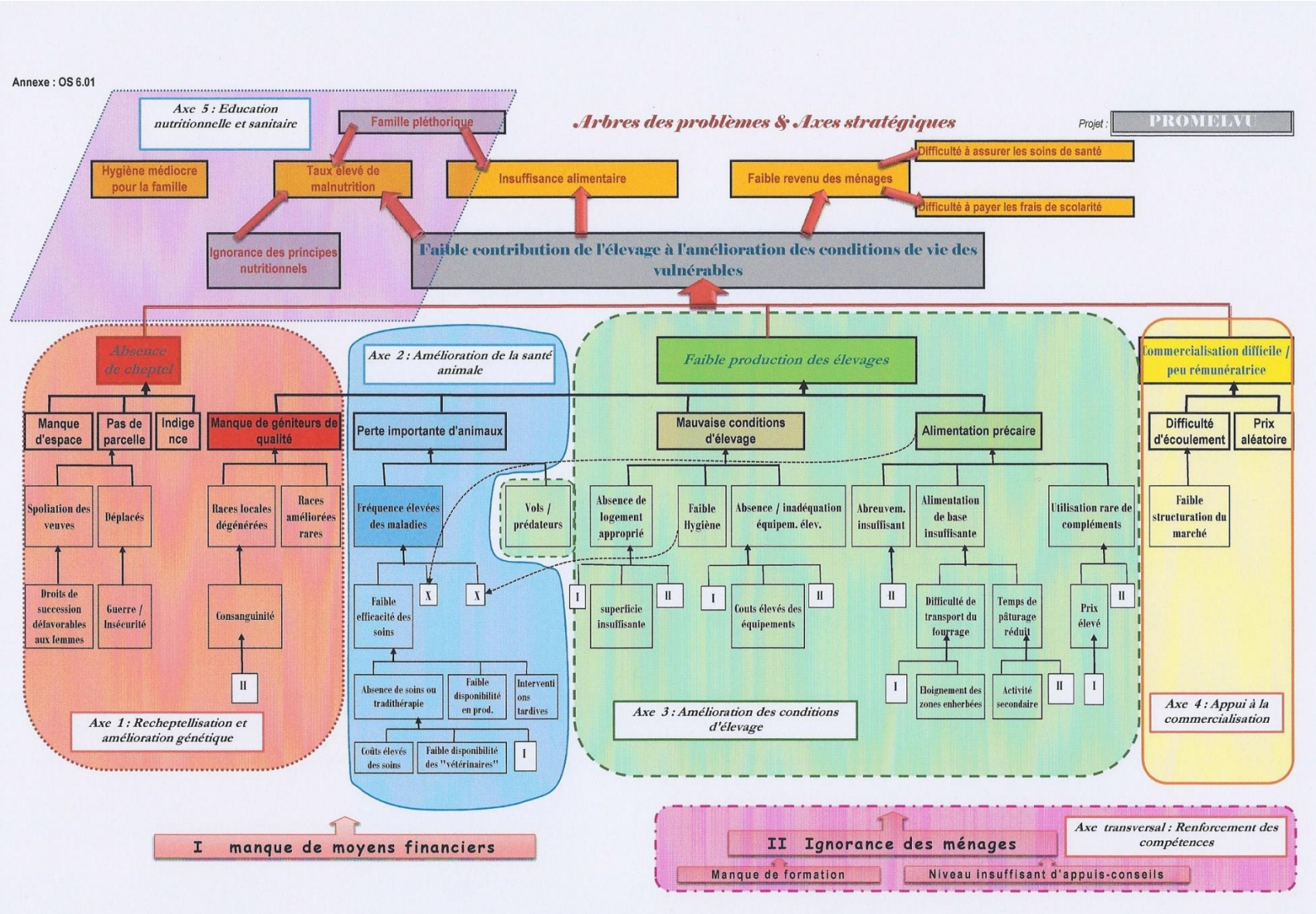

7.3. Annexe 3 : récapitulation des activités

Résultat 1 : Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel		
Indicateurs de réalisation	Points forts	Points faibles - perfectibles
1.1 Etablir de manière participative l'approche pour la mise en œuvre du volet		
Atelier de validation des stratégies de recheptellisation et de mise en place des CCS : 8 quartiers + 6 comités écoles et centres récupération + 1 PVV	Mise en œuvre d'une approche participative et objective pour le choix des quartiers et des bénéficiaires **Les CCS sont bien acceptés par la population, ont bien compris leur mission et la mènent de manière consciencieuse**	(le Promelvu a exposé la stratégie du projet par étape) **Membres CCS trop nombreux et sans expérience d'agro-éleveurs** → restructuration nécessaire et réalisée
1.2 Mettre en œuvre les conditions préalables aux actions de développement du petit élevage chez les bénéficiaires		
- Critères de choix des vulnérables définis et validés : 4 catégories - Ménages et autres catégories (enfants, VPP) vulnérables cibles identifiés : 327 adultes + 42 enfants CR + 44 enfants écoles = 413 - Bénéficiaires formés sur les techniques d'élevage du lapin et sur la valorisation des déchets de l'élevage : 413	Critères adaptés et spécifiques aux conditions des quartiers Critères ayant tenu compte du genre **Bonne application des critères de sélection**	Critères de vulnérabilité trop nombreux au début et pas toujours pertinents. Solution appliquée : **choix de bénéficiaires moins vulnérables mais davantage capables d'appliquer les thèmes du projet**
1.3 Mettre en place les bâtiments et équipements d'élevage		
- Une dizaine de contrats de sous-traitance signés pour la confection des équipements et la construction des abris	**Implication du CCS dans la mise en place de l'équipement**	

1.4 Réaliser la diffusion des géniteurs pour le peuplement des élevages		
- 826 lapines distribuées et 104 mâles reproducteurs - 330 cobayes distribués (5 Femelles pour 1 mâle - 981 lapins remboursés par éleveurs installés en 2011 et 2012 : 82 % ont commencé le remboursement, 30 ont remboursé totalement le kit 1 (hors abri) et 3 ont remboursé totalement l'abri (kit 2) ; 13 n'ont pas encore remboursé	Disponibilité des reproducteurs au Luvupel Implication des CCS dans la distribution des reproducteurs **Les CCS s'impliquent dans le suivi des effectifs et des remboursements** Les BF semblent conscients de l'importance du remboursement pour la poursuite des actions Les échéances des remboursements sont décidées par les BF	Arrêt de la distribution des cobayes car moins adaptés **Le volet remboursements ne fait pas l'objet d'une activité distincte avec indicateurs spécifiques** **Nécessité d'une réduction du remboursement (30 %) due au montant trop important exigé pour l'abri** **Absence de dispositions sur la gestion des remboursements pour l'après projet**
1.5 Assurer un programme d'éducation nutritionnelle auprès des ménages bénéficiaires *1.6 Renforcer l'éducation sanitaire des familles bénéficiaires* *1.7 Contribuer à la mise en place d'actions permettant de limiter la démographie familiale*		
- 40 formations ont formé 936 personnes	Approche holistique est respectée	Tâches assez lourdes en temps et en finances pour le projet
1.8 Organiser les bénéficiaires en associations de base et développer des actions « communautaires »		
- 10 formations ont formé 268 personnes sur les OB en matière des soins aux animaux	Conscientisation des BF sur sa contribution à partir de lapins de sa production	**OB créées mais pas encore structurées** **Difficulté d'obtenir les cotisations**
1.9. organiser des sensibilisations des BF sur le genre, les droits des femmes et des enfants		
- 2 séances de sensibilisation sur le genre - 8 séances de sensibilisation sur le genre ET les droits des femmes et des enfants	Réalisées par 1 femme juriste de l'Association des Femmes Juristes	4 quartiers et 3 écoles n'ont pas encore été servis Difficulté d'effectuer le suivi

Résultat 2 : Les conditions de l'élevage de basse cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain		
2.1. Identifier les thèmes de base pour l'amélioration du petit élevage en milieu urbain		
- 4 thèmes identifiés, - 4 modules produits avec outils Thèmes : - bâtiment et équipement - alimentation - reproduction - hygiène du clapier	1 syllabus et 1 guide disponibles et traduits en swahili	(Peu d'images dans le syllabus) Peu de références à l'intégration élevage agriculture
2.2. Assurer les formations et les recyclages sur les thèmes de base de l'élevage rationnel		
- 38 formations ont formé 745 personnes soit 2,5 formations par comité (38/15 comités)	Forte participation : 80 %	Pas d'évaluation de la formation Indemnités de déplacement et de restauration soutiennent la participation
2.3. Développer un dispositif durable de suivi et d'appuis conseils aux éleveurs		
- Formation des BF et des CCS : 4 quartiers + 2 écoles - Formation des CCS en théorie et sur le terrain : idem - Suivi des élevages réalisé par les CCS déployé	Très bonne implication des CCS	2 fiches (effectifs et adoption des thèmes) difficile à appliquer Ressources humaines limitées pour encodage des données des fiches Manque de temps Pas d'évaluation formalisée du suivi par cadres du Promelvu Membres des CCS pas toujours compétents pour le suivi car pas d'expérience en élevage de lapins

2.4. Développer des actions de valorisation du fumier produit dans les élevages		
- 6 quartiers (123 personnes) formés en valorisation du fumier et en technique de compostage + démonstrations pratiques - 6 quartiers (105 personnes) formés en conduite de cultures potagères (chou, chou-fleur, poireaux + démonstrations pratiques (pépinières et jardins)	Formation répondant à 1 demande et 1 intérêt des BF	Manque d'espaces pour installer les compostières Suivi des cultures difficiles car divagation d'animaux **Problèmes d'application du thème compostière (pas de protection)**
2.5. Initier des actions de protection de l'environnement		
- Diffusion de 2 espèces de plantes fourragères (Trypsacum et Desmodium) dans 4 quartiers et 2 écoles - Installation de 2 parcelles de démonstration (Trypsacum et Desmodium) - 4 plants fruitiers multipliés en 2012 (pruniers, bananiers, maracoudja, goyaviers) - Distribution des plants fruitiers aux BF de 4 quartiers et à tous les écoliers de 3 écoles		Plantes fourragères : problème d'installation – divagation et manque d'espace Plants fruitiers : plants dégénérés distribués et absence d'entretien Pas de suivi de l'activité

Résultat 3 : Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires.		
3.1. Mettre en place un dispositif efficace de santé animale pour répondre aux besoins des éleveurs de la ville.		
Procédure de recrutement de 2 CVU : - critères de sélection élaborés - 2 CVU sélectionnés sur 10 candidatures - 2 protocoles d'accord avec CVU signés en juillet 2012	Beaucoup de candidats Implication et appui Agripel (établissements états des lieux) Transparence de la procédure d'appel d'offres et de la sélection	Retard dans la procédure dû à l'intervention de partenaires externes (Agripel et siège VSF-B)

3.2. Contribuer au renforcement des capacités d'intervention de certaines C.V. urbaines		
- Contenu des aides défini : - Remise des fonds : achat moto, achat des médicaments vétérinaires, fonctionnement CVU - Formation des CVU à la gestion : Wima et Lusapel - Suivi des activités des CVU : Agripel (tous les 6 mois), Promelvu (tous les 3 mois)	Collaboration de plusieurs partenaires dans la sélection 1 CVU a ouvert une antenne dans 1 quartier de BF (Vighole) Cette CVU a débuté une AGR de sa propre initiative Collaboration du Lusapel (AT) en vue d' établir le bilan financier	Le suivi des CVU auraient dû faire l'objet d'une activité distincte Démarrage difficile des interventions des CVU : délai de passage non respecté, mauvaise utilisation des anti-coccidiens Non respect des délais de suivi par les partenaires et notamment Agripel Audit externe annuel pas réalisé : ignorance du bilan financier des CVU et de leur capacité à maintenir leurs engagements **Paiement en nature des prestations CVU** **Insuffisance des connaissances en matière de pathologie du lapin** **Incertitude sur le maintien des interventions des CVU chez les BF à l'après-projet**
3.3. Assurer une sensibilisation élargie des éleveurs de la ville de Butembo en matière de prophylaxie et de soins vétérinaires		
- Les CVU se limitent à la sensibilisation de leur clientèle		Faiblesse des réalisations par rapport à la programmation (atelier, émission radio
3.4. Initier les ménages des bénéficiaires à la détection rapide des animaux malades et à l'application de petits soins courants		
- 2 quartiers et 2 écoles formées par 1 CVU - 2 quartiers formés par zootechnicien Lusapel		Formation trop tardive : 4 quartiers et 3 écoles de récupération encore à former Manque de disponibilité d'1 CVU
3.5. Assurer la prophylaxie et les soins vétérinaires auprès des ménages vulnérables		
- Suivi d'abord assuré par 2 techniciens vétérinaires bénéficiaires - Programme du suivi sanitaire par les CVU démarré en juillet 2012	Prise de conscience de leur engagement après flottement au démarrage Passage régulier et prophylaxie moyennement efficace (pathologie multifactorielle)	Durabilité du suivi conditionnée par une négociation avec les CVU et mise en place des mutuelles de santé

3.6. Renforcer le dispositif actuel de vaccination des volailles au niveau de tous les quartiers de la ville		
- 2 campagnes de vaccination contre la MCD : - mai 2012 : 36.859 vaccinées / 40.000 - août 2013 : 37.604 vaccinées / 50.000 - la vaccination se poursuit	Excellents résultats car campagne de vaccination jamais organisée auparavant Organisation efficace impliquant plusieurs partenaires : CVU, Agripel, autres cliniques vétérinaires, Promelvu Utilisation d'1 vaccin plus efficace fourni via 1 commerçant de la place Information par radio et par mégaphone sur site la veille et le jour de la vaccination	Sensibilisation préalable jugée trop courte par certains Coût du vaccin légèrement plus cher que le vaccin habituel :23 $ / 1000 doses
3.7. Contribuer au renforcement des capacités des Services Vétérinaires AGRIPEL de Butembo dans ses rôles régaliens		
- Activités rapatriée du R.5. - 2011 : Participation procédure d'évaluation des CVU : états des lieux et critères de sélection - 2012 et 2013 : participation campagne de vaccination 2013 : 1 tournée de suivi des BF en juin		Faible taux d'intervention par rapport au programme d'appui prévu : pas de constitution d'1 banque données cheptel et pathologie, peu de séances travail communes avec Promelvu, 1 seule tournée de suivi des BF ald 2
3.8. Assurer une capitalisation de l'expérience du projet en matière de mise en œuvre d'un réseau de santé animale en milieu urbain.		
- Démarrage de l'activité : - exemples de documents de capitalisation d'autres projets transmis par VSF-B - 25 thèmes de capitalisation listés	Volonté d'étendre la capitalisation à tous les résultats et à la réaliser en interne	Difficile conception de la capitalisation : au début recours à 1 consultant extérieur

<u>Résultat 4 : Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix.</u>		
4.1. <u>Développer une stratégie d'appui à la commercialisation des espèces de basse-cour</u>		
- Un atelier sur la stratégie de commercialisation du lapin : 07/2013 – participation de nombreux acteurs dont les intermédiaires du marché : revendeurs et restaurateurs, cuistots	Mise en place d'1 comité de suivi des conclusions de l'atelier avec réunion 1 X / 2 mois	Réalisation trop tardive de cette activité (attente du Lusapel)
<u>4.2. Réaliser une étude de marché concernant les productions du petit élevage</u>		
- Pas d'étude réalisée		Absence de données de base à la définition d'une stratégie Notamment : ignorance de l'existence de 2 points de vente (VSF – Espagne) pas de description de la situation de départ
<u>4.3. Organiser la commercialisation au niveau des bénéficiaires</u>		
- Se fait au travers du comité de suivi de l'atelier sur la stratégie de commercialisation	Discussions actuelles : harmonisation du prix de vente identification de points de vente spécifiques aux lapins sur les marchés	Pas d'actions concrètes véritables Prix de vente trop élevé : 3 $ / kgs pour lapins de 3 kgs Produits proposés à la vente trop hétérogènes Absence de compétences
<u>4.4. Organiser des actions de promotion de la consommation de lapins</u>		
- Journée mondiale de l'Alimentation 2011 consacrée au lapin - Actions de promotion de la consommation du lapin organisées : 6 séances (4 quartiers et 2 écoles) en 2012 (2) et 2013 (4)	Testage de 3 recettes (grillé, sauce tomate, pot au feu) Émissions radio sur Butembo	Pas de fiches recettes produites

Résultat 5 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles.		
5.1. Consolider les capacités d'interventions du Réseau Wima en vue de renforcer son rôle de coordination des projets VSF-B et d'appui aux ONG Membres		
- Formations : • Planification par méthode GAR – Ouagadougou – novembre 2011 - 2 agents • Gestion des ressources humaines : Butare – août 2012 – 2 agents • Comptable de WIMA à la comptabilité du Promelvu - Appui au fonctionnement : loyers, carburant, entretien bâtiment - Appui en matériel : moto, 1 pc portable	Visites régulières des ONG membres	Manque de formations et de restitution des formations pour les ONG membres
5.2. Contribuer à la capitalisation du Réseau Wima		
Budget affecté à l'organisation d'ateliers – CA élargis pour les ONG membres : 4 - +/- 20 membres		Faiblesse des réalisations de cette activité faisant douter de leur réalité L'audit institutionnel et organisationnel n'a pas été réalisé – cause fournie par Wima : contribution Promelvu insuffisante – attente Lusapel – budget prévu : 4.000 $ - publication TDR : 11/10/2013
5.3. Consolider les capacités du Réseau en matière de recherche de partenariat (PTF)		
- 5 soumissions de projets réalisées - 1 financement obtenu : Close the Gap – 300 ordinateurs de seconde main livrés et revendus aux ONG membre à 200 $ /unité		Faible implication dans la recherche de projets : envoi du formulaire réponse pour des appels à projets obtenus via internet Efficience relative du projet financé (achat PC) Concurrence des ONG internationales exécutant elles-mêmes les interventions

7.4. Annexe 4 : état de réalisation des IOV

Cadre logique révisé Promelvu 2013							
	Ao	A1	A2	A3	Evalué		
Objectif spécifique : Réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine par la promotion du petit élevage						**Commentaires**	
Indicateur 1 : Le SDAM est amélioré d'au moins 20 % (de 3,3 à 4) à la fin du projet.	0%			20%	4.27 5,5	Les 2 IOV ont été évalués au cours d'enquêtes MARP effectuées en février et octobre 2013 dans les 4 premiers quartiers	
Indicateur 2 : Le nombre moyen de repas par jour en période de disette (octobre à décembre) passe de 1,3 à 2.	1,3			2	1.82 2		
Indicateur 3 : Le taux d'enfants ayant eu accès à des soins appropriés passe de 67 % à 80 %.	67%			80%	??		
Indicateur 4 : Le taux de scolarisation passe de 50% à 65% pour les garçons et les filles dans les ménages bénéficiaires.	50%			65%	??		
Indicateur 5 : Le taux de solvabilité des élèves passe de 30 % à 50 % pour les garçons et les filles dans les écoles	30%			50%	??		

Résultat 1 : Les bénéficiaires cibles sont identifiés et reçoivent un appui multidimensionnel						**Commentaires**
	A0	A1	A2	A3	Évalué	
Indicateur 1 : 320 ménages vulnérables, dont au moins 25 % des femmes, réalisent un élevage rationnel d'espèces à cycles courts.	0	36	144	320	327	8 quartiers : 283 bénéficiaires; comité des écoles et centres de récupération : 24; PVV :20
Indicateur 2 : 5 OB des bénéficiaires sont opérationnelles et réalisent des activités de solidarité	0	0	2	5	5	5 OB = mutuelle de santé pas encore structurées
Indicateur 3 : Au total 140 séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire ont été dispensées auprès des groupes bénéficiaires	0	18	50	140	48	indicateur trop important même si une partie des quartiers n'ont pas reçus les formations
Indicateur 4 : 40 enfants en situation difficile disposent d'un élevage et assurent leur scolarité.	0	10	30	40	44	☺
Indicateur 5 : 40 enfants en situation de précarité (enfants de rue) disposent d'un élevage et accèdent aux moyens de survie	0	0	10	40	42	☺

Résultat 2 : Les conditions de l'élevage de basse cour sont améliorées et s'intègrent bien dans le milieu urbain et s'intègrent bien dans le milieu urbain						**Commentaires**
Indicateur 1 : 30 % des bénéficiaires ont mis en place au moins une mesure de protection de leur environnement (graminées et arbustes fourragers, fruitiers, fosse fumière,….)	0%	0%	10%	30%	atteint	pas de relevé exhaustif réussite aléatoire

Indicateur 2 : La productivité numérique par lapine atteint 15 lapereaux exploitables par an.	5	10	12	15	??	pas de données exhaustives car pas d'application des fiches de suivi
Indicateur 3 : L'exploitation des cobayes par ménage atteint 25 têtes par an dont 20 pour l'autoconsommation.	6	12	18	25	NA	distribution des cobayes abandonnée
Indicateur 4 : 40 % des bénéficiaires valorisent le fumier comme compost pour leurs champs.	0%	10%	30%	40%	atteint	la majorité ont une fosse l'utilisation rationnelle n'a pu être contrôlée
Résultat 3 : Le dispositif de santé animale en milieu urbain est plus efficace et permet une protection satisfaisante dans les élevages bénéficiaires.						**Commentaires**
Indicateur 1 : 2 CVU ont integré une composante "soins vétérinaires de proximité" dans leurs activités.	0	1	2	2	2	2 CVU appuyées par le Promelvu et les CVU réalisent le suivi des BF
Indicateur 2 : La vaccination contre la NCD atteint 50.000 volailles en 2013.	20.000	25.000	40.000	50.000	37.604	la campagne de vaccination se poursuit
Indicateur 3 : Le taux de mortalité des lapins est reduit de 50 % (de 70 % à 35 %).	70%	60%	45%	35%	??	pas d'enquête et la fiche de suivi n'est pas applicable; 1 donnée sur 1 quartier de janvier à juin 2013 : 46 %
Indicateur 4 : 30 % des familles bénéficiaires ont eu recours à la "mutuelle de soins vétérinaires"	0%	0%	10%	30%	??%	mutuelle de santé en installation dans les 4 1ers quartiers
Indicateur 5 : Le taux d'efficacité des interventions sanitaires atteint au moins 75 %.	0%	50%	60%	75%	??	pas d'enquête

Résultat 4 : Les productions des élevages bénéficiaires sont écoulées facilement et à juste prix.						**commentaires**
Indicateur 1 : Au moins 3 structures exploitent les résultats de l'étude "filière" lapin.	0	1	3	3	0	étude filière lapin pas réalisée
Indicateur 2 : Au moins deux actions concrètes d'appui à la commercialisation des lapins sont mises en œuvre.	0	0	1	2	3	mise en place du comité de suivi atelier; émission radio; démonstration de recettes
Résultat 5 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités d'exécution de leurs rôles.						**commentaires**
Indicateur 1 : Le nombre de structures membres réellement opérationnelles et impliquées dans le fonctionnement du Réseau Wima passent de 13 à 18.	13	14	17	18	17	17 ONG's sur 30 cotisent source : WIMA
Indicateur 2 : Les PTF qui contribuent au fonctionnement et/ou renforcement des capacités du Réseau passent de 3 à 5.	3	3	4	5	3	VSF - B, CEIK, Close the Gap
Indicateur 3 : Le PLP a soumis au moins 5 propositions de projet conformes aux exigences des bailleurs et au moins 2 sont financés.		1	2	2	1	5 soumissions de projet suite à appel à projet
Indicateur 4 : La stabilité du personnel est assurée à au moins 75 % sur les 3 années du projet.				1	1	4 membres du personnel restés en place

7.5 Annexe 5 : programme de la mission

1. Octobre	Heure	activités	Personnes / organisations rencontrées
Samedi 5		Voyage international	Bruxelles - Entebbe
Dimanche 6		Voyage par route	Entebbe - Butembo
Lundi 7	8 h 00	Briefing de démarrage de la mission	Equipe Promelvu + Brice
	10 h 15	Wima : présentation de la mission au PLP	Secrétaire exécutif Raphaël Vutsopire
	10 h 45	Mairie : présentation de la mission à Mr. Le maire de Butembo	Mr. Sikuli Uvasaka Makala, maire de Butembo
	11 h	Séance de travail au Bureau des Affaires sociale (Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité)	Mme Kabuyaya Germaine, responsable du bureau
	12 h 10	Séance de travail à l'Inspection urbaine de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage (Agripel)	Dr Kawa, inspecteur urbain.
	14 h 30	Quartier Congo Ya Sika - Visite et discussion avec 3 bénéficiaires - Rencontre avec 2 membres du CCS	- Stéphane Kaloze - Kahindo Patrick - Mme Kasongia - Président et vice-présidente
Mardi 8	8h 15	Quartier Vighole - Visite et discussion avec 3 bénéficiaires - Rencontre avec 5 membres du CCS	- Madame Mughoghalo - Guillaume Muyangwa - Kakule Murenze Président , Kambale Sindani L. et 4 conseillers
	12h 15	Quartier Bwinongo - Rencontre avec 5 membres du CCS	Président Paluku Kyamapipwa, vice-présidente, secrétaire et 2 conseillers
	14 h 00	Séance de travail à la CVU Clinique vétérinaire de l'Espoir	Dr Vénérante Kahindo
	15 h 30	Quartier Kambali - Visite et discussion avec 1 bénéficiaire - Rencontre avec 7 membres du CCS	Kambale Katengya Président, vice-présidente, secrétaire et 4 conseillers
	16h 30	Centre de récupération officiel de Butembo - Visite et discussion avec 1 bénéficiaire - Rencontre avec 5 membres du Comité de suivi	Masika Ishara orpheline 11 ans Président Kakule Kikwaya, vice-présidente, secrétaire et 2 conseillers
	17 h 30	Séance de travail à la CVU Clinique vétérinaire Tout est Grâce – Quartier Matembe	Ir Mumbere Kitenge François
Mercredi 9	8 h à 18 h 15	Évaluation des activités avec le personnel du Promelvu	Valère Tsumbira Vagheni Déogratias Kalondero Philémont Lukando Mulondi

Jeudi 10	8 h à 12 h 12 h à 13 h Après-midi	Évaluation des activités avec le personnel du Promelvu Réunion de travail avec gestionnaire et responsable national du Lusapel Préparation atelier de validation et de l'aide-mémoire	Valère Tsumbira Vagheni Déogratias Kalondero Philémont Lukando Mulondi Brice Lafia François Tsongo
Vendredi 11	8 h à 10 h 15 11 h	Rencontre avec WIMA : la présidente du CA, le secrétaire exécutif, le président de la commission de contrôle, le responsable administratif et financier Préparation atelier de validation et de l'aide-mémoire	Mme Sabine Kasivika, Raphaël Vutsopire, François Kamate, Papy Meraviosi
Samedi 12	8h à 13 h 14 h	Atelier de restitution et validation de la mission Trajet Butembo - Béni	30 participants (hors projets et VSF-B) Nuit à Béni
Dimanche 13		Trajet Béni Kigali	Nuit à Kigali

7.6 Annexe 6 : rapport de l'atelier de restitution

Date : le 12 octobre 2013 Début : 8h30' Fin : 13h20'

Modération : Valère TSUMBIRA, Gestionnaire PROMELVU

Participants : voire liste de présence

Secrétariat : Papy MERAVYOSI, Comptable du Réseau WIMA

Evaluateur : Dr CHRISTIAN BAUDOUX, Consultant VFS

1. MOT D'INTRODUCTION DU MODÉRATEUR

Dans son mot d'introduction, le modérateur remercie les participants pour leur disponibilité et rappelle la raison de la rencontre, à savoir la restitution des activités d'évaluation du projet PROMELVU. Le projet a été co-exécuté par l'ONG vétérinaires Sans Frontières – Belgique et son partenaire principal Réseau WIMA. La plupart des invités sont venus de 8 quartiers dans lesquels le projet intervient et d'autres du service urbain des affaires sociales et de l'AGRIPEL.

Après la présentation des différents participants, Il a été demandé à chacun de s'exprimer librement dans la langue qui lui convient.

2. PRÉSENTATION DES CONSTATS DE L'ÉVALUATEUR

Le consultant, Dr CHRISTIAN a aussi remercié les invités pour leur présence et informe que la mission a porté sur les éléments ci-dessous :

* La pertinence du projet : il s'agissait de voir si le projet répond réellement aux besoins de la population ;

* L'efficacité et l'efficience : voir si l'exécution des activités a tenue compte du temps et des fonds affectés.

* Bilan final du projet : identifiés points forts et faibles de chaque activité.

* Recommandations pour la suite du projet

La méthodologie qui a été appliquée dans la conduite des activités d'évaluation se veut une approche participative :

* Visite de terrain : 4 quartiers on été visités et les entretiens menés avec les membres de 4 comités de chaine de solidarité et 8 éleveurs.

* Visite des bénéficiaires secondaires : WIMA, AGRIPEL, CVU, AFFAIRES SOCIALES.

2.1 Contexte de la formulation du projet PROMELVU

Le PROMELVU appuierait « la relance du secteur de l'élevage en renforçant la reconstitution du cheptel décimé pendant le conflit. » par le développement du petit élevage familial, ce qui permettrait de restaurer rapidement l'autosuffisance en protéines animales suite aux conséquences de la guerre.

Pour cette fin, le projet avait comme objectif de Réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine par la promotion du petit élevage.

Cela passerait par l'atteinte de 5 résultats :

* Le résultat 1 concernait l'identification et l'appui multidimensionnel des ménages vulnérables ;

* Le résultat 2 prévoyait l'amélioration des conditions d'élevage dans les perspectives d'une intégration appropriée au contexte urbain et du respect de l'environnement ;

* Le résultat 3 s'est focalisé sur l'affermissement de la couverture zoo-sanitaire par la consolidation des capacités d'intervention de proximité de 2 cliniques vétérinaires urbaines et l'amélioration du dispositif de vaccination des volailles de la ville ;

* Le résultat 4 visait à mieux valoriser les productions des unités familiales de petit élevage

* Le résultat 5, quant à lui, s'attachait à renforcer les capacités d'exécution des missions des partenaires, dont le Partenaire Local Principal, le Réseau WIMA.

2.2. Constats de la mission

Les visites du terrain ont révélé ce qui suit :

* Chaque bénéficiaire dispose de 3 cages doubles équipées (avec nid, mangeoire et abreuvoir) ; ces cages sont adaptées au contexte de la zone d'intervention et diffèrent de celles des pays développés. Il est à signaler que ces cages sont bien entretenues et n'ont pas de crottes. Par ailleurs, certaines cages que les bénéficiaires se sont fabriqués ou ont acheté sur le marché ne respectent pas les mesures que prévoyait le document du projet.

* Les abris dont ont bénéficiés les éleveurs ont augmenté le coût du crédit rotatif et allongé le remboursement ; un fait moins intéressant est que ces abris n'ont pas une luminosité suffisante.

* Mode d'élevage : les éleveurs pratiquent un élevage extensif donnant en moyenne 10 à 24 lapereaux par lapine et par an, selon les performances de l'éleveur.

* Pour ce qui est de l'alimentation, il est à noter que le fourrage est suffisant même si la coupe est éloignée ; il est de même espèce avec peu de légumineuses ; et il a été constaté une forte humidité en saison des pluies ; les concentrés sont irréguliers et avec une composition ne respectant pas les normes 200grammes par jour et par clapier ; en outre, les abreuvoirs sont propres et remplis, ce qui laisse penser que les éleveurs reconnaissent les besoins en eau.

Rappel important : une femelle allaitante a besoin de beaucoup d'eau pendant cette période.

* Quant à la santé, le taux de mortalité est à plus de 50% dans les élevages. Ceci est causé par la grande mortalité dans les nids due aux infections intestinales, au stress et à une mauvaise hygiène.

* Les soins : le traitement s'effectuent comme suit dans les élevages :

- au sevrage : traitement pendant 3à 5 jours,

- Vermifuge : 1 fois par mois seulement chez les sevrés.

- Désinfection des cages : 1 fois par an.

* Appui- encadrement et formation : les éleveurs ont bénéficié de plusieurs formations et reçoivent chacun au moins une visite du clinicien vétérinaire et les membres du comité de chaine de solidarité par mois.

2.3. Réalisation des activités

Voir Annexe 4 : réalisation des activités

2.3. Débat

Q1. Quels autres facteurs peuvent amener le lapin à avoir du stress ?

R. Le stress a lieu toutes les fois qu'il intervient changement dans la vie de l'animal. Il peut venir de transport, les bruits dans le clapier du manque de luminosité, de l'humidité ou encore du changement brusque et de l'alimentation.

Q2. A qui a-t-on donné les cobayes, ont –ils été élevés ensemble avec les lapins ?

R : certains les ont élevés ensemble et d'autres dans leurs cuisines comme au traditionnel.

Q3. Aurons- nous des brochures (modules) de formation pour nous servir à faire le suivi des élevages des bénéficiaires.

R : L'important est ce que le projet a élaboré et quelques éléments nouveaux y seront ajoutés.

Q4. Mortalité des lapereaux, les symptômes sont fréquents, Dr Christian peut-il nous aider à avoir quelques produits européens pour le traitement ? Même les interventions des cliniciens sont inefficaces suite peut être la qualité de nos produits sur le marché ?

R : le lapin est très sensible et le problème serait au niveau des bénéficiaires quels que soient les produits ; en plus, il est souhaitable qu'on pousse encore des recherches pour la mortalité des lapereaux avec les chercheurs de la ville (les étudiants de l'Université Catholique de Graben et les élèves de l'Institut Technique Agricole et Vétérinaire).

2.4 Recommandations

Les recommandations formulées par l'évaluateur sont relatives aux différents résultats

Par rapport au Résultat 1 :

* Définir clairement les modalités de remboursement de crédit : délai maximum, modalité de gestion de fonds.

* Accélérer la mise en place des OB et intégration des CCS dans les OB.

Par rapport au Résultat 2:

* Actualiser le contenu des syllabus sur base de l'expérience.

* Compléter le syllabus alimentation par volet fourrage.

* Approfondir la formation des charges de suivi en relation avec la restructuration des CCS.

Par rapport au Résultat 3 :

* Les responsables des CVU doivent mener une étude sur la pathologie des lapins.

* Poursuivre la formation des bénéficiaires sur la liaison hygiène, stress et maladie

* Négocier les CVU sur les montants et modalités de paiement de prestation.

Par rapport au Résultat 4 : à prendre en charge pour LUSAPEL.

Pour l'après-projet : il y a peu de chance de durabilité des acquis du projet après 3 ans. D'où il faut viser l'intégration des bénéficiaires et la poursuite des actions de PROMELVU à LUSAPEL. Mais tout cela aux conditions de LUSAPEL. Pour rappel, le projet LUSAPEL ne prévoit pas d'abri dans ses appuis. Suite à cette contrainte, il est souhaitable que le kit de remboursement soit efficace, et ce pour financer une certaine partie de l'abri.

Aussi, l'on doit entrevoir l'évolution des CCS vers les comités PESALE (réduction du nombre des membres, construction d'un bureau exécutif, spécialisation de quelques membres en chargé CSAC de suivi appui et conseil).

2.5 TRAVAUX EN CARREFOUR

Thème Groupe 1 : Analyse des conclusions et recommandations pour le Résultat 1 et 4 :

Résultat 1 :

Catégorie des bénéficiaires : moyennement vulnérable, disponible, capable d'élever.

Equipement : abri, 3 cages doubles, 2 lapines, abreuvoirs, maternités et soins

Gestion crédit : bien garder les fonds remboursés

Formation des bénéficiaires : alimentation des lapins, mise bas, soins abri et tous les matériels.

Recommandation : que chaque éleveur se spécialise et que le suivi CCS pour le crédit soit régulier.

Résultat 4 : il faut avoir un marché spécifique aux lapins et que le prix du lapin soit harmonisé et bas ; sensibiliser à la consommation de la viande du lapin à la radio, dans des écoles et les mutualités et renforcer la formation sur la cuisson du lapin.

Groupe 2 : Résultat 2 et 3

Par rapport au Résultat 2 :

* identifier les nouveaux bénéficiaires

* qu'il ait un abri et 2 cages

* avoir 2 lapines ;

Protection fumier :

* il faut creuser le compostière.

* Créer le jardin pour le fourrage.

Recommandation : interdiction de la divagation par les autorités politico-administratives.

Par rapport au Résultat 3 :

* connaissance et traitement des maladies du lapin.

* Connaissance de la phytothérapie.

* Constitution d'une caisse mutuelle de santé pour l'achat des produits vétérinaires en fonction des prescriptions du vétérinaire.

Groupe 3 : Intégration des activités de PROMELVU dans LUSAPEL

* Maintenir les activités de PROMELVU dans LUSAPEL

* PROMELVU doit organiser un comité urbain pour le suivi futur de ses activités

* Ce comité doit définir les modalités d'intégration au LUSAPEL.

3. MOTS DE CLÔTURE

L'évaluateur a encore remercié les participants et leur a promis d'inclure leurs recommandations dans son rapport. En fin, il remercie l'équipe PROMELVU et LUSAPEL pour lui avoir facilité le travail.

Quant à la Présidente de WIMA, les participants doivent conjuguer les efforts pour pérenniser les acquis de 3 ans et ce à partir des OB. Le Réseau WIMA est prêt à les accompagner.

Pour finir, le représentant de VSF – Belgique exprime son contentement pour le bon déroulement des activités et loue la bravoure du personnel du Réseau WIMA pour son implication dans l'exécution des activités PROMELVU ; il souhaite que le comité urbain de suivi soit effectif le plus tôt possible et promet de tenir compte de ses recommandations. VSF continuera à travailler avec WIMA comme il le fait depuis 2007, conclut-il.

Fait à Butembo, le 15 octobre 2013

Le rapporteur